

Vive les Femmes

lalla trupia - alma steinberg - anne herscovici -
éliane gubin - jo walgrave - ouardia derriche -
jean-maurice rosier - isabelle stengers

la régionalisation de l'enseignement andré
beauvois

la dette latino-américaine marcelo ossandon

abonnement

pour la Belgique
pour l'étranger

700 f
800 f

faites-vous et faites-nous plaisir en effectuant sans tarder un versement au compte 001-1047600-76 des CM
20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles
pour les moins de 25 ans,
l'abonnement est de respectivement 350 f et 400 f

comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart,
Roger Somville.

comité de rédaction :

Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit,
Jean-Michel De Waele, Dominique Driessen, Anne Drumaux,
Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh,
Jean-Pierre Keimeul, Rosine Lewin, Bérangère Marquès-Pereira,
Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard,
Jean-Maurice Rosier, Christian Vandermotten, Benoît Verhaegen.

mise en page : Hélène De Noose

rédacteurs en chef : Pierre Gillis, Michel Godard

Avec l'appui de la Commission communautaire française de la région de Bruxelles-Capitale.
Edité par FREE asbl avec le soutien de la Fondation Jacquemotte.

sommaire

- éditorial	3
- charte des femmes	9
- exercer la différence au pci	19
lalla trupia	
- le féminisme, baromètre de l'acquis des femmes	21
interview alma steinberg	
- la maternité : projet plutôt que destin	31
anne herscovici	
- femme, travail, protection : le débat en belgique au XIXe siècle	41
éliane gubin	
- une femme à la tête du conseil national du travail	50
interview de jo walgrave	
- en finir avec les stéréotypes : un combat nécessaire	57
ouardia derriche	
- les femmes et la littérature	63
jean-maurice rosier	
- sciences et femmes, femmes de science : la force de l'utopie	67
entretien avec isabelle stengers	
- zigzag	77
<hr/>	
- la régionalisation de l'enseignement	82
andré beauvois	
<hr/>	
- la dette latino-américaine entre dictature et démocratie	89
marcelo ossandon	
<hr/>	
livres	104
revue	106



Sammy Davis Junior a souvent raconté qu'il ne pouvait pas ne pas réussir, gâté par Dame Fortune comme il l'avait été : juif, nègre et borgne. Il n'avait pas tout à fait raison. Il aurait dû naître femme pour que le tableau soit vraiment complet. Toutes choses égales par ailleurs, l'oppression sexiste vient de toute façon coiffer toutes les autres.

Aujourd'hui, le féminisme est un thème qui relève du paradoxe. Alors que les mouvements féministes autonomes sont en perte de vitesse, chez nous, selon leur propre analyse, et ailleurs, comme en Allemagne, en France et dans le monde anglo-saxon, la problématique féministe apparaît chaque jour davantage liée aux perspectives de transformation sociale. Il y a déjà longtemps que la lutte pour l'émancipation féminine est un thème premier chez les verts allemands. Divers partis communistes occidentaux, petits et grand, l'ont mis au premier plan dans leurs efforts de rénovation : aux Pays-Bas et en Italie - les *CM* vous l'ont montré à suffisance dans leurs deux dernières livraisons -, en Grande-Bretagne, où une jeune femme vient d'être élue secrétaire générale. En revanche, ce thème est presque absent en Europe de l'Est, malgré l'importance des bouleversements en cours, peut-être (sans doute ?) parce qu'il s'agit là-bas de transformer la sphère politique, et qu'en ce qui concerne le social, la tendance est plutôt à laisser les choses se faire, en croisant les doigts pour que les lois du marché ne fassent pas trop de dégâts.

Les partis socialistes, en général, ne font pas du féminisme un axe central; chez eux, la pression du mouvement des femmes s'est récemment traduite par un système de quotas, système en vigueur aussi au PCI, visant à réserver à des femmes une proportion de postes dirigeants plus en rapport avec le poids réel des femmes dans la société. C'est le cas en France, et au PS belge.

Nous vous proposons un petit tour de féminisme, chez nous et sous d'autres cieux. A l'étranger d'abord : en Italie, notre récent numéro n'ayant pas épuisé la question, et en Allemagne. Les femmes du PCI ont publié voici bientôt deux ans une *Charte des Femmes*, qui s'efforce

d'aller au fond des choses, et qui aborde les problèmes des femmes face au travail, face à la sexualité, face à la famille, face à la politique, face à la culture, à la science... Le champ de problèmes évoqués est tellement vaste que le texte ne court aucun risque d'être démodé sous peu. Ensemble de questions et de propositions adressées aux femmes (italiennes d'abord, mais aussi aux Européennes, aux femmes du Tiers-Monde,...), il part de considérations universelles pour aboutir à des propositions concrètes. Il a servi de base à d'importantes campagnes d'animation et de mobilisation.

Mais on aurait tort de n'y voir qu'un catalogue de revendications. « Nous avons appris qu'en politique, écrivent les femmes du PCI, les choix se déterminent en termes de classe *et de sexe* » (c'est moi qui souligne, P.G.).

On n'a pas toujours dit cela. Pour des marxistes, cette petite phrase représente une révolution copernicienne, une rupture épistémologique, un tremblement de terre. Contradiction secondaire, m'est-il arrivé de lire, à propos de celle qui oppose dominées et dominants (sans e). Faux, nous dit la Charte, et sans ambage. Cette contradiction est au coeur de la division sociale du travail, et donc au coeur de la hiérarchisation sociale.

Les extraits de la Charte que nous publions mettent en évidence une importante évolution du mouvement féministe. Alors qu'il s'agissait précédemment d'exiger l'égalité, de droit et de fait, dans la société, le discours emprunte à présent d'autres voies. La différence sexuelle est constatée, revendiquée, et fonde une approche de la question sociale dont la nouveauté ne peut être esquivée : c'est toute l'organisation de la vie sociale, à commencer par les horaires de travail et par la compétition sauvage qui la caractérise, qu'il faut remettre en cause afin que la féminité cesse d'être un handicap dans la vie. C'est la société qui doit s'adapter aux rythmes et aux aspirations des femmes, et pas l'inverse. En somme, on nous propose une forme de flexibilité, dont la logique répond aux besoins d'une vie équilibrée pour les femmes, et en fin de compte, pour les hommes aussi; elle est donc aux antipodes de la flexibilité néo-libérale, dont la logique est celle des moyens de production, celle des machines.

En contre-point aux extraits de la Charte, Lalla Trupia pose ce qui nous a semblé être de bonnes questions, concernant la pratique des militant(e)s : comment enrichir l'activité politique routinière par l'affirmation de la différence sexuelle dans l'exercice même de fonctions où elle n'est pas censée intervenir (maire, secrétaire politique...) ?

La même insistance sur la différence est perceptible dans l'interview de la sociologue Alma Steinberg, qui nous dresse un état des lieux du féminisme allemand, mais on remarquera que ce passage de la négation des différences vers leur affirmation débouche en Allemagne sur une revendication infiniment moins radicale, à savoir celle d'une allocation pour les femmes au foyer. Revanche du patriarcat et retour à la case départ ? Le risque existe, puisque dans la vision traditionnelle aussi, les rôles des uns et des unes sont clairement démarqués.

En Belgique, c'est le débat sur la dépénalisation de l'avortement qui est sous les feux de l'actualité. Anne Herscovici en trace le cadre, et resitue la problématique de l'interruption volontaire de grossesse par rapport aux progrès de la maîtrise de la vie sexuelle, accouchement sans douleur, contraception, et par rapport aux sensibilités nouvelles des jeunes générations en cette matière. Ici aussi, le glissement vers l'exigence d'une prise en compte de la spécificité féminine est manifeste, contre la simple revendication égalitaire.

En Belgique toujours, l'histoire des conquêtes sociales est relativement bien connue. Se pencher sur la condition des femmes dans ce contexte, c'est beaucoup moins habituel. Eliane Gubin, animatrice du Groupe Interdisciplinaire d'Etudes sur les Femmes (Université Libre de Bruxelles), nous offre cet éclairage sur l'histoire sociale du XIX^e siècle.

Pour une femme, la réussite professionnelle représente une double course d'obstacles. Il arrive bien sûr - et heureusement ! - que certaines en viennent à bout. Exemple du meilleur cru : Jo Walgrave, présidente du Conseil National du Travail, que Rosine Lewin et Marie Guisse sont allées interviewer.

Parmi les femmes, certaines sont encore plus inégales que les autres; ainsi des immigrées, maghrébines en particulier, à propos desquelles Ouardia Derriche, collaboratrice de *Tribune Immigrée*, nous invite à nous débarrasser des préjugés qui voudraient nous faire voir en elles des êtres de pure soumission.

On peut aussi s'intéresser à des domaines particuliers, et constater que le point de vue des femmes y a été massivement refoulé, comme en littérature, avec Jean-Maurice Rosier, ou en science, avec Isabelle Stengers, qui, dans l'entretien qu'elle nous a accordé, part de la figure exemplaire de Barbara McClintock pour poser le problème compliqué des rapports entre science et femmes, et entre science et féminisme.

Enfin, les hasards des lectures de Rosine Lewin l'ont amenée à rassem-

bler une série de brèves en provenance du monde entier; le voyage zigzaguant auquel elle nous convie n'est pas spécialement réjouissant, mais c'est peut-être une manière de justifier a posteriori le choix de notre thème : le féminisme a encore bien des batailles devant lui.

Vous aurez sans doute compris sans petit dessin comment s'oriente notre pratique rédactionnelle : par numéro, un thème dominant, mais pas exclusif. Pour cette fois, deux papiers hors thème : la régionalisation de l'enseignement en Belgique, pour laquelle plaide André Beauvois, et la dette extérieure de l'Amérique latine, dont Marcelo Ossandon nous montre qu'elle constitue un problème avant tout politique, qui ne peut laisser les Européens indifférents.

Pierre Gillis

charte des femmes

La Carta delle donne dont nous publions des extraits, a été éditée en avril 1987 sous le titre exact Delle donne la forza delle donne qu'on pourrait traduire « De par les femmes, la force des femmes ». Avec pour sous-titre, « charte itinérante - idées, propositions, interrogations ». La brochure, rédigée sous la responsabilité de la commission « Emancipation et libération de la femme » du Comité central du PCI, a été conçue - et utilisée - comme un outil d'animation et de réflexion dans et en dehors du PCI : la moitié du document est un questionnaire destiné à soutenir des débats.

Les extraits ci-dessous proviennent des chapitres d'introduction.

L'ambition de ce texte est proprement politique. Dans un pays qui a connu récemment deux grandes batailles référendaires - sur l'avortement et le divorce - et autant de victoires des femmes, on ne saurait sous-estimer l'importance des enjeux. On se souviendra d'ailleurs que le PCI lui-même a intégré ces enjeux en relisant, par exemple, le discours d'Occhetto que nous avons publié (CM n° 170 de novembre 89), et en notant qu'à l'occasion de son 18^e congrès, le PCI a ouvert les portes de ses organes dirigeants à des militantes féministes.

Comme tout choix, celui des extraits que nous avons sélectionnés est subjectif : nous avons privilégié réflexions et propositions dont la portée sociale nous a paru la plus importante, par opposition notamment aux préoccupations plus strictement politiques, moins originales à notre estime.

(...). Le fait de militer dans notre parti ne nous fait pas perdre de vue que nous appartenons à un sexe ayant une histoire et une condition propres, qui implique des nécessités, des impératifs et des choix particuliers. Nous avons appris qu'en politique, les choix se déterminent en termes de classe et de sexe. Souvent, la volonté de poursuivre un but d'intérêt général masque l'oubli du sexe que l'on ne nomme pas : les femmes.

Nous, femmes, sommes persuadées que pour transformer véritablement la société dans laquelle nous vivons, il conviendrait de définir les besoins et les propositions des hommes et des femmes afin qu'ils se rencontrent ou expriment leurs divergences, qu'ils communiquent afin de définir ensemble leurs véritables intérêts communs.

Toutefois, pour que les femmes soient présentes, il est indispensable qu'elles fassent valoir leur voix et leur autorité pour faire connaître leurs nécessités et leurs aspirations, de façon à établir des faits et des propositions politiques. *Ceci ne saurait toutefois se concevoir si les femmes, dans leur façon de penser, de projeter la politique et de la faire, ne se réfèrent pas aux femmes et n'établissent pas entre elles une coopération et une relation solides. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions vivre notre appartenance politique en position de force, et non de faiblesse.*

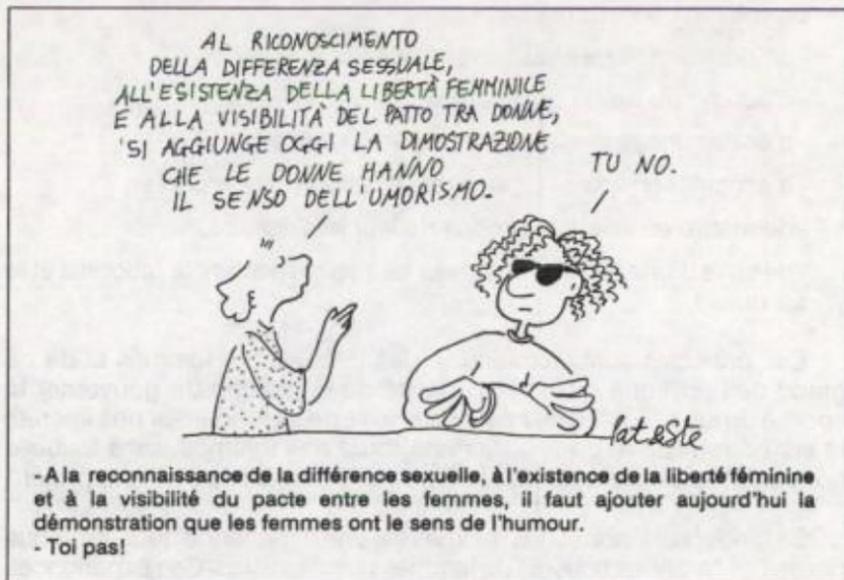
Construire la force des femmes est un devoir qui nous incombe ainsi qu'au parti dans lequel nous militons. L'impact des femmes permettra de « construire la société humaine » au sein de laquelle les femmes en tant que telles, et les hommes en tant que tels, pourront se reconnaître à part entière.

C'est pourquoi nous voulons être très nombreuses à faire de la politique au sein du PCI et nous assumer en tant que femmes à tous les degrés et dans tous les domaines de notre activité. D'autre part, les choix et les valeurs qu'expriment les femmes constituent aujourd'hui l'un des éléments fondamentaux et l'une des plus importantes raisons d'être de la gauche et du PCI.

Au cours de ces dernières années, notre vie a changé : les femmes conçoivent leur avenir en fonction de la société et non plus seulement à titre privé. Les femmes travaillent. Elles veulent travailler même lorsque tout devrait contribuer à les en décourager. Pour les femmes, le travail est devenu un élément vital de leur identité et de leur vie.

Les femmes ont affirmé et appris à vivre leur droit à la sexualité. Elles ont appris à assumer leur liberté sexuelle et leur responsabilité sexuelle dans le domaine de la procréation. Elles ont souvent - avec amertume - fait l'expérience d'itinéraires complexes, et se sont heurtées à des obstacles d'ordre social et culturel.

D'autre part, nombreuses sont celles qui, après avoir pris conscience de leur identité, différente de celle du passé, traversent aujourd'hui une crise grave, déchirées qu'elles sont entre la prise de conscience des droits qu'elles ont acquis et les possibilités que leur offre la réalité. Cette réalité est triste pour nombre d'entre elles, et accentue les inégalités sociales. Nous devons être solidaires de la condition des femmes qui vivent dans le Mezzogiorno, de la pauvreté qui touche de nombreuses



femmes, de la situation des femmes seules et des femmes âgées, et adopter une attitude responsable.

C'est au cours de ces dernières années que les femmes militantes ont pris conscience de leur différence sexuelle face à l'oppression sexuelle.

Aujourd'hui, nous voulons considérer la réalité de la vie des femmes dans sa complexité - à savoir la misère et l'affaiblissement d'une condition sociale désavantagée -, mais aussi tenir compte de la richesse et de la force de la personnalité féminine, personnalité qui s'exprime par le biais d'une pluralité des modes d'expression. Nous avons reconnu les disparités de condition et de force existant entre nous. L'aspect injuste de la disparité, qui ratifie la discrimination sociale et culturelle entre les femmes, existe toujours. Nous dénonçons la disparité lorsqu'elle est injuste.

Nous réaffirmons que l'émancipation et la libération constituent un parcours de toutes les femmes, et participent à l'intérêt et au bien de toutes. Pour définir nos intérêts et nos projets communs, il est toutefois nécessaire de tenir compte de l'expérience de chacune d'entre nous, c'est-à-dire de ce qui nous divise et nous unit.

La volonté des femmes est :

- de pouvoir affirmer leur personnalité,
- d'obtenir du travail pour toutes,
- d'édifier une nouvelle culture de la sexualité,
- d'assumer en toute responsabilité la liberté de procréer,
- de mettre en valeur le produit de leur intelligence,
- de vivre d'une manière naturelle tout en respectant le rationnel et le sentiment.

Ces principes sont l'expression des intérêts des femmes et de ce grand défi politique qu'est la capacité de la gauche de gouverner la société du futur. Toutefois, il est nécessaire de se fonder sur nos intérêts et sur notre histoire pour édifier une force des femmes, sans laquelle notre parti ferait preuve d'incohérence à l'égard de son propre projet.

Se fonder sur l'intérêt des femmes est une expérience qui a été vécue par des générations entières de femmes communistes. Ces expériences ont été transmises aux femmes italiennes, et ont contribué à leur donner une force politique. Nous leur en sommes à la fois reconnaissantes et débitrices. Cette expérience est à l'origine de notre force actuelle.

L'édification de notre force nécessite un grand degré de communication entre les femmes, un échange de conseils et une disponibilité réciproques, et la prise de conscience de la solidarité. La force de chacune d'entre nous doit devenir un avantage et une ressource pour les autres. Il est indispensable que la force des femmes émerge des femmes.

C'est une force dont nous voulons imprégner les institutions politiques, afin que les règlements de ces dernières et les processus de décision soient conformes aux besoins des femmes. C'est une force que nous voulons avant tout mettre à profit au cours de la présente phase politique. (...)

la division du travail en fonction des sexes

Dans leur expérience quotidienne, les femmes effectuent deux tâches : l'une *sur le marché du travail*, l'autre *au sein de la famille*. Le sens et la finalité de ces tâches ne sont pas équivalents. En effet, les tâches

ménagères (s'occuper de la santé des membres de la famille et assurer la bonne entente, gérer le budget, utiliser les occasions offertes par les ressources sociales), participent certainement à la mise en valeur du système capitaliste. Mais les tâches ménagères sont également « différentes » de la mise en valeur du système capitaliste, et ne peuvent être assimilées à celui-ci. En effet, les tâches ménagères sont également l'occasion d'actes désintéressés, d'affection et de relations. Historiquement, cette tâche tellement essentielle pour les individus a été, et est toujours, considérée comme étant insignifiante, et a été confiée à un seul sexe, à savoir les femmes. L'absence de reconnaissance du travail familial et sa gratuité depuis des siècles sont la cause de la marginalisation des femmes dans le travail, dans la société, dans la politique. Du point de vue historique, les femmes sont aussi devenues celles qui défendent les intérêts des enfants. Cette division des rôles sociaux, basée sur le sexe, trouve ses racines dans l'Antiquité, et est liée à la genèse historique de la symbolique de l'homme et de la femme. Dans les sociétés industrialisées et développées, elle a pourtant été ratifiée et renforcée par une *valorisation abusive du travail rémunéré*, et en général, du travail directement productif de biens et de richesses. Ce travail est devenu le centre de l'organisation de la société. Toutes les autres fonctions de la société ont été organisées en respectant un ordre hiérarchique et subalterne par rapport à cette notion centrale du travail. Le travail productif est réduit à un seul modèle, et fonctionne selon un rythme d'organisation du temps *rigide* et monotone. Par ailleurs, le travail productif a imposé la *tyrannie du temps de travail* en dépréciant d'autres plages horaires, d'autres modes de vie, de soin de soi, et le temps lui-même. Le travail productif est devenu le centre principal et exclusif de la vie des hommes. Si ce dernier leur a garanti l'accès à la chose publique, il a toutefois amené un *appauvrissement de leur expérience de la vie* en la privant de vécu, de sentiments et d'ambitions essentielles.

Les processus d'innovation technologique qui sont en cours prévoient de vastes modifications du travail, que ce soit dans ses aspects manuels ou au niveau de la fatigue qu'il engendre, ou dans son organisation, c'est-à-dire au niveau de la réduction du temps de travail nécessaire à la production de biens. Toutefois, ce processus offre deux facettes aux femmes : elles peuvent desserrer les liens qu'impose le carcan familial, mais peuvent également sanctionner une nouvelle marginalisation des femmes dans le processus de production. Pour exercer une influence sur cette discrimination sexuelle du travail, une redistribution des tâches ménagères entre hommes et femmes est nécessaire. Celle-ci consisterait à introduire, au niveau de la formation scolaire, des notions d'exercice de l'autonomie personnelle, à progres-

ser vers une socialisation du travail domestique, à repenser l'organisation du temps de travail et ses rapports avec les loisirs. *Nous, femmes communistes, nous engageons à demander que soit mise en oeuvre au niveau européen une stratégie unitaire des femmes pour affirmer notre souveraineté individuelle et sociale sur le temps.*

Cette *stratégie* peut se résumer en trois points :

- a) reconnaître la *pluralité des périodes de vie* au niveau des individus et de l'organisation sociale et, par conséquent, reconnaître la multiplicité des aspects de l'existence humaine ;
- b) admettre la possibilité et la capacité d'une action personnelle au niveau de la gestion du temps ;
- c) admettre la possibilité de traduire le temps libre en « temps consacré aux loisirs », pour éviter que l'individu ne soit complètement envahi par les biens de consommation et par les médias.

Nous considérons donc que la réduction du temps de travail et la réforme des horaires de travail ainsi que de ceux de la vie sociale ne constituent pas seulement un résultat technique et contingent, mais une *stratégie* qui doit permettre de modifier profondément la vie des femmes et des hommes.

pour une conception nouvelle et plus enrichissante du travail

Face à la tendance qui consiste à *réduire le temps de travail*, il ne s'agit pas d'adhérer à la notion simpliste de *dévalorisation* du travail.

Le travail joue un rôle essentiel dans la formation de la personnalité de l'individu et dans la formation de la personnalité sociale. Il est également un *élément fondamental* de l'émancipation humaine et sociale. Il apporte une nouvelle conception de la *valeur* du travail en raison des nouvelles idées qu'il véhicule et de ses nouvelles finalités ; une notion du travail moins *envahissante* et moins *unidimensionnelle*, qui considère que l'existence de l'individu et l'existence sociale des hommes sont paritaires, et qui assume son contenu et son but, à savoir l'amélioration de la *qualité de la vie*. *Le chômage de masse doit également permettre de revoir la notion de travail, d'en redéfinir la productivité et la finalité pour satisfaire les nouveaux besoins de l'individu et de la société, et pour atteindre les niveaux de vie les plus élevés.*

Les femmes qui entendent vivre l'expérience de leur dualité en rompant la rigidité des rôles, exigent un éventail plus riche et complexe en matière de travail. Elles proposent une *nouvelle valeur* et une *nouvelle culture* du travail dont les points essentiels sont les suivants :

a) le travail est l'élément essentiel de l'autonomie des femmes ; il convient que ce travail soit qualifié, et respecte la dignité humaine ;

b) l'utilité et la productivité du travail doivent revêtir un caractère « social » visant à améliorer la qualité de la vie de l'individu, à enrichir le contexte social, et à établir de nouveaux standards de vie ;

c) le travail utile ne se limite pas au travail rémunéré ; tout travail effectué est utile, qu'il soit productif ou qu'il relève de la cellule familiale : il faut reconnaître les compétences des femmes qui effectuent des travaux domestiques ;

d) l'homme et la femme doivent se partager les travaux ménagers pour conférer une valeur sociale aux tâches domestiques ;

e) il convient de reconsidérer « la place » que le travail occupe dans la vie des individus et dans l'organisation sociale, et d'encourager une expression nouvelle et égalitaire de toutes les dimensions essentielles de l'existence individuelle et sociale ;

f) il est nécessaire de mettre en oeuvre une nouvelle politique du temps de travail fondée sur l'acquisition de la capacité ou de la possibilité personnelle de gérer le temps ;

g) il ne faut plus considérer le travail comme un modèle rigide, mais passer du travail aux travaux.

permettre à toutes les femmes de travailler implique une autre qualité de développement

Le fait d'appliquer une nouvelle conception du travail implique qu'il faut établir de nouveaux rapports paritaires et de contact entre le travail et les autres aspects de la vie individuelle et sociale. Le fait de considérer que ce qui n'est pas directement une production de biens et de richesses peut néanmoins être important du point de vue social, de faire en sorte que les hommes participent eux aussi à la vie sociale et familiale, et de considérer que la réforme de la politique du temps est stratégique, *implique* qu'il faut affronter le problème du développement, ce qui signifie que la qualité de ce dernier doit être définie.

Il convient en particulier :

1) de créer des offres d'emplois nouvelles et plus nombreuses, grâce à une croissance économique qui permettra d'élargir la base productive, d'introduire de nouvelles qualités de vie et de reconnaître le nouveau rôle de la coopération ;

2) de défendre et de réformer l'Etat social ;

3) de mettre en valeur la formation des individus, grâce à l'amélioration du niveau culturel et des compétences techniques et scientifiques.

(...)

la réforme des horaires de travail et de ceux des services sociaux

C'est avec une grande détermination et une grande conviction que nous abordons le thème de la réduction du temps de travail, de la redistribution et de la réforme des horaires de travail et des horaires des services sociaux, parce qu'il peut permettre d'instaurer de *nouvelles règles* et d'établir un nouveau rapport entre le travail, la société et la famille. Il peut permettre de rétablir un équilibre positif entre les besoins de la production et ceux de l'individu.

La réduction du temps de travail doit viser à :

- une redistribution sociale du travail,
- une amélioration des conditions de vie des travailleurs,
- une redistribution du gain de productivité que permet la modernisation des techniques.

Les nouveaux horaires de travail doivent :

- tenir compte de la durée de la vie professionnelle et du rythme de la vie quotidienne,
- prévoir un renforcement et une nouvelle répartition des pauses, des temps d'arrêt de travail au cours de l'année et de la vie (jours fériés, périodes sabbatiques, maternités, congés familiaux),
- prévoir une souplesse au niveau de la durée de la journée de travail et de l'heure de fin de la journée de travail.

Il faut en outre introduire plus de souplesse en ce qui concerne l'âge de la retraite, et permettre aux femmes qui le souhaitent d'exercer une activité professionnelle au-delà de la limite des cinquante-cinq ans qui est prévue pour elles.

Notre conviction reste ferme sur ce sujet et nous consacrerons beaucoup d'énergie à faire aboutir nos revendications en la matière.

Nous estimons en effet que cette différence ne constitue pas un non-respect de l'égalité, mais la reconnaissance d'inégalités réelles, la reconnaissance du double rôle que les femmes au travail doivent toujours assumer, et la prise en compte de la réalité sociale et familiale.

En outre, cette mesure permet de ne pas aggraver les disparités qui existent entre les femmes qui travaillent dans le secteur privé et celles qui travaillent dans le secteur public, où ces dernières bénéficient de la possibilité de prendre leur retraite anticipée après vingt ans de travail.

* les nouveaux horaires sociaux

Compte tenu des divergences extrêmes qui peuvent exister entre une ville et une autre, entre un service et un autre, nous proposons que l'intervention dans ce domaine comporte des expériences concrètes basées sur les orientations suivantes :

1) réorganiser les horaires des services et les horaires de travail pour pouvoir accéder plus facilement aux services ;

2) modifier les horaires des services en les rendant plus conformes aux besoins des usagers (les horaires des écoles maternelles par exemple). Il s'agit en fait de renoncer à une organisation des services qui ne tient pas compte des besoins de l'utilisateur. Les événements qui se sont produits au cours de ces derniers jours à propos de l'organisation du calendrier scolaire font la preuve qu'il a été fait peu de cas des besoins de ceux qui utilisent les services, en favorisant entre autres la recherche de solutions individuelles ou privées ;

3) rendre les villes plus « ouvertes » (grâce à l'ouverture de magasins, de bibliothèques et de centres de rencontre, et à l'organisation de spectacles). Une initiative aussi complexe peut voir le jour grâce à la négociation, à l'initiative des pouvoirs locaux et à une réforme de la législation, mais avant tout grâce à l'engagement actif des femmes.

Par conséquent, il est important d'exiger que les contrats de travail contiennent une clause relative à la réduction du temps de travail et à la

possibilité d'organiser celui-ci avec plus de souplesse dans le cadre d'une décentralisation, sectorielle et territoriale. C'est un droit que nous devons obtenir.

(...)

atteindre les niveaux les plus élevés de l'activité intellectuelle pour affirmer notre culture

1. La participation des femmes au processus d'acquisition des connaissances, la richesse qualitative et quantitative du travail intellectuel des femmes et leurs capacités intellectuelles, constituent le fait social le plus représentatif d'un individu qui prend conscience de son importance. Ce n'est que depuis peu que les femmes ont appris à prendre conscience d'elles-mêmes et à se considérer comme des personnes capables de connaissance.

Dans tous les pays du monde, les mouvements féminins ont fait de la culture et de l'activité culturelle des femmes le lieu privilégié qui permet à celles-ci de définir leur propre identité. La connaissance et la connaissance de soi sont par conséquent des éléments essentiels pour les femmes.

Exclues jusqu'à présent de la façon dont l'histoire de la civilisation a été représentée, les femmes veulent donner leur avis sur le passé de l'organisation humaine, écrire et interpréter l'histoire des femmes, celle de la famille, redécouvrir les faits, étudier les institutions, les systèmes formels et informels, pour tenter d'y retrouver la trace, parfois cachée mais toujours présente, de leur différence.

Dans cette optique et à la lumière des problèmes que pose la différence, l'histoire de la culture et la pratique du savoir sont des ressources importantes et vitales pour la pensée, l'existence et l'épanouissement des femmes.

2. Les années '70 ont été marquées par l'émergence d'une intellectua-lité féminine d'un nouveau type. De nombreux centres de production culturelle et de recherche ont été imprégnés de la nouvelle intellectualité des femmes. De nouvelles voies de production des connaissances, de nouvelles perspectives d'analyse et d'évolution du travail se sont ouvertes. Toutefois, les femmes éprouvent toujours des difficultés à accéder aux institutions officielles du travail intellectuel (les universités et en

particulier les facultés des sciences, les instituts de recherche, etc.), à imposer d'autres domaines de connaissance et à se débarrasser des schémas masculins officiels de professionnalisme, de rationalité et de recherche universitaire.

3. Le besoin général d'une production culturelle et théorique autonome, l'affirmation de l'importance capitale des facultés intellectuelles des femmes, le besoin de laisser des traces et de se transmettre entre femmes la mémoire, la connaissance et les projets, sont à l'origine de l'apparition, à la fin des années '70, de centres culturels, de librairies, de maisons des femmes (environ une centaine aujourd'hui). Ces faits constituent une réalité différente, mais elle est structurée et organisée de façon stable : certaines femmes sont liées de diverses façons aux institutions publiques, d'autres sont entièrement autonomes et capables de s'autofinancer.

Nous estimons qu'il est nécessaire de prendre un ensemble de mesures visant à :

a) développer l'autonomie, mettre en valeur les moyens, les ressources et les instruments de travail des femmes, la production de la connaissance, du savoir et de la culture qui portent l'empreinte de l'identité féminine ;

b) créer au sein des institutions publiques des centres de recherche, de documentation et de diffusion de la culture des femmes (archives historiques, bibliothèques, revues de cinéma et de théâtre, revues littéraires, etc.) ;

c) garantir aux centres culturels ainsi créés par les femmes des ressources appropriées (investissements, services, etc.) dans le respect de l'autonomie et des rapports avec les autorités publiques et le marché.

Dans toutes les administrations locales, et en particulier là où les communistes exercent des responsabilités directes dans les conseils, les femmes élues sont engagées dans une réforme des accords en vue d'encourager le développement de toutes les forces autonomes de production culturelle des femmes ;

d) faire en sorte que les écoles et les institutions collectives se chargent de transmettre des connaissances, un savoir et une culture caractérisés par la différence de l'identité sexuelle, et assurent en outre la formation et l'information sur les sujets relatifs au corps, à la sexualité et à la procréation ;

e) étudier l'expérience vécue dans d'autres pays - les « *women studies* » - et en discuter pour s'assurer de la possibilité de son application pratique en Italie. (...)



exercer la différence au pci

lalla trupia

Reti mai-août 1989

Le 18^e congrès marque une étape nouvelle dans l'histoire des femmes communistes et du parti. La forte présence féminine dans les organismes dirigeants, acquise aussi grâce à l'application de quota, a une valeur en soi parce qu'elle n'a pas été recherchée pour compenser une faiblesse féminine historique, mais bien pour affirmer une subjectivité nouvelle.

La motivation qui est à la base du quota des 30 % n'est pas essentiellement revendicative, mais se fonde sur une conviction solide : la valeur de la différence sexuelle. Voilà sans doute le fruit mûr que nous livre la Charte. La fin d'une phase essentiellement revendicative des femmes communistes à l'intérieur de leur propre parti est désormais évidente. Le langage de la différence sexuelle n'apparaît ni superposé, ni opposé au langage du « nouveau cours » du parti. C'est une grande innovation.

Aujourd'hui donc, étant donné que nous partons d'une position plus forte, nous devons nous demander comment utiliser cette force. Je ressens le besoin d'ouvrir à ce propos une nouvelle phase de discussions et de confrontations entre les femmes communistes et toutes les femmes. Je cherche à mettre en évidence les questions qui me semblent encore ouvertes et abordées de façon incomplète.

1. Les réseaux de parcours politiques, culturels, de générations et personnels des femmes communistes elles-mêmes sont désormais complexes et pluriels. A l'ordre du jour s'impose donc une exigence : comment allons-nous envisager nos diversités ?

Comment en faire un élément de richesse et de force ?

Il me semblerait important de démêler ensemble cet entrelacs de noeuds en lui accordant un regard dépourvu de préjugés et une écoute authentique et réciproque. Pour cela, nous ne pouvons pas nous contenter de « jouer » la différence sexuelle presque comme une sorte de nouvelle idéologie. Nous devons en faire une pratique quotidienne, un outil efficace pour développer les relations entre les femmes, entre les diversités des femmes. Faire croître ces relations me semble un objectif auquel des femmes qui ont choisi de faire de la politique dans un parti ne peuvent renoncer. Mais faire croître les relations, signifie accepter comme une donnée de fait et comme une richesse l'existence d'un

pluralisme et aussi de différences parmi les femmes elles-mêmes. (...)

S'exprimer diversement et librement ne peut être vécu comme une *impasse* douloureuse. Cette diversité d'opinions entre les femmes soulève une question : qui contribue aux choix ? Cela a-t-il un sens de construire une médiation entre femmes ? Assumer sa part de responsabilité politique peut être difficile, on peut se tromper mais on ne peut certainement pas y renoncer.

2. Nous avons aujourd'hui plus de force. Cette force nous confronte à de nouveaux problèmes. Un de ces problèmes me tient particulièrement à coeur. Les différences entre les femmes communistes sont aussi des différences de rôles et de fonctions. Même s'il reste du chemin à parcourir, beaucoup de femmes communistes assument des responsabilités politiques traditionnellement masculines. Et toutes ces femmes ne se sentent pas des « hommes manqués », mais entendent ne pas renoncer à la communication entre femmes. Voulons-nous commencer à en discuter ensemble ? Quel sens cela a-t-il d'exercer la différence quand on est secrétaire régionale ou fédérale, quand on est bourgmestre, etc, etc. Quelle est la relation que l'on construit avec les autres femmes ?

Voilà des questions que je me pose quotidiennement. Et je ne suis certainement pas la seule à le faire. Je perçois le risque d'une contradiction douloureuse entre les femmes ; je crains que l'exercice de la différence devienne la pratique d'une partie seulement des femmes et que cette pratique soit paradoxalement vécue comme une faiblesse plutôt que comme force, par les femmes qui assument des rôles traditionnellement masculins : cette contradiction doit être mise en évidence et envisagée avec sérénité. Autrement, il peut arriver que certains nouveaux éléments de la force féminine, que nous avons voulu avec obstination, se traduisent en nouvelle faiblesse. Ou pire, que certaines d'entre nous parlent deux langages, un dans les lieux mixtes, un autre entre femmes.

Je crois que l'affirmation « de par les femmes, la force des femmes » a besoin pour une part d'être confrontée à l'expérience que plusieurs d'entre nous sont en train de vivre. Pour la première fois un document congressuel du parti fait de la différence sexuelle un point fort de la politique. C'est un fait extraordinaire.

Notre responsabilité à toutes, celle des femmes communistes et des femmes qui nous ont aidées durant ces années est aujourd'hui d'autant plus grande. La vieille question du rapport entre les femmes et la politique se représente dans toute son épaisseur. La multitude des expériences des femmes peut représenter une grande richesse pour commencer à étudier cette question et la résoudre.

à propos du féminisme allemand en rfa

le féminisme, baromètre de l'acquis des femmes

interview de :
alma steinberg

Alma Steinberg est sociologue. Elle a effectué en free lance à l'Institut de Recherches Marxistes de Francfort des études sur les femmes : les relations entre les sexes, le rapport entre classe et sexe, l'origine du patriarcat, etc. Actuellement, elle prépare un doctorat sur la Formation de l'identité féminine axé sur le rôle de la « relation d'amour » dans ce contexte.

Propos recueillis par Marisa Giuliani à Francfort, le 20 janvier 1990

CM - Pourriez-vous retracer les moments principaux de la naissance du mouvement féministe en RFA ?

AS - En ce qui concerne l'origine du mouvement féministe en RFA, deux courants sont généralement reconnus. Le premier se réfère à l'engagement des étudiantes du SDS (*Socialistische Deutsche Studentinnenbund*), l'autre se réfère à la protestation contre le paragraphe 218 qui pénalisait l'avortement.

Les deux courants virent le jour au début des années '70. Pour les étudiantes, leur mouvement a commencé simultanément dans toute la République Fédérale d'Allemagne, suite à un *Bundeskongres* de la SDS à Francfort. A cette occasion, une chercheuse très connue, après avoir jeté des tomates en signe de protestation, a tenu un discours sur la position des femmes contre la domination masculine. Il était habituel dans la société de l'époque de considérer les femmes incapables de rédiger des pamphlets mais juste bonnes à les taper et distribuer.

La campagne contre le paragraphe 218, c'est-à-dire pour la dépenalisation de l'avortement, fut lancée dans toute la RFA par la revue *Stern*, qui ensuite publia les résultats de la campagne « J'ai avorté ». A

cette occasion, dans toutes les grandes villes, ont été fondés des « groupes-218 ». Les mots d'ordre étaient « le privé est politique » pour les étudiantes, et « mon ventre est à moi », soit le droit d'être maître de son propre corps, pour les femmes engagées dans la campagne de dépenalisation de l'avortement.

Une fusion pratiquement naturelle des deux courants s'est opérée et une discussion afin de sensibiliser la population a été entamée sur des thèmes tels que la sexualité, le travail à la maison, avoir des enfants, etc. Dans la deuxième partie des années septante, les premières tentatives de former des groupes organisés de femmes autour d'un « mouvement de projets » ont vu le jour. A ce moment-là, on situe la fondation des « maisons pour femmes », des « cafés pour femmes », les premiers films de femmes, les premiers centres de santé pour femmes. En somme une organisation féministe relativement structurée.

CM - *Quels changements ce mouvement a-t-il suscités dans le panorama culturel et politique de la RFA ?*

AS - La démocratisation dans le domaine politique constitue l'apport le plus important du mouvement des femmes. Ainsi, dans toutes les grandes organisations sociales, dans les partis, tant au sein des *Grünen* que du *SPD* et des partis conservateurs, on a dû accepter la représentation des femmes. Dans les syndicats le processus a été le même. Le prochain pas dans la voie de cette démocratisation devrait être l'égalité dans le domaine du travail, un processus qui se déroule sous le slogan « révision du travail ». Dans le mouvement des femmes existent des positions différentes à ce sujet. Le dialogue sur ce thème dans les partis politiques et les syndicats ne fait que commencer. D'après les statistiques la discrimination sur le marché du travail existe toujours. La discrimination dans les traitements aussi. Les anciens désavantages traditionnels des femmes existent toujours mais avec la différence que maintenant plusieurs femmes dans le monde politique sont en mesure d'exercer une pression.

Personnellement je pense que le mouvement féministe aura assez de force pour aboutir à des résultats.

Toutefois dans les années '80 à l'intérieur du mouvement féministe se sont développées des positions divergentes à l'égard de l'égalité hommes/femmes. Après la position plutôt « radicale » du féminisme des années '70, au début des années '80 une nouvelle position a réclamé au niveau politique un **traitement pour le travail de la femme au foyer**. Ce mouvement est aujourd'hui plus fort que le mouvement radical et souligne les aspects positifs de la féminité et du rôle traditionnel de la femme.

Les deux tendances du mouvement avancent des demandes politiques différentes : la première revendique l'égalité hommes/femmes, la deuxième dit que priorité doit être donnée à l'indépendance matérielle, c'est-à-dire à un traitement pour le travail de la femme au foyer, et puis on verra...

Dans les années '80 une autre tendance s'est ajoutée, l'écolo-féminisme, qui outre la demande du paiement du travail ménager de la femme, est contre l'évolution de la technique et pour le rôle matriarcal de la femme, donc la femme à la maison et la mère occupe une place sociale dominante. C'est la même position que celle du féminisme pour « le traitement de la femme au foyer ».

La conception radicale du féminisme s'est conservée pendant les années '80, représentée par Alice SCHWARZ, qui publie la revue *EMMA*, et qui a relancé la campagne « pornographie » contre le sexisme masculin comme dans les années '70, mais actualisée et qui trouve une nouvelle résonance politique.

De plus il y a un courant qui s'appelle socialiste-féministe, qui est plutôt de tendance communiste et dont l'importance est quasiment nulle.

Pour ce qui est du rôle joué par le féminisme vis-à-vis des formes culturelles masculin/féminin, les différents groupes de femmes essaient de rompre sur le plan culturel avec les clichés traditionnels hommes/femmes et le sexisme des hommes.

Sur le plan de la violence, la question de la pornographie, l'humiliation des femmes et la violence sexuelle sur les petites filles, le mouvement des femmes est arrivé à sensibiliser la conscience publique et à provoquer une discussion sur la nécessité de changer les mentalités. Les hommes se déclarent d'accord pour le changement de mentalités, mais en pratique ce changement ne voit pas le jour. Comme toujours les statistiques montrent que la violence n'a pas diminué, mais augmenté. Ceci peut aussi s'expliquer par le fait que de plus en plus de femmes sont prêtes à dénoncer ces choses. Mais on peut malgré tout conclure qu'il y a un changement dans la mentalité des hommes.

Le deuxième aspect culturel, réussi grâce au « mouvement des projets » et à tous les groupes d'entraide, est que dans le domaine culturel une forte présence collective des femmes peut se manifester publiquement. Ainsi les femmes ont gagné un morceau d'identité culturelle.

CM - Où se situe la revue *EMMA* dans ce panorama ?

AS - *EMMA* a été la première revue de femmes. Environ en '74, Alice SCHWARZ a fondé cette revue, dont les points de développement

prioritaires sont la relation entre les sexes, le problème de la subordination des femmes et le sexisme des hommes dans toutes ses variantes. La revue *EMMA* qui représente la position radicale du féminisme, rédigée d'une façon très populaire, est arrivée à un tirage de 80.000 exemplaires.

CM - *Quelle a été l'attitude du mouvement féministe pendant les années de plomb, à l'égard des mouvements terroristes ?*

AS - La question de changer la société avec violence n'a pratiquement pas trouvé de résonance chez les femmes et y a toujours joué un rôle très minime. Il existe un petit groupe avec très peu d'adhérentes et qui n'arrive pas de ce fait à se faire remarquer. La violence et le terrorisme sont redevenus d'actualité avec l'arrestation et l'inculpation d'une journaliste féministe populaire, Ingrid STROEBEL, qui écrit notamment pour la revue *EMMA*. Elle a été condamnée en raison de ses liens présumés avec le mouvement terroriste et pour l'avoir soutenu.

Le mouvement féministe et tous les mouvements démocratiques ont soutenu Ingrid qui affirme : « *Je n'ai rien à faire avec les mouvements terroristes* ».

CM - *Quel rôle le mouvement féministe allemand peut-il jouer dans l'évolution actuelle des deux Allemagnes ?*

AS - Actuellement en Allemagne de l'Est existent des organisations du style *Der Demokratische Frauenbund* (Union Démocratique des Femmes) ou des organisations syndicales, qui ont oeuvré dans le cadre d'une politique d'Etat d'une façon administrativo-bureaucratique, même contre l'intérêt des femmes.

En Allemagne de l'Est où existe un retard socio-structurel, les femmes sont concentrées dans le secteur des services, dans les industries du textile et du métal léger, dans des positions subordonnées, donc une situation pareille à celle que l'on connaît en RFA, jusque dans les rémunérations.

En ce qui concerne l'inégalité de rémunération entre les sexes, les femmes sont très peu rémunérées dans les deux Allemagnes. En RDA, avec une proportion élevée de femmes au travail, le problème du travail ménager de la femme se pose d'une façon aigüe. La participation de l'homme aux travaux ménagers est très faible et par conséquent les femmes sont représentées très peu dans la politique. Les femmes d'Allemagne de l'Est sont mieux représentées qu'en RFA dans la vie politique de niveau inférieur, soit dans les Conseils communaux, mais dès qu'on parle des Conseils d'Agglomération, du Conseil d'Etat, du



Parlement, etc., leur représentation reste difficile à cause de leur situation familiale.

On a pu constater dans les dernières années que dans les universités et les milieux académiques un certain nombre de femmes avaient accès à la littérature occidentale et pouvaient participer à des échanges Est-Ouest. Dans les prochains mois, à partir de ces cercles de femmes, des organisations de femmes se constitueront très vite. La discussion théorique, des contacts, des échanges d'idées, des rendez-vous sont

pris pour les prochaines semaines, entre autres à l'Université de Berlin et dans d'autres universités.

A ma connaissance, en ce qui concerne la question de la réunification des deux Allemagnes ou de l'Allemagne de deux nations, il n'existe pas encore un point de vue concret du mouvement féministe. Mais je pense que de grandes parties de ce mouvement choisiront et plaideront pour l'Allemagne de deux nations. C'est aussi la position politique du mouvement démocratique et je pense que l'idée d'une seule Allemagne politique sera refusée par le mouvement féministe.

CM - *Quel est l'intérêt du féminisme allemand pour le thème de l'Europe ?*

AS - Le thème de l'Europe a joué un rôle au cours des deux ou trois dernières années dans le mouvement des femmes, auprès des femmes qui s'intéressent aux problèmes sociaux et du marché du travail. Elles ont étudié les lois européennes et tout ce qui est planifié à Bruxelles. A ce sujet cohabitent deux positions, une qui exprime des espoirs énormes envers les lois européennes, qui pourraient influencer positivement la situation de la femme en RFA puisque sont en discussion des lois antidiscriminatoires plus avancées qu'en RFA. L'autre position craint notamment un nivellement vers le bas des lois dans le domaine du travail de nuit, du congé maternel, etc., qui entraînerait une concurrence sur le marché du travail beaucoup plus forte dont les femmes seraient les premières victimes.

En ce qui concerne des thèmes culturels, tels que le patriarcat et la destruction d'une telle structure en Europe, il n'y a pas de discussion du tout.

CM - *Y a-t-il des contacts et des similitudes avec les mouvements féministes des autres pays européens ?*

AS - Il y a très peu de contacts avec d'autres mouvements féministes en Europe. Un tout petit mouvement de féministes socialistes, qui se regroupe autour de la revue théorique *Das Argument*, effectue depuis des années un échange régulier avec des femmes en Europe. Il y a là un échange sur des positions théoriques. Par exemple on sait qu'en Grande-Bretagne le thème racisme/sexisme joue, contrairement à la RFA, un rôle important dans le mouvement féministe. En dehors de cela on peut dire qu'il n'y a pratiquement pas de contacts avec d'autres mouvements de femmes en Europe, sauf quelques échanges au niveau universitaire.

CM - *Quels sont les contacts entre le mouvement féministe allemand et*

les groupes organisés de femmes immigrées ?

AS - En RFA très peu de femmes immigrées s'organisent en groupe et il faut dire qu'il y a aussi très peu de soutien et de collaboration de la part du mouvement féministe de la RFA envers elles. Ces femmes reçoivent une aide sociale de la commune ou de la ville, mais il n'y a pas une organisation et un engagement politique qui mettraient en lumière leur situation dans le but d'exercer une pression politique. Les femmes immigrées désavantagées, qui subissent une structure patriarcale plus forte que les femmes allemandes, n'ont presque pas la possibilité de s'engager politiquement et le mouvement féministe allemand n'a pas encore trouvé de réponse à ce problème. Dans toutes les maisons de femmes - de femmes battues ou violées - le nombre de femmes immigrées est très, très élevé. Les femmes immigrées très liées à leur culture ont beaucoup de problèmes à entrer dans une organisation politique ne correspondant pas à leur identité culturelle. Chez nous en plus il n'existe pas de discussion théorique sur le problème du racisme/sexisme. On trouve cependant en RFA des groupes de femmes mariées avec un homme étranger et auxquels participent également des femmes immigrées. A Francfort un de ces groupes travaille depuis longtemps, se rencontre, organise des conférences auxquelles se joignent aussi des femmes immigrées, et est en mesure de se prononcer sur ces problèmes. Il met l'accent sur l'intégration multi-culturelle et la coexistence de plusieurs cultures dans la même famille. Il n'est pas géré par des femmes immigrées, même si sa thématique concerne l'immigration. L'important dans ce groupe est donc la présence de femmes allemandes mariées avec un homme étranger et qui connaissent actuellement des problèmes dans leur environnement, la société ou même avec leurs maris.

CM - Et l'attitude des femmes par rapport aux nouvelles technologies de reproduction ?

AS - C'est le refus total. Dans tous ses divers courants, l'attitude du mouvement féministe est unanimement négative vis-à-vis des nouvelles technologies de reproduction.

Toutes les applications des nouvelles technologies de reproduction sont considérées comme une augmentation du pouvoir de l'homme sur le corps de la femme.

Interviennent aussi des raisons éthiques et également écologiques : combien de violence contre la nature peut-on encore se permettre ? Il n'est pas admis par exemple que des femmes sans enfants ou des lesbiennes disent : « Je veux devenir mère contre ma biologie ». En effet, il existe la possibilité d'adopter des enfants. L'argument « Je veux un enfant parce que je veux me reproduire biologiquement » n'est pas

acceptable. Le stress d'arriver à avoir un enfant par les nouvelles technologies de reproduction est tellement grand qu'on peut le comparer à la souffrance de rester sans enfant.

CM - *Où en est le mouvement des femmes allemandes aujourd'hui ? Comment voyez-vous le futur ?*

AS - A présent, le mouvement féministe court le risque d'institutionnalisation et a peur de voir se perdre sa radicalité. En effet, au niveau communal existent une série de postes budgétaires pour l'égalité hommes/femmes et diverses grandes entreprises ont plusieurs projets de promotion des femmes. Le but de ces stratégies est de contenter les femmes par de petits avantages.

Le mouvement des années '80 se fait sur un autre niveau que celui des années '70 et il est fort probable que l'on avancera dans le domaine de l'égalité hommes/femmes, soit sur le plan des rémunérations, du partage du travail, du marché du travail, mais à condition que l'on attribue aux femmes des places « fortes » dans les syndicats.

Pour l'horaire flexible, le point de vue des femmes qui demandent la réduction de l'horaire afin de pouvoir permettre de faire ensemble (hommes/femmes) l'éducation des enfants, le ménage et le temps libre, n'a pas encore été concrétisé, mais cette idée progresse au niveau des syndicats.

Le mouvement féministe constitue un baromètre pour savoir dans quelle mesure les acquis des femmes sont solides et avancés.

Sommaire de la Chronique Féministe n°34

Pré-texte aux pré-textes	3	
<i>Devant la complexité du problème du voile, nous avons ouvert nos colonnes à une diversité de réflexions</i>		
Communiqué de presse	4	
Interdire, c'est parfois promouvoir	5	
Le tchador que je porte est invisible	6	
Un espace tenu	8	
Solidaire	9	
Le voile islamique	11	
Les femmes palestiniennes ont gagné une bataille	12	
Fiction: <i>Le principe d'égalité des chances</i>	13	
Attentives: <i>Société</i>	15	
Avortement en Belgique, avortement en Roumanie. Divorce: créances alimentaires et droit de garde. Un massacre... à la lecture de l'antiféminisme		
Réparer les dégâts du patriarcat. Journée internationale des femmes		
<i>Social</i>		21
Famille et travail: dix mesures proposées par le Ministre de l'emploi. Retraite des femmes et information. Le travail des femmes, une source d'endettement. Québec: la pauvreté accrue des femmes. France: sécurité sociale et sexisme primaire.		
<i>Présent</i>		27
Un conservateur nommé Gabrielle. Jo Walgrave au Conseil National du Travail. Un premier prix pour une recherche sur la grossesse non désirée.		
Dar el Amal fête son Xe anniversaire. Eglise anglicane: oui à l'ordination de femmes-prêtres. Nelle Zélande: une 1ère femme évêque dans l'Eglise anglicane		
<i>Passé</i>		31
Marie Popelin. Dolorès Ibarruri, la Pasionaria.		
<i>International</i>		34
Pour les femmes, un pastiche de la Convention internationale des droits de l'enfant.		
Document	26	
<i>Le mouvement des femmes palestiniennes: des salons aux comités populaires de l'Intifada</i>		
Lectures et Bibliothèque		

CHRONIQUE FEMINISTE est éditée par l'Université des Femmes, 1a, Place Quetelet - 1030 Bruxelles - Tél: 02/219.61.07
Par numéro: 150 Fb. Abonnement de 5 numéros: 500 Fb.
(Au compte de la CGER 001-1118659-34)



SI TU TE FAIS
STÉRILISER, JE
ME FAIS STÉRILISER
AUSSI.

J'EN AI PAS
LE DROIT
DE
T'IMPOSER
CE
SACRIFICE

CLAC
CLAC

Waringin

la maternité : projet plutôt que destin

anne herscovici

Adopté ou amendé et renvoyé au Sénat, le projet de loi Herman Michielsens-Lallemand sur l'interruption de grossesse?
Tombé ou seulement secoué, le gouvernement?
Responsabilisées ou minorisées, les femmes?
A l'heure où j'écris ces lignes, je nage en plein suspense.

Je sais que la Commission de la Justice de la Chambre a commencé la discussion, que le Conseil d'Etat souhaite que le législateur ne laisse pas au juge le soin d'apprécier «la vérification de conditions dont le contenu juridique est imprécis, et sans doute, indéfinissable...», que le PSC essaie de concilier l'inconciliable, que le CVP est fort isolé d'autant que ses Ministres préféreraient poursuivre l'oeuvre gouvernementale entreprise.

Un mauvais scénario de science-fiction a aussi été imaginé: un troc entre avortement et budget, réforme de l'Etat ou mutuelles.

Et les femmes restent vigilantes.

Et les subventions des crèches ont été réduites le 1er février!

Brouillée avec la boule de cristal, je ne risquerai qu'un seul pronostic: la solution législative retenue aura plus d'importance pour les principes que dans la pratique.

En effet, la science allant, selon la formule de Mitterrand, plus vite que l'homme, et plus vite encore que les hommes politiques belges, la pilule RU 486 -produit abortif de caractère chimique-déjà commercialisée dans plusieurs pays, pourrait bien rendre caduque notre législation, dès après son adoption.

Si la science va de plus en plus vite, les femmes n'ont pas traîné non plus: il n'a fallu que deux générations pour que s'impose l'idée que la maternité est un projet plutôt qu'un destin. Et qu'elle n'est plus l'unique projet possible des femmes.

La plupart des adolescentes vivent cela comme une évidence , mais par contre, pilule et stérilet, qui ont libéré leur mère de la «grande peur d'aimer» sont relégués par elles dans la catégorie des vieux machins «appartenant à la génération de leur mère et rejetés pour cette raison»⁽¹⁾.

Au-delà de la vexation personnelle et du fou rire , ce témoignage de gynécologue m'a donné l'envie de replonger dans le temps pour rappeler quelques éléments récents de l'histoire des femmes encore absents des cours d'histoire avec un grand H.

si proche et si irréal

En 1972, dans l'ancien temps, l'article 382 du Code pénal contenait encore toujours des dispositions sanctionnant «quiconque aura exposé ou distribué des objets spécialement destinés à empêcher la conception ou aura fait de la réclame pour en favoriser la vente (...)».

Plus révélatrice et ahurissante encore est la place occupée par cette question. Sous le titre «Des outrages publics aux bonnes moeurs», le législateur de 1923 a prévu, dans un même article, les mêmes peines pour la publicité en faveur de la contraception et pour...»quiconque aura chanté, lu, récité des obscénités dans les réunions ou lieux publics».

Quels rapports pouvaient bien trouver H. Carton de Wiart et les parlementaires de l'époque entre revues pornographiques, chansons grivoises et contraception?

Les mêmes, j'imagine, que ceux que voyaient ces experts de la Commission des problèmes éthiques qui exprimaient dans leur rapport, déposé fin 1974 (dit des douze), leur crainte qu'information à la contraception soit confondue avec érotisme, et entraîne la dépravation des moeurs.

Quoi qu'il en soit, ce qui était visé en 1923 , ce n'était pas les bonnes moeurs, ni le caractère aléatoire des méthodes contraceptives de l'époque mais tout simplement la natalité.

Et la Belgique ne faisait pas , à cet égard , exception.

En France, les stratèges politiques et les militaires interdirent dès 1920 la diffusion de l'information sur les méthodes contraceptives. Il s'agissait, au lendemain de la guerre 14-18 de repeupler le pays et d'égaliser démographiquement l'Allemagne pour mieux lui tenir la dragée haute.

Faut-il dire que, comme en Belgique, la loi pénale sera sans portée démographique, mais responsable de catastrophes en santé publique. Pour les femmes: la peur, la honte, la mort.

Cette législation a en effet contribué à maintenir l'ignorance des méthodes contraceptives, non seulement chez les citoyens, mais aussi dans le corps médical. L'enseignement à leur propos fut en effet ignoré dans toutes nos universités avant la 2ème guerre mondiale!

En 1956, en France, la doctoresse Weill-Hallé a le culot d'aborder le problème au premier congrès de morale médicale. Elle déplore l'impossibilité de concilier les exigences de la loi et le respect de la conscience professionnelle, et elle plaide qu'aucune considération d'ordre religieux ou politique ne peut justifier le refus d'indication contraceptive à des femmes dont la santé, ou l'équilibre, est menacée par une nouvelle grossesse ...

Le président du congrès n'apprécie pas du tout cette demande de reconnaissance de la contraception thérapeutique ...

Le corps médical se tait. Les femmes commencent à murmurer: le mouvement français pour le planning familial naît en 1960.

Sa secrétaire générale écrit en 1961: «le tabou est levé, l'idée fait son chemin».

Mais revenons en Belgique où, à la même époque (60-61), Willy Peers est suspendu de toute activité clinique pendant deux ans pour prescription de moyens anticonceptionnels !

Il doit introduire deux recours au Conseil d'Etat pour pouvoir reprendre son travail à la maternité provinciale de Namur.

C'est en 1966 qu'est déposée au Parlement, par Guy Cudell, la première proposition de dépénalisation de la propagande anticonceptionnelle.

Qui soupçonnerait, aujourd'hui, que les Ministres de la Justice Wigny et Vranckx (PSC et PSB) amendèrent et réamendèrent l'un après l'autre cette proposition, de façon telle que pendant sept ans, rien ne fut décidé! Jusqu'à l'arrestation de Willy Peers.

Cela étant dit, le droit avait déjà pris un sérieux retard sur la vie : un premier centre de planning familial fonctionnait déjà à Anvers depuis 1956, et Gand et Bruxelles avaient suivi en 1962.

Bien plus, les pouvoirs publics ont assuré, à partir de 1970, une aide financière aux centres de planning -bien plus nombreux depuis- dont le rôle était précisément l'information à la contraception.

Hypocrisie et sens pratique bien belges?

Mais avec l'arrestation de Willy Peers pour avortement, et l'énorme mobilisation de solidarité et la campagne de sensibilisation qu'elle provoque, impossible de faire plus longtemps semblant. Le gouvernement dépose un projet de loi sur les contraceptifs. Et ceux qui n'avaient, jusque là pas voulu en entendre parler, découvrirent soudain les mérites d'une «information adéquate»...pour mieux renvoyer à plus tard le débat sur l'avortement. Néanmoins, il y eut 13 sénateurs irréductibles (sur 131), et on refit des commentaires sur la «mentalité contraceptive entraînant la mentalité abortive».

Quant au Ministre CVP de la Santé, J. De Saeger, son ardeur à mettre en oeuvre une politique de soutien aux centres de planning familial ne fut jamais excessive. Sa préoccupation majeure en la matière était de ne pas voir «l'information sur les moyens contraceptifs dégénérer en publicité tapageuse» ou «en campagne pour limiter les naissances».

Parlons-en des naissances: est-ce vraiment un hasard si Willy Peers -déjà et encore lui- avait été un des pionniers les plus dynamiques de l'accouchement appelé, un peu légèrement, sans douleur? Cette méthode avait introduit en tout cas un changement radical d'attitude vis-à-vis de la femme enceinte et de son accouchement. Vis à vis des femmes, et de la maternité. A l'ordre du jour: vivre l'accouchement plutôt que le subir, la compréhension et la maîtrise plutôt que la peur et la fatalité.

Cela ne plut pas à tout le monde.

Mais la résistance du corps médical s'expliquait sans doute plus par sa crainte d'une perte de pouvoir que par son attachement au précepte qui voulait que la fille d'Eve enfantât dans la douleur...

Certains médecins furent si troublés qu'ils imaginèrent que, sans souffrance, il n'y aurait plus d'amour maternel...

C'était au début des années 50. Willy Peers était déjà communiste.

la vie des femmes hors jeu

Accouchement, contraception, avortement: trois moments au coeur de la vie -et parfois de la mort- des femmes, trois éléments qui fondent sous toutes les latitudes une expérience commune des femmes, trois sujets contenus jusqu'il y a peu dans la sphère privée, hors de l'histoire. Celle des hommes, qui fait un peu de place à la grossesse et beaucoup à l'héritier public.

Comment expliquer qu'il ait fallu, au-delà de toutes les années d'indifférence et de silence, plus de sept ans pour dépénaliser l'information à la contraception et plus de vingt ans pour qu'aboutisse une proposition de dépénalisation de l'avortement.

Si ce n'est parce que les femmes, d'abord exclues du suffrage pourtant appelé universel, l'ont été aussi de toutes les instances de décision. Et que leur présence y est encore aujourd'hui marginale. Cette marginalité des femmes au pouvoir, dans la vie politique et parlementaire, est à mon sens un des traits les plus caractéristiques des débats sur l'avortement. Mais aussi la marginalité des hommes politiques dans la vie ; leur «étrangéité» au quotidien.

Comment expliquer autrement une si longue résistance à l'adoption d'une loi qui ne fait rien d'autre que soustraire l'avortement à une clandestinité ou une illégalité tolérées. Personne ne nie en effet que l'avortement, que l'on prétend regrettable, est une pratique vieille comme le monde et partie intégrante de l'histoire des femmes.

N'est-ce pas cette présence de l'avortement -ne fût-ce que comme question- dans la vie quotidienne des femmes qui explique la notoriété rapidement acquise ces derniers mois par Mme Herman-Michielsens, première femme politique à avoir été élue «Femme de l'année» et par R. Lallemand, promu en janvier «Bruxellois de l'année». Désignations d'autant plus significatives qu'elles n'émanent pas de jurés laïcs.

Protéger la vie et les plus faibles est une préoccupation tout à fait légitime, mais est-ce vraiment cette volonté qui anime les opposants à la dépénalisation? Il est difficile de résister à la tentation de rappeler que le législateur de 1887 criminalise l'avortement, mais n'a rien à dire sur le travail des enfants et des femmes (enceintes aussi) dans la mine (y compris au fond), et tolère fort bien les salaires de misère, la faim, une mortalité infantile effrayante.

Ou encore qu'il lui fallut réfléchir de 1886 à 1913 pour adopter en France une loi interdisant d'employer une femme dans un établissement industriel et commercial dans les quatre semaines précédant son accouchement. Eliane Gubin nous rappelle ci-après ce qu'il en fut en Belgique.

Plus près de nous, comment expliquer -au vu de la puissance politique des «protecteurs de la vie»- que la Belgique ait été jusqu'il y a peu championne d'Europe -Portugal excepté- des mortalités prénatales, néonatales et infantiles?

Et pourquoi le gouvernement n'est-il pas menacé de tomber depuis que l'on sait que la Belgique détient le record européen des décès d'enfants par accidents de la route?

Quels moyens déterminants ont-ils été attribués à la recherche scientifique pour combattre les maladies sexuellement transmissibles, responsables de la plupart des cas de stérilité?

Quelles initiatives de grande ampleur pour combattre le drame des enfants (et des femmes) battus, et les accidents domestiques (première cause de mortalité et de mutilation des enfants de 3 à 5 ans en Belgique)?

Mais dans la mesure où le respect de la vie est néanmoins, et si peu que ce soit, la préoccupation des parlementaires opposés à la proposition de loi Herman-Michielsens-Lallemand, cette préoccupation ne traduit-elle pas, dans sa conception absolutiste -intenable par ailleurs⁽²⁾- une indifférence effrayante aux vies réelles, dans toutes leurs dimensions, avec leurs contradictions?

Est-ce faire justice aux valeurs que d'en faire des dogmes étrangers aux réalités? Et ce refus de, ou cette incapacité à prendre en compte des réalités n'est-il pas le fait d'une catégorie bien précise de la population: hommes et protégés?

Des hommes qui se protègent du doute... et des femmes. Ils s'en protègent d'autant plus aisément que les femmes sont très minoritaires dans les directions des partis et au Parlement. Minorité numérique, et fragilité statutaire (présence liée à un quota, invitation en tant que responsable de commission féminine...) rendent l'expression d'un point de vue, politiquement minoritaire dans le parti, périlleuse.

Tolérées plus qu'encouragées, les femmes politiques n'osent pas encore toutes quitter la «salle de jeux»⁽³⁾, avoir le mauvais goût de contrarier le parti. Il s'agit pour elles d'être dignes des responsabilités qu'on a bien voulu leur confier. Résultat: autocensure et double discours. Nous avons toutes entendu -à titre privé- des élues du PSC et du CVP dire leur accord avec la dépénalisation de l'avortement, mais ajouter aussitôt que défendre ce point de vue publiquement équivaldrait pour elles à la mort politique...

Et de toute évidence, en Belgique, les réseaux féminins de solidarité ne sont pas encore assez solides pour casser les chaînes de cette situation d'otages qui rend trop de femmes politiques impuissantes.

Encore que tout indique qu'entre Sénat et Chambre, un vent féminin ait soufflé. Les amendements déposés par le PSC à la Chambre reconnaissent en effet que «la femme peut en raison de la prolongation de sa grossesse être confrontée à une situation de conflit de valeurs (...) et que le choix a un caractère personnel, intimement lié à la nature profonde de la personne»⁽⁴⁾.

femme sans conscience

Mais là où la compréhension s'arrête, c'est quand il s'agit d'une reconnaissance légale de la capacité des femmes à effectuer des choix responsables, hors contrôle (d'un juge, d'une structure d'accueil obligatoire...)

Aurait-on entendu, dans une assemblée mixte et paritaire, tellement de voix autorisées oser fonder un raisonnement sur la légèreté, l'irresponsabilité des femmes: sans condamnation -au moins de principe- de l'avortement, les femmes y recourraient par caprice, confort, faiblesse, égoïsme...

Mépris ou méconnaissance, c'est l'image de la sorcière qui hante les bancs des parlementaires, et cela, même quand ils acceptent -en fait- la dépénalisation ⁽³⁾. Tout se passe comme s'il fallait donner des gages, sauver les apparences. Au prix même d'un résultat contraire aux objectifs déclarés. Une commission d'accueil obligatoire ⁽⁴⁾, c'est en réalité l'institutionnalisation du mensonge, des demi-vérités, des justifications «prêtes à porter». C'est aussi, surtout pour les femmes des milieux populaires, celles qui ne jonglent pas avec les mots, moins encore quand il s'agit de «ces choses-là», une mise à nu humiliante supplémentaire.

«Autant il est indispensable qu'existe un réseau large et diversifié de structures d'accueil aptes à répondre à la diversité des demandes, autant l'obligation de s'y rendre en détruit la portée et le sens véritables. Etre obligé de demander assistance, être obligé de recourir à une structure d'accueil, c'est ne plus être entièrement accueilli. En créant la dépendance, on prive le consultant de son autonomie. Rendre ce passage obligatoire, sous quelque forme que ce soit, et spécialement dans un texte pénal, ce serait transformer en structure administrative ou judiciaire une aide qui n'est possible que si elle est désirée».

Pourquoi ce refus de l'expérience des centres de consultation conjugale, de planning familial (pluralistes, laïcs et chrétiens)?

Si ce n'est parce que ces parlementaires croient devoir protéger les femmes contre elles-mêmes: leur désinvolture, leur inconscience naturelle les amèneraient à négliger la contraception, et l'absence de garde-manger, à banaliser l'avortement.

Voilà bien des idées d'hommes: ils ne soupçonnent visiblement pas que la pratique contraceptive est complexe, que l'information ne suffit pas dans un domaine où la part d'irrationnel est et restera grande.

Peuvent-ils imaginer le poids souvent non partagé de cette pratique, la mauvaise tolérance, la lassitude, les angoisses, les malentendus, les désirs contradictoires et l'attitude ambivalente à l'égard de la maternité?

Quant à imaginer éviter les avortements par des condamnations, même symboliques, par l'entretien d'un climat culpabilisant, c'est ignorer l'histoire.

Je suggère à ceux qui ont encore quelques doutes à cet égard la référence roumaine: une législation répressive, des femmes sous haute surveillance, les taux de mortalité des femmes -en couches ou à la suite d'avortement clandestin (150 décès pour 100.000 naissances)- et celui des enfants (22 pour 1.000) parmi les plus élevés d'Europe, et treize mille orphelins de moins de trois ans. La légalisation de la contraception et de l'avortement a été l'une des premières initiatives des nouveaux dirigeants de Bucarest.

Les condamnations pénales et le risque de mort n'ont jamais rien empêché. Que penser alors de l'efficacité d'une condamnation morale par l'entremise du Code pénal! Contribuera-t-elle à éviter la banalisation de l'avortement?

Puise c'est cela qui semble la préoccupation majeure de bon nombre des parlementaires «de bonne volonté».

Si certains décèlent là un louable tracas de pères soucieux de protéger leurs femmes-enfants, j'y vois quant à moi un(e) extraordinaire mépris(e), une méfiance insultante à l'égard des femmes qui ne savent que trop, comme l'a écrit Anne Sylvestre, que

*«ce n'est pas une fête
c'est plutôt une défaite
mais c'est la mienne
ils ont bien de la chance
ceux qui croient que ça se pense
ça se hurle et ça se souffre
c'est la mort et c'est le gouffre
c'est la solitude blanche
c'est la chute l'avalanche
c'est le désert qui s'égrène
larme à larme peine à peine»* ⁽⁶⁾.

Les femmes ont «envahi» le monde du travail, la vie sociale et culturelle, la recherche et la formation. Sérieusement.

Responsables dans leur vie professionnelle, sociale, familiale, pourquoi deviendraient-elles incapables et irresponsables face à la procréation? Par égoïsme, froideur calculatrice, faiblesse naturelle?

Et si au contraire, les demandes d'avortement traduisaient un très grand sens des responsabilités, le sérieux avec lequel les femmes envisagent la maternité, la valeur qu'elles lui accordent. Dans une société qui -en fait- n'y accorde pas d'importance, la cantonne dans la banalité ancillaire.

une nouvelle idée de la maternité

Les responsables politiques ont certes célébré et célèbrent encore les joies de la maternité.

Mais n'est-ce pas pour mieux escamoter toutes les autres capacités créatrices des femmes, pour mieux s'abstenir de toute politique assurant droit de cité à toutes les dimensions de la vie.

Les femmes veulent aujourd'hui, dans leur immense majorité, insérer leur maternité dans un projet de vie complet, pouvoir être mère ou ne pas l'être sans devoir renoncer au travail, aux sentiments, aux savoirs, à la vie sociale.

Combien d'avortements ne sont-ils pas liés à l'écart, à la distance entre la maternité rêvée et les possibilités réelles d'assumer cette maternité?

L'état de détresse ne naît-il pas précisément de cette prise de conscience - au plus profond de soi- de ne pouvoir assumer un enfant?

Pour mille raisons les plus personnelles, y compris l'absence du désir d'être mère, mais aussi bien souvent, parce que notre société, construite sur un modèle masculin, ne prend pas au sérieux la maternité.

La vie éclatée des femmes: voilà la banalisation à combattre.

la dépénalisation: indispensable mais insuffisante

Dépénaliser l'avortement, c'est une réponse indispensable mais partielle au problème: il ne faudrait pas en rester là.

Il est urgent de créer les conditions d'un plein exercice de la liberté de choix.

Je ne veux pas parler ici de politique familiale. Encore qu'il n'est pas superflu de rappeler que Monsieur Martens en promet une depuis 1973, et chaque fois qu'il est question de dépénaliser l'avortement. C'est en «tribune libre» du *Soir* que W. Martens, alors président du CVP,

appelait, le 10 mars 1973, les progressistes à «ligner leurs forces pour mener pareille politique (familiale) et pour rassembler les moyens financiers qu'elle exige(..). Elle suppose un changement de mentalités permettant à notre société d'accorder davantage d'attention à l'enfant. Elle implique que soit repensée notre politique en matière notamment d'enseignement, d'urbanisation, de transports (...)»

Quand l'année 90 s'ouvre sur la diminution des subsides aux crèches et le licenciement des gardiennes dans les écoles communales de Liège ... Chacun fera son bilan!

Reconnaître la valeur de la maternité, ce n'est pas non plus -même si c'est mieux que rien- proposer quelques trucs pour que les femmes puissent se débrouiller dans la double journée de travail, pour qu'elles puissent, elles, mieux concilier travail et famille. Ni ressortir le vieux plaidoyer patriarcal - plus que chrétien - pour l'enfermement honoré au foyer.

Reconnaître la valeur de la maternité, c'est reconnaître les femmes, c'est revoir la division des rôles sociaux en fonction des sexes et une organisation économique et sociale fondée sur la séparation du «public et du privé».

Reconnaître la valeur de la maternité, c'est proposer une conception et une culture du travail différentes.

C'est aussi essayer de sauvegarder la planète.

C'est une révolution!

Pour que les femmes - et les hommes - puissent n'avoir que les enfants désirés, mais tous les enfants désirés: il est urgent que les femmes encombrant les débats politiques de leurs problèmes de vie quotidienne.

(1) «Quand la pilule n'est pas la panacée», Fr. KRUYEN, *Chronique féministe*, oct.-nov 1989

(2) Le CVP estime que «l'infraction peut être excusée» lorsqu'il y a eu viol ou inceste. Proposition de loi 1.024/1

(3) Magdeleine WILLAME, *Libre Belgique* 14/3/88, «La salle de jeux ou les Femmes PSC!»

(4) Amendements LAURENT, BEAUFAYS et consorts doc. 950/4

(5) Avis du Conseil d'Etat doc. 950/5

(6) Anne SYLVESTRE: «Non, tu n'as pas de nom»

femme, travail, protection : le débat en belgique au XIX^e siècle

éliane gubin
gief - ulb *

On sait combien la Belgique du XIX^e siècle offre l'exemple d'une résistance opiniâtre, et victorieuse, à toute réglementation du travail. Rien, ou presque, n'annonce les lois sociales qui seront mises en place prudemment après les émeutes de 1886.

La misère du prolétariat et les conditions du travail industriel étaient pourtant bien connues. Pays par excellence de statistiques, de recensements et d'enquêtes, la Belgique était bien armée pour sonder les conséquences sociales de son industrialisation. L'enquête de 1843 avait établi clairement que les abus dont souffrait la classe ouvrière n'étaient ni ponctuels ni isolés, mais systématiques, structurels, liés à l'organisation même du travail. L'étude précoce des budgets ouvriers, les recherches relatives à la criminalité, à la paupérisation, à la démoralisation des masses populaires fournissaient un tableau détaillé, jusque dans l'intime et le privé, des conditions de vie de la classe laborieuse. Soulevés régulièrement, mais toujours séparément, ces problèmes formaient un arsenal de « questions sociales » sans aboutir jamais à la reconnaissance d'UNE question sociale.

Pour résorber ces « excès », il ne s'agissait pas de proposer la moindre législation sociale : la doctrine du libéralisme économique, chère aux libéraux comme aux catholiques, s'y opposait formellement. C'était d'ailleurs le seul domaine où le cap de la doctrine pouvait être maintenu avec une telle constance. En matière économique, par contre, les entorses étaient nombreuses qui, toutes, se justifiaient par « les nécessités de l'industrie ». Sous un discours de totale adhésion au principe de libre-échange, les industriels développaient un pragmatisme, visant au monopole et au privilège, réclamant selon leurs intérêts l'ouverture des marchés ou l'établissement de tarifs douaniers différen-

tiels. Mais en matière sociale il fut permis, en revanche, de déployer l'orthodoxie la plus stricte : les excès de cette liberté totale dans les relations entre employeurs et employés, réclamée et pratiquée par le patronat, étant censés être éponges par les institutions charitables nées de l'initiative privée. Ces institutions patronales, rares au demeurant et qui permettaient aussi (surtout ?) d'encadrer et de contrôler la main d'oeuvre, formaient ainsi la vitrine sociale du capitalisme industriel, et alimentaient la bonne conscience, occultaient l'urgence de réformes structurelles.

le travail des femmes : une brèche dans la citadelle libérale ?

Dans la reconnaissance progressive d'UNE question sociale en Belgique, le travail des femmes occupe une place importante, par la contradiction de moins en moins soutenable qu'il suscita entre les besoins de l'économie et ceux de la morale bourgeoise.

Jamais tout à fait adulte, jamais séparée de l'enfance : l'image de la femme, telle qu'elle se construit dans la bourgeoisie du XIX^e siècle, éternelle mineure et par conséquent sujet de protection et de contrôle, cadrait mal avec les nécessités d'un libéralisme économique proclamant la liberté - donc la responsabilité - des travailleurs. Comme, dans les secteurs porteurs de la révolution industrielle, ces travailleurs étaient aussi, parfois même surtout, des travailleuses, les deux logiques contradictoires devaient se heurter. Cette confrontation entre la logique patronale, exploitant la force de travail des femmes, et la logique bourgeoise, enfermant la femme au foyer, allait, d'une certaine manière, déstabiliser la doctrine du laisser-faire en matière sociale.

Ce n'est pas le travail des femmes en tant que tel qui forme l'objet du débat, mais certaines formes précises - le travail industriel -, dans certains lieux précis - les mines et les manufactures.

Comme une législation protectrice était intervenue assez rapidement dans les pays voisins pour limiter d'abord, interdire ensuite le travail souterrain des femmes, la Belgique fit, dans ce domaine, cavalier seul. Partout ailleurs, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, ce sont les manufactures qui sont au centre de la polémique. Elles représentent en effet, par la concentration de leur main d'oeuvre, la taille des entreprises, la puissance de leurs mécaniques et l'ampleur du travail féminin, l'archétype de la révolution industrielle.

L'ouvrière, « ce mot imple, sordide » selon Jules SIMON, est forcément « *une jeune ouvrière des filatures... Les filatures deviennent rapidement le symbole des profits et des dangers du changement* »⁽¹⁾.

En Belgique au contraire, pour des raisons diverses, les manufactures passent au second plan dans l'observation sociale. Même plus, le patronat textile fera figure de patronat modèle, par l'ébauche des institutions charitables qu'il fonde à Verviers, à Gand. Pourtant, dans la laine, le coton ou le lin, le travail fut toujours pénible, insalubre, mal payé. Les charbonnages devinrent, eux, l'abcès de fixation de toute la controverse autour du travail des femmes et des enfants.

les mines ou la démoralisation de la classe ouvrière

L'imaginaire collectif joue ici un rôle indéniable : la mine symbolise, par excellence, le lieu de tous les dangers. Par exemple, en 1865, un accident au puits Gérard Croës, à la Grande Bacnure à Liège, fait 29 victimes, dont 14 femmes. Dans une des salles où sont exposés 13 cadavres, « *d'un côté sept hommes, de l'autre six jeunes filles de 16, 17, 20 ans. Six jeunes filles mortes au fond d'une bure de cette mort horrible que le courage de l'homme peut seul affronter ! Elles sont là, leurs jeunes visages ont repris, dans la sérénité de la mort, leur douce expression ; elles ne se plaignent ni ne maudissent et l'on se demande avec stupeur, en les voyant, pourquoi elles se trouvent là... Est-ce le rôle des femmes de descendre dans ces mines souterraines où elles exécutent des travaux au-dessus de la force de leur sexe ?* »⁽²⁾

Lieu de tous les dangers, la mine devient aussi le lieu de tous les péchés. Parce qu'elle travaille dans la moiteur et la pénombre, à demi nue ou vêtue comme un homme, dans « la promiscuité des sexes », la hiercheuse ne peut que contracter vices physiques et tares morales. La littérature en donne une image contradictoire, selon les besoins de l'argumentation. Femme petite et pâle, filles de fosses réglées tard, aux accouchements rendus difficiles par les malformations contractées au fond de la mine, ou au contraire, femme forte, femme virile, mais dénuée des « charmes de son sexe », « *femme hommasse, aux mamelles pendantes, aux hanches écartées, à la démarche délurée...* »⁽³⁾

Marquée physiquement, elle l'est aussi moralement : la promiscuité des sexes dans les galeries lui a fait perdre toute pudeur. Le patronat charbonnier a beau se défendre, rejeter sur les autres industries l'apanage de l'immoralité (« les couturières... toutes prostituées ! ») ironiser

(s'imagineraient-on « que l'intérieur des galeries dans les charbonnages est tapissé de gazon moelleux, de fougères épaisses et garni de sofas bien rembourrés » pour leur permettre la débauche ?), rien n'y fait. Dans l'imaginaire collectif, la hiércheuse, le « blanc bonnet » perd rapidement sa virginité et devient le symbole de la dégradation de la femme par le travail industriel.

Pour les partisans d'une réglementation, cette dégradation est visible, dans la vie quotidienne où elle se traduit par une totale inaptitude à gérer un ménage, lors des troubles sociaux où les femmes n'hésitent pas à descendre dans la rue. Au cours des grèves de Marchienne-au-Pont, en 1867, « *les femmes elles-mêmes se mêlent à ces manifestations de désordre et y prennent une part très active. Un grand nombre de ces êtres éhontés, reniant leur sexe et bannissant toute pudeur, se montraient au premier rang des mutins et l'emportaient sur leurs frères et leurs maris par les cris et les menaces* »⁽⁴⁾.

Ce genre de commentaires, fréquents dans la presse, corrobore bien l'idée que la femme a perdu toute retenue au fond de la fosse.

Ainsi posé, le problème du travail des femmes n'est jamais abordé dans son ensemble. L'exploitation dans les petites entreprises, dans l'industrie à domicile (le *sweating system*), dans l'agriculture, n'apparaît pratiquement jamais. Mais en le limitant à un aspect particulier et minoritaire, les réformateurs y voient un bon angle d'attaque : ne concernant qu'un nombre restreint de travailleuses (10.257 femmes dans les mines du Hainaut en 1866), dans un secteur déjà contrôlé, la réglementation peut être présentée, non comme une innovation remettant en cause le système des relations industrielles, mais comme de simples amendements aux règlements existants.

Dans cette controverse, brûlante à partir des années 1870, les réformateurs trouvent appui auprès d'une fraction du corps médical.

les médecins : nouvelles autorités morales ?

Il n'y a là rien d'étonnant. Les charbonnages constituent, par la présence de praticiens attachés aux exploitations, un des secteurs les plus « médicalisés » au XIX^e siècle. Une abondante littérature était consacrée aux maladies des mineurs et avait déclenché une véritable querelle d'écoles, sur la nocivité, supposée ou réelle, de l'extraction de la houille sur la santé des mineurs⁽⁵⁾.

Mais en même temps ces praticiens reçoivent l'appui de confrères intéressés aux problèmes d'hygiène sociale et familiale. La médicalisation de la famille, qui se développe depuis la fin du XVIII^e siècle autour des soins à donner aux nouveaux-nés, renforce l'intérêt porté à la femme. Querelle d'écoles médicales au départ, le débat s'élargit, de l'économique au familial : il devient un débat de société.

Les divisions politiques y trouvent aussi leur résonance. Les médecins partisans de la réglementation sont en majorité libéraux progressistes, les exploitants charbonniers, en majorité libéraux doctrinaires. Au-delà de la question précise du travail souterrain des femmes, personne n'est vraiment dupe de l'enjeu réel. Il s'agit de savoir, dans une société qui n'admet plus universellement - comme dans les années 1840 - l'Église comme autorité morale pour les classes populaires, qui exercera désormais ce rôle. Qui dira les limites à fixer à l'exploitation des ressources humaines, les droits et les devoirs d'un Etat qui, fût-il le plus libéral, ne peut courir le risque de mettre en danger les générations futures. La réglementation du travail des femmes, si minime soit-elle, constituerait sans aucun doute une brèche dans la doctrine libérale par laquelle d'autres réformes sociales pourraient se faufiler. Le patronat l'a bien compris : la vigueur de sa réaction en témoigne.

C'est dans ce contexte, que l'Académie Royale de Médecine se penche sur le travail des charbonnages. En février 1867, elle nomme une commission chargée plus spécialement du travail souterrain des femmes. Son objectif est explicite et dépasse la seule préoccupation médicale. Il s'agit d'envisager tous les aspects de ce travail, ses conséquences physiques mais aussi économiques et morales et faire pression, si le besoin est établi, sur le gouvernement pour obtenir des mesures protectrices.

L'opinion publique, elle, est d'autant plus sensible au problème que des troubles sociaux graves éclatent dans les bassins miniers. A plusieurs reprises, la troupe est requise, tire, blesse ou tue. La presse conservatrice attise la crainte en agitant le spectre de l'*Internationale* et de son influence au sein des masses ouvrières. Le gouvernement, lui, comme toujours en ces circonstances, réprime les grèves, rétablit l'ordre et tente de pacifier les esprits par une enquête sur les conditions de travail ⁽⁶⁾.

Dans le monde politique, l'initiative de l'Académie de Médecine est relayée par le docteur VLEMINCKX, député libéral progressiste de Bruxelles, ancien Président de l'Académie et membre de la commission d'enquête. En novembre 1867, il invite explicitement le gouvernement à

étudier sérieusement le travail des femmes et des enfants dans les charbonnages.

Au Parlement, cette question, et surtout les démarches effectuées par l'Académie, suscitent l'un des plus longs débats que les Chambres aient connus sur la réglementation du travail : cinq séances houleuses en janvier 1869. Dans un de ses grands discours, FRERE-ORBAN, chef de file du doctrinarisme, impose magistralement les arguments qui seront désormais ceux des non-interventionnistes dans les décennies suivantes, opposant la fameuse formule « Toute réglementation du travail est une forme de servitude et pas autre chose » à celle des progressistes qui dénoncent le régime de liberté totale comme « la résurrection beaucoup plus réelle de l'esclavage ». Puissante par ses députés des arrondissements miniers, la fraction doctrinaire l'emporte ⁽⁷⁾.

Au cours de toute cette période d'intense agitation, le recours à la main d'oeuvre enfantine et féminine ne diminue pas dans le Hainaut. Si le nombre d'enfants travaillant au fond baisse légèrement (81 % de la main d'oeuvre enfantine en 1870, 76 % en 1880), par contre le nombre de femmes dans les travaux souterrains ne faiblit pas (2.047 en 1870, 2.130 en 1880, soit toujours 76 % de la main d'oeuvre féminine totale employée dans les charbonnages hennuyers). Le lobby charbonnier affirme sa puissance et repousse victorieusement toute tentative de réglementation.

De son côté, la commission nommée par l'Académie (les docteurs VLEMINCKX, BOULVIN, SOVET et KUBORN) mène son enquête avec difficulté.

Les associations médicales locales sont réticentes et adoptent un profil bas. Elles allèguent le caractère extra-médical des questions relatives aux conséquences économiques et morales, éludent celles relatives aux conséquences physiques par manque, disent-elles, de données sur un long terme. Des médecins des régions minières répondent à titre individuel, de manière accablante parfois pour les charbonnages, mais se rétractent ensuite. Des pressions semblent s'exercer sur eux.

Les académiciens eux-mêmes sont loin d'être unanimes. Lorsque le rapport de la commission, rédigé par KUBORN, est déposé en janvier 1869, il déclenche un beau tollé. Durant toute l'année, au cours de neuf séances, le débat est houleux, passionné, violent, ponctué parfois d'arguments *ad hominem* contre les praticiens liés aux charbonna-

ges⁽⁸⁾. La question met en jeu de profonds intérêts économiques qui en altèrent la sérénité. De l'avis même du Dr. QUERTON, de Jemappes, « *il est incontestable que le prix de revient du charbon sera supérieur si les femmes n'y travaillent pas* ». Toute réglementation « *amènerait nécessairement une perturbation profonde dans la classe ouvrière comme chez les exploitants* »⁽⁹⁾. L'argument de la reconversion difficile, sinon impossible, des femmes dans une région mono-industrielle pèse lourd dans la discussion. Il empêche certains, partisans du principe de la réglementation, d'en réclamer l'application immédiate tant que des emplois de substitution ne seront pas créés. Ils proposent de remplacer l'interdiction par une sorte d'extinction de la profession, alliée à une politique de reconversion des femmes vers des industries à domicile, comme le tressage de la paille.

Après une année de dure confrontation, les progressistes l'emportent : l'Académie adopte un rapport qui condamne de manière péremptoire le travail souterrain des femmes. Les malformations et les maladies qui menacent leur progéniture, la non-préparation des filles au « métier » de mère et d'épouse forment les axes principaux de l'argumentation.

C'est véritablement comme autorités morales, comme consciences de la société industrielle, que les médecins entendent élever leur voix, rôle qui leur est immédiatement contesté par les Associations houillères.

Celles-ci ripostent sur deux fronts : dans l'opinion publique et au Parlement. Presse, brochures, pamphlets crient à la cabale, réclament une contre-enquête, nient le bien-fondé des observations d'une Société, savante sans doute, mais dont les compétences doivent se limiter au domaine médical. Opposant des contre-exemples aux exemples de l'Académie, ils entraînent le débat sur les abus existant dans d'autres secteurs industriels, rappellent que les charbonnages représentent le secteur le plus contrôlé, celui qui a consenti les plus gros investissements pour améliorer les conditions de travail. Viennent ensuite les arguments économiques, pour les familles ouvrières, pour les femmes qui ne trouveront d'autres ressources que dans la prostitution, pour le consommateur contraint de payer le charbon plus cher. Pour les industriels enfin, confrontés à la double exigence des revendications salariales et d'une nécessaire reconversion technique des exploitations. Dans ces conditions, affirment-ils, c'est la ruine de l'industrie houillère, incapable de soutenir la concurrence étrangère et avec elle, la ruine de la population des bassins miniers.

De toute évidence, l'offensive lancée par l'Académie tourna court. Peu après, en 1872, le docteur VLEMINCKX introduisit une proposition visant à amender la réglementation du travail dans les mines, mais limitée cette fois au travail des enfants. Repoussée par les représentants

des districts houillers, la proposition resta dans les cartons jusqu'en 1878. Lorsqu'elle en sortit, elle provoqua un nouveau grand débat à la Chambre : vidée de sa substance par de nombreux amendements, votée de justesse, elle fut, même sous sa forme édulcorée, repoussée sèchement par le Sénat.

la revanche du patronat

Progressiste à l'origine, la volonté de soustraire la femme à l'exploitation industrielle allait, paradoxalement, nourrir la réflexion des conservateurs. Elle servit de plate-forme à la contre-réforme sociale, à sa campagne pour le retour de la femme au foyer.

Le reflux est sensible dès 1886, au sein même de la Commission du Travail nommée après les émeutes de mars. Celle-ci réaffirme avec force la non-intervention de l'Etat comme règle. Si le travail des femmes et des enfants est envisagé, c'est à titre exceptionnel. Le réglementation ne peut être que circonscrite, limitée, pour réprimer des abus précis, pour « sauvegarder la race », pour restaurer l'esprit de famille. « *L'Etat est le tuteur-né de ceux qui ne peuvent se défendre eux-mêmes* » affirme 't KINT DE ROODEBEKE à la Commission, mais toute intervention de sa part doit s'effectuer avec la plus grande prudence, « *afin de ne pas empiéter sur l'autorité maritale ou paternelle* », afin « *de ménager à la fois les ressources de la famille, la liberté de l'individu et les nécessités de la concurrence moderne* » ⁽¹⁰⁾.

Les relations industrielles restent du domaine de l'initiative privée, l'Etat n'intervenant que pour « *veiller sur le sort des générations futures : protéger la mère, c'est protéger l'enfant vivant comme l'enfant à venir* » ⁽¹¹⁾.

La loi de 1889 illustre parfaitement ce propos, qui n'accorde rien d'autre aux femmes que le congé post-natal de quatre semaines. Quant à l'interdiction du travail souterrain, elle ne vaut que pour les femmes de moins de 21 ans et est postposée au 1^{er} juin 1992 ⁽¹²⁾. De nombreuses dérogations en atténueront encore la portée.

Les médecins ont, de toute évidence, été évincés dans cette joute assez étonnante qui opposa des notables entre eux, pour le contrôle des ressources humaines dans la société.

Présents et associés à toutes les grandes enquêtes sur le travail depuis le début de l'indépendance belge, plus aucun d'entre eux n'est appelé à siéger à la Commission du Travail en 1886. Le modèle mis en place à la fin du siècle réhabilite totalement le patron, par le biais du

patronage, et tente d'imposer l'image du « bon patron » comme seul guide autorisé de l'ouvrier. Le paternalisme, que le monde catholique propose comme solution aux conflits de classes, lui reconnaît clairement cette prééminence.

Bibliographie

(1) TILLY L. et SCOTT J., *Les femmes, le travail et la famille*, Rivages - Marseille, 1987, pp. 83-84.

(2) *Le Houilleur*, 25 juin 1865.

(3) *Rapport sur l'enquête faite au nom de l'Académie Royale de Médecine par la Commission chargée d'étudier la question de l'emploi des femmes dans les travaux souterrains des mines*, Bruxelles, 1878, p. 45.

(4) *Journal de Bruxelles*, 4 février 1867.

(5) DARQUENNE R., « Controverses sur la nocivité du charbon de terre, 18^e-19^e siècles », dans *Annales de la Société d'Histoire des Hôpitaux*, tome XIX, 1981.

(6) *Résultats de l'enquête ouverte par les officiers du Corps des Mines dans les mines et usines métallurgiques de Belgique*, en exécution de la circulaire ministérielle adressée le 3 novembre 1868 par M. le Ministre des Travaux Publics aux ingénieurs en chef des Mines, Bruxelles 1869.

(7) *Annales Parlementaires*, Chambre, séances des 15, 16, 19, 20 et 21 janvier 1869.

(8) Séances du 16 janvier, 13 février, 27 mars, 24 avril, 26 juin, 10 juillet, 6 novembre, 27 novembre et 30 décembre 1869 dans *Bulletin de l'ARM*, 3^e série, III, 1869, pp. 5, 99, 366, 483, 632, 730, 927, 1044 et 1239.

(9) « Mémoire du Dr. QUERTON », dans *Bulletin de l'ARM*, 1886, t. III, pp. 767 et suivantes.

(10) *Commission du Travail*, 1886, t. III, p. 23.

(11) *Ibidem*, p. 43.

(12) Sur cet aspect de la loi de 1889 : NANDRIN J.P., « A la recherche d'un acte fondateur mythique. La loi du 13 décembre 1889 sur le travail des femmes et des enfants » dans *Femmes des années 80*, Louvain-la-Neuve - Bruxelles, 1989, pp. 11-16.

une femme à la tête du conseil national du travail

interview de :
jo walgrave

Pour la première fois depuis sa création en 1952, le Conseil national du travail, la plus haute instance de la concertation sociale en Belgique, est présidé par une femme, Jo Walgrave.

Après avoir été assistante à la faculté de droit de la KUL, Jo Walgrave a été attachée à divers cabinets ministériels (Luc Dhoore, Jean-Luc Dehaene), avant d'assumer en 1984 la charge de conciliatrice sociale - confiée pour la première fois à une femme. Elle aura aussi assumé pendant quatre ans la présidence de la Commission du travail des femmes, cet actif organisme consultatif dépendant du ministère de l'Emploi. A 41 ans, Jo Walgrave a donc déjà réalisé quelques performances dans le champ social.

Elégante, chaleureuse, elle a l'écoute attentive et la réponse nuancée.

Voici, synthétisé, l'entretien qu'elle a accordé le 12 janvier dernier aux CM, représentés par Marie Guisse et Rosine Lewin.

CM - Vous avez engrangé à la Commission du travail des femmes une très riche expérience. Pourra-t-elle vous servir dans l'exercice de vos nouvelles responsabilités, ou craignez-vous un hiatus entre vos activités d'hier et celles de demain ?

JW - Je n'ai pas cette crainte, car il s'agissait en fait, à la Commission du travail des femmes, d'une expérience capitale. D'abord, parce que les femmes constituent à l'heure actuelle 40 % de l'ensemble des salariés et appointés. C'est dire que leurs problèmes sont ceux du monde du travail tout entier. Même un dossier aussi « féminin » que celui de l'égalité des

MADAME LA FUTURE DÉPUTÉE
 LES CHEMISES DES ENFANTS ONT
 RÉTRÉCI, JE N'AI PLUS DE CALEÇON
 PROPRE, LES CHAUSSETTES SONT
 AU LINGE SALE, MES
 CAMISOLES COLLENT...
 J'ESPERÈ QUE VOUS
 SÈREZ BIENTÔT
 ÉLUE ET QUE TOUT
 RENTRE DANS L'ORDRE



salaires et traitements pour femmes et hommes débouche naturellement sur celui de la qualité du travail, et celui-là concerne bien évidemment tous les salariés et appointés. D'ailleurs, les dossiers « salaire égal » et « harcèlement sexuel », soucis de la Commission, vont resurgir ici.

Mon expérience à la CTF va m'aider au Conseil national du travail, d'autant plus qu'elle s'est déroulée - comme ce sera le cas ici - avec les partenaires sociaux, organisations syndicales et patronales. Il faut bien voir que je ne suis *que* présidente du Conseil : je n'ai aucun pouvoir de

le conseil national du travail

Le CNT compte 24 membres effectifs et autant de membres suppléants. En voici la répartition :

- Fédération des entreprises de Belgique : 8
- Organisations de classes moyennes : 3
- Organisations agricoles : 1
- Fédération générale du travail de Belgique : 5
- Confédération des syndicats chrétiens : 6
- Centrale générale des syndicats libéraux : 1

Les membres sont nommés par le Roi sur présentation des organisations d'employeurs et de travailleurs. Ils sont nommés pour quatre ans ; leurs mandats sont renouvelables.

Le président du CNT est nommé par le Roi. Il est choisi parmi les personnes indépendantes, particulièrement compétentes en matière sociale et économique.

Le Conseil exerce en matière sociale une mission consultative à l'égard des Chambres législatives et de l'Exécutif. Il dispose d'un droit d'initiative.

Depuis 1968, le CNT a pouvoir de conclure des conventions collectives pouvant s'étendre à diverses branches d'activité ou à l'ensemble des activités économiques.

L'avis préalable du CNT est requis pour l'exécution de législations telles que les contrats de travail, l'organisation de l'économie, les juridictions du travail, la sécurité sociale des salariés, la promotion sociale, etc., etc.

décision. Ma fonction est d'impulser, de promouvoir l'accord des partenaires sociaux. C'est une caractéristique du système de concertation belge.

CM - *Vous avez déclaré que cette fonction de conciliation est pour vous « une deuxième nature ». Qu'est-ce à dire ?*

JW - J'ai la passion de la conciliation, de la négociation. Et je suis convaincue qu'en matière sociale, elle est à la fois indispensable et profitable à toutes les parties. Trouver des issues aux conflits par l'écoute mutuelle, la communication, la patience, la confiance, c'est le sens profond de la concertation. Vous savez qu'en Commission paritaire, une phase du travail - quand il y a conflit - s'effectue au niveau du Bureau de conciliation : c'est là que les porte-parole syndicaux et patronaux exposent leurs points de vue. Après cette confrontation - de nature conflictuelle - les parties en présence, c'est-à-dire l'employeur et la délégation syndicale sont priées d'attendre pendant que le Bureau de conciliation examine le dossier. Eh bien, il est arrivé que ce face à face de la délégation syndicale et de l'employeur permette déjà un rapprochement.

Certes, les antagonismes ne disparaissent pas par enchantement. Mais puisque les uns et les autres sont condamnés à s'entendre, la conciliation sociale peut rendre les situations vivables et améliorer l'atmosphère.

CM - *Et la place des femmes dans tout cela ?*

JW - Les femmes sont très nombreuses dans les secteurs de service et vous savez que les cadres féminins sont rares. Qu'on ne s'y trompe pas cependant : c'est aussi vrai dans les syndicats. Le fait que Mia De Vits est secrétaire nationale de la FGTB ne change pas tout. Je souhaite pour ma part que ce qu'on appelle « des actions positives » soient menées aussi dans les organisations syndicales, pour promouvoir ce changement, bien nécessaire. Par exemple, la Centrale chrétienne des employés regroupe une majorité de femmes au niveau des adhérents, mais elle est dirigée essentiellement par des hommes. En attendant des temps meilleurs, il m'est arrivé dans des cas de conciliation concernant en majorité des femmes (mais sans participation de déléguées) de demander à entendre des travailleuses ; leur point de vue est important.

CM - *Ne rejoint-on pas ici le problème central de la condition féminine,*

celui des deux journées de travail : travail professionnel, auquel s'ajoutent ménage et éducation des enfants ? Le militantisme syndical entraînerait quasi une troisième journée ! Comment en sortir ?

JW - C'est un problème de fond que nous connaissons bien, notamment par des initiatives de la Commission du travail des femmes à propos de l'accueil des enfants et de l'infrastructure sociale en général. Malgré toutes les difficultés, je reste convaincue que les femmes ont intérêt à s'intégrer dans les structures syndicales. Rester en dehors, c'est se condamner à piétiner. Si les femmes se font élire comme déléguées syndicales, il leur faudra livrer de durs combats, mais elles auront des chances d'avancer. En vérité, c'est toute la culture syndicale qui doit changer, comme d'ailleurs la culture d'entreprise, en prenant mieux en compte la mixité. Dans cette perspective, je m'efforce d'aider au maximum les femmes à parfaire leur formation, à revendiquer leur promotion.

CM - *A votre avis, la Belgique est-elle à cet égard en retard par rapport aux autres Etats membres de la Communauté européenne ?*

JW - Il me semble qu'on cherche partout, avec globalement les mêmes obstacles et les mêmes avancées. Car il y a des avancées, fussent-elles peu spectaculaires. Il n'y a pas si longtemps, les femmes provoquaient des sourires quand elles demandaient au sein des partis politiques qu'au moins un week-end par mois se déroule sans réunions militantes. Aujourd'hui, beaucoup d'hommes se rallient à cette idée. Le monde du travail change, et avec lui - la vie...

J'ai assisté récemment à un congrès interuniversitaire flamand, organisé à l'initiative du groupement des femmes ingénieurs de l'université de Gand. Il y avait là 375 femmes ingénieurs. N'est-ce pas un signe des temps ? Autre signe des temps : au premier rang, rien que des hommes - professeurs, doyens, etc. A noter dans le même ordre d'idées : Bekaert a engagé une femme comme chef du personnel pour l'Europe et ce cadre a recruté deux jeunes femmes ingénieurs...

CM - *Peut-on déduire de ces propos qu'à vos yeux le féminisme n'est pas en crise dans notre pays ?*

JW - C'est effectivement mon avis. A condition d'admettre que le féminisme a deux visages ou agit sur deux plans différents : l'un est extérieur et visible, l'autre est interne et discret. Pour la première fois, l'entrée des femmes sur le marché du travail n'a pas été freinée par une crise

économique : le mouvement s'est poursuivi au cours des années quatre-vingts, et il se poursuit encore, aidé cette fois par la conjoncture. De plus, la scolarité des filles a progressé et les entreprises ont besoin de personnel qualifié. Bien sûr, ce qui a été un lourd handicap - à savoir la mauvaise orientation professionnelle des jeunes filles - ce handicap n'est pas surmonté. Par contre, un progrès est acquis : des milieux de plus en plus larges sont conscients de ce problème, qu'une Emilienne Brunfaut avait si bien mis en lumière...

Je dirais même que le féminisme peut se trouver aujourd'hui des alliés parmi les patrons. Fabrimétal a confié à une femme le secteur de la formation. Au Danemark, l'organisation patronale mène un travail de longue haleine pour imposer l'intégration des femmes dans l'industrie. Dans ce domaine, la République fédérale allemande a quelques longueurs d'avance : les filles forment un gros contingent des apprentis dans certaines usines. C'est le cas par exemple chez Audi, où elles représentent 28 %. C'est très important, car en deçà d'un certain seuil, la situation est difficilement tenable pour les femmes.

Chez nous, dans le secteur du métal, une évolution s'affirme en faveur d'un apprentissage industriel géré paritairement par les syndicats et les employeurs. Je considère ces mesures comme positives. Mais on ne peut s'en contenter. Quand je m'adresse aux chefs d'entreprise en plaidant pour les droits des femmes, j'invoque certes leur intérêt. Mais j'en appelle aussi à leur sens des responsabilités. En effet, on évolue visiblement dans nos sociétés vers l'accroissement du nombre des familles monoparentales, ce qui se traduit le plus souvent par la formule « femmes seules ayant charge d'enfants ». A l'horizon 2000 cette évolution risque de peser sur les jeunes, sur leur formation, sur leur avenir. Si aujourd'hui un travail à temps partiel répond à l'attente d'un certain nombre de femmes, il n'en sera plus ainsi demain.

Quelles que soient les responsabilités qui pèsent sur les pouvoirs publics - sur l'école notamment - les entreprises aussi ont une responsabilité à assumer à cet égard. Elles le sentent.

CM - *On a parlé de la CEE au cours de notre entretien. Nous savons que des directives européennes ont étayé le combat pour l'égalité des droits. Mais nous sommes à l'heure de la Charte sociale. Qu'en pensez-vous ?*

JW - A mon sens, il s'agit d'en tirer le maximum, de veiller à son application, de déployer notre vigilance au niveau européen et au niveau belge. Le Comité pour l'égalité des chances peut, à l'échelle européenne, jouer un rôle de premier plan. Le Parlement peut exercer des pressions sur la Commission. Côté syndicats, tant la Confédération européenne que les organisations nationales ont un rôle à jouer.



«L'homme passe, les enfants restent» (Courrier de l'Unesco - juillet 1989 - page 40)

en finir avec les stéréotypes : un combat nécessaire

ouardia derriche

Texte publié dans Tribune Immigrée n° 30-31 de juin-septembre 1989 et reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Ce numéro est entièrement consacré aux femmes de l'immigration et mérite une lecture complète que nous ne saurions trop recommander

Si le débat général sur les femmes charrie un grand nombre d'images et de stéréotypes qui résistent remarquablement à tous les démentis cinglants que la réalité leur inflige, que dire de celui qui porte sur les femmes immigrées sinon que là, les discours sont encore plus fortement réducteurs et les images encore plus dévalorisantes. Plus grave : leur impact et leur pérennité semble encore moins menacée ; en effet, plus ou moins vingt ans de présence féminine immigrée en Belgique n'ont pas permis d'entamer le moins du monde cette **image de femmes soumises, entièrement dépendantes de leurs époux et incapables de prendre en charge, généralement, quoi que ce soit et à plus forte raison de se prendre en charge elles-mêmes**. Cette image colle à la peau des femmes maghrébines qui ne rencontrent autour d'elles et à leur égard que condescendance ou mépris, tant de leur société d'origine que de la société d'accueil, il faut bien le dire.

Elles étaient venues dans l'ombre de leurs époux, dans le cadre de la politique de regroupement familial. La société qui les a accueillies attendait apparemment d'elles qu'elles y restent car elles ne leur a reconnu aucun droit propre et les seuls dont elles pouvaient se prévaloir (sécurité sociale, notamment) dérivait de ceux accordés à leurs époux. Leur isolement était grand, leur solitude lourde à porter dans un environnement dont elles ne maîtrisaient ni la langue, ni les moeurs, ni l'espace. Leur fidélité même à un costume traditionnel les exposait à un surcroît de « visibilité » et accentuait l'incongruité de leur présence physique à l'extérieur.

Les autorités du pays d'accueil n'avaient mis en place aucune politique d'adaptation des familles ; des services se sont alors créés pour pallier cette lacune et ont tenté, avec plus ou moins de bonheur et avec les moyens du bord, d'apporter une aide aux nombreux problèmes que toute population s'installant dans un nouvel univers ne pouvait pas manquer de rencontrer. Parallèlement, ces services n'ont pas pu contribuer à l'élaboration d'une image des populations immigrées comme populations à problèmes et des femmes maghrébines, en particulier, comme des êtres fondamentalement soumis, dépendants et incapables de survivre sans prise en charge extérieure. Ces services n'ont eu à rencontrer, à travers leur clientèle féminine, qu'une part (marginale) de la réalité des femmes maghrébines mais c'est à partir et exclusivement à partir de celle-là que s'est construite une image extrêmement pauvre et dévalorisante des femmes maghrébines dans leur ensemble. Cette image a connu une diffusion très large et continue de rencontrer un succès remarquable dans la plupart des esprits. J'ai été amenée, personnellement et à de nombreuses reprises, à me rendre compte du mépris tranquille dans lequel on tenait souvent ces femmes. Et cela était le fait autant d'hommes que de femmes. « Mais ce sont des primitives, Madame ! » m'a affirmé une dame commerçante de son état. Un fonctionnaire d'un service de la jeunesse était persuadé, quant à lui, qu'elles étaient tout à fait capables d'oublier leurs enfants à l'école. Quant à de nombreuses surveillantes de garderie, elles trouvaient inadmissible que ces femmes puissent inscrire leurs enfants en garderie et, partant du principe qu'« elles n'avaient que ça à faire », elles leur passaient plus difficilement qu'à d'autres mères le moindre retard. Sans compter l'aplomb et la bonne conscience avec lesquels tout un chacun se permet de leur faire la leçon à tout propos et à tout moment puisqu'après tout, il ne s'agit, somme toute et le plus souvent, que de femmes analphabètes et ignorantes, paresseuses et sans soin, tout juste bonnes à se prélasser devant la télévision.

Pourtant et à l'inverse, que ce soit en termes de prise en charge de leurs problèmes, que ce soit en termes d'initiatives professionnelles, elles ont été nombreuses à faire preuve d'une belle vitalité et ce ne sont ni l'imagination, ni le courage, ni l'humour qui leur ont manqué pour prendre à bras-le-corps la dure réalité de l'exil. Elles sont parvenues, à force de patience et de persévérance, à se tailler une (très petite) place dans l'espace économique et social qui leur a été concédé en partage.

Cela, quelques travaux, encore trop peu nombreux, commencent à nous le faire découvrir.

Ainsi, le travail professionnel des femmes maghrébines est généralement nié et on en est d'autant plus aisément convaincu qu'aussi bien leur mode d'arrivée, via le regroupement familial, que les habitudes culturelles du pays d'origine les font considérer uniquement dans leur fonction sociale d'épouse et de mère.

Le travail féminin était en effet au début de l'immigration perçu, dans la communauté immigrée, comme une atteinte à l'honneur du mari car il fournissait la preuve de son incapacité à subvenir aux besoins de sa famille. Il s'est trouvé cependant peu à peu affranchi de ce préjugé et ce, sous la pression des femmes elles-mêmes qui ont été de plus en plus nombreuses à vouloir travailler et qui ont su trouver les arguments capables de fléchir l'opposition de leur entourage. Cette activité nouvelle va permettre aux femmes d'accéder à des espaces de liberté et d'autonomie dont elles vont très rapidement comprendre le profit matériel et social qu'elles peuvent en tirer : sortir de la solitude liée au confinement à la maison, développer une nouvelle maîtrise de l'espace public, jusque là réservé aux hommes, et avoir une pratique et un usage personnels de cet espace grâce, notamment, à l'argent nouvellement gagné.

Colette De Troy montre, en effet, que les femmes immigrées en général, et les Maghrébines en particulier, n'ont pu accéder au monde du travail que dans ses franges les moins qualifiées et les moins protégées à tous égards et où elles n'étaient jamais amenées à entrer en concurrence directe avec les autochtones. Mieux, l'absence de statistiques, liée essentiellement au travail en noir, occulte gravement le fait que **les femmes immigrées sont beaucoup plus largement insérées dans le marché du travail qu'on ne veut bien le croire, mais au bas de l'échelle des emplois**, là où la surexploitation s'accompagne de ruptures fréquentes de contrat et donc de chômage, très élevé, souvent et/ou très vite non indemnisé. De ce fait, on refuse de voir que les femmes maghrébines sont des femmes qui travaillent puisque, le plus souvent, ce sont des femmes qui chôment, généralement sans indemnisation.

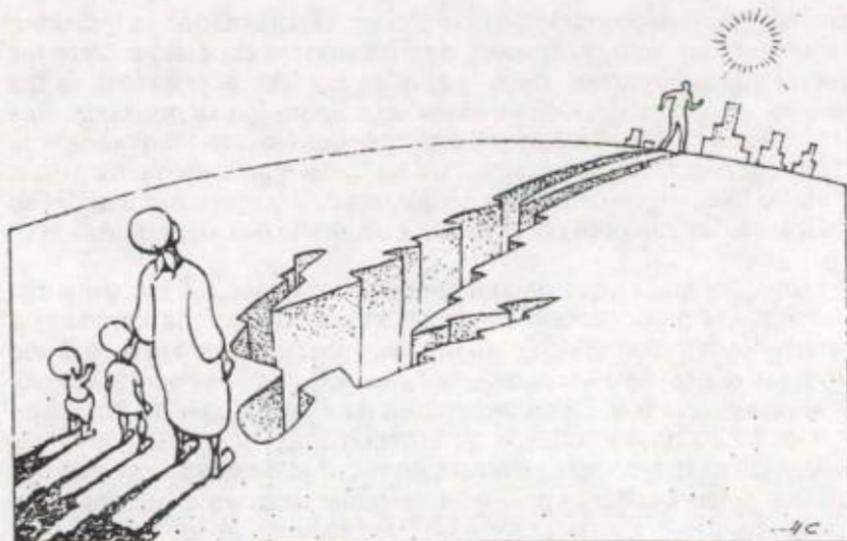
Les travaux de Nouzha Bensalah nous renseignent, quant à eux, sur un autre type de production des femmes maghrébines, celui-là dans le tissu social : il s'agit des réseaux de relations exclusivement féminins mis en place par les femmes marocaines principalement originaires du Nord du Maroc.

Patiemment construits par les femmes qui se sont trouvées confrontées à une situation nouvelle et à la prise en charge de tâches et de fonctions nouvelles, ces réseaux procèdent de la nécessité où elles se

trouvaient de mettre en place **des structures capables de leur apporter des informations et des aides de toute nature, y compris psychologique et affective**. Ces réseaux découlent essentiellement d'un processus de reconnexion de familles nucléaires. Ce sont des **réseaux relationnels** « *que les femmes entretiennent entre elles et qui sont basés sur des échanges de biens et de services de façon réciproque et symétrique* »⁽¹⁾. Les biens peuvent être de nature tangible tels qu'argent, vêtements, objets ou peuvent être de nature moins tangible tels qu'entraide, réconfort, information ou simple reconnaissance. « *Ces réseaux sont tissés autour de règles de solidarité, d'aide mutuelle, de rencontres régies par le jeu du don et du contre-don* »⁽²⁾. Ces réseaux sont multiples et leurs fonctions diverses. Certaines femmes y occupent une position privilégiée du fait d'un talent ou d'une compétence particuliers dont elles peuvent faire profiter les autres membres du réseau. Il peut s'agir de la connaissance de la langue française, d'une bonne maîtrise de l'espace de la ville, mais aussi d'une capacité personnelle à organiser des fêtes ou à confectionner des gâteaux. Dans tous les cas, ce qui est fondamental dans tous ces réseaux, c'est « **le traitement collectif des problèmes (matériels ou affectifs) que rencontrent les femmes dans leur vie quotidienne** »⁽³⁾. La disposition d'un salaire pour une femme est un atout non négligeable dans la participation à un réseau mais davantage encore les nombreux acquis plus ou moins immatériels qui l'accompagnent.

Le milieu féminin, sous son apparent éclatement, se présente en définitive comme un milieu extrêmement bien structuré, « *porteur de normes et de conduites nouvelles* »⁽⁴⁾. Il affecte la forme d'une juxtaposition de nombreux petits réseaux ayant des points de rencontre et de connexion les uns avec les autres. Les femmes qui constituent les points centraux de ces réseaux constituent alors des références majeures pour les autre femmes car elles ont une très bonne connaissance du milieu des femmes et savent ce qu'il convient de faire et par qui il faut passer pour arriver à tel résultat ou régler tel problème. Ainsi, par exemple, les échanges matrimoniaux doivent-ils beaucoup à ces réseaux.

Voilà, dans tous les cas, des informations qui cadrent assez mal avec l'image habituellement reçue de femmes dépendantes, improductives et isolées, analphabètes et ignorantes que les services sociaux, notamment, ont contribué à populariser à partir de leur clientèle. Ce qui est le plus grave dans ce processus de construction de la représentation, c'est qu'il fonde et justifie l'organisation et la permanence de tout un système d'interventions qui s'en nourrit et finit par perpétuer le maintien de cette image. Laquelle finit par devenir un obstacle bien réel et supplémentaire dans la lutte des femmes pour leur existence sociale. Et cela vaut



« Les migrations sont une source croissante d'insécurité pour les femmes... »
 Courrier de l'Unesco - juillet 1989 - p 40)

malheureusement autant pour les femmes de la première que de la seconde génération que le confinement dans des formations de type paradomestique contraint à reproduire, d'une génération à l'autre, la fonction qui leur est socialement imposée, c'est-à-dire, suivant les aléas de la conjoncture, rester dans leurs foyers ou fournir une main-d'oeuvre d'appoint à bon marché à des secteurs faibles de l'économie.

Ici, on nous permettra de citer Madame De Troy : « *En ce qui concerne la scolarité des filles immigrées, force est de reconnaître que l'orientation professionnelle les dirige souvent vers les sections plus faibles* »⁽⁵⁾, répondant ainsi aux demandes des parents. Le poids culturel que l'on accorde aux contraintes des traditions familiales est souvent, et pour le cas des filles spécialement, extrêmement élevé dans les orientations. Les possibilités de choix seront d'autant plus réduites que l'information est biaisée ici encore par les préjugés des enseignants ou orienteurs. Jusqu'à quel point une information réelle sur les possibilités de formation et les ouvertures du marché du travail est-elle donnée aux familles et aux jeunes filles ? Trop souvent on entend dire que les parents, et spécialement ceux de culture musulmane, ne sont pas prêts à envisager que leur fille travaille. Trop souvent encore, il semble acquis d'avance que ces milieux conservateurs préfèrent marier leur fille que lui assurer une formation (ce qui, d'ailleurs, correspond à l'image bien

ancrée de la femme immigrée non-active). Et l'orientation se fera donc facilement, au nom du respect des différences de culture, vers les sections plus féminines, dans lesquelles les filles apprennent ce qui pourra, au moins, leur servir dans leur future vie domestique. Les stéréotypes qui prévalent pour l'ensemble des femmes immigrées sont renforcés par divers mécanismes. On voit ainsi que l'enfermement dans certains rôles « *ne provient pas seulement des cultures traditionnelles mais est aussi renforcé par la ou les cultures(s) des pays hôtes* »⁽⁵⁾.

Ainsi, lier aussi abusivement femmes immigrées **ET** inactivité dispense de se préoccuper d'une quelconque politique de formation à l'emploi et, a fortiori, d'accès au travail et justifie la permanence d'une politique dépassée d'assistance, via des activités dites socio-éducatives, qui en tient lieu. Or il conviendrait de « *développer de nouvelles formes de politiques non plus en termes d'aide, mais de droits* »⁽⁶⁾, et cesser de mettre complaisamment en avant et de surestimer des soi-disants facteurs culturels pour mieux orienter vers des voies sans issue toute une catégorie de population : les femmes et les jeunes filles immigrées. Les stéréotypes sont, de cette manière, nourris et renforcés et contribuent largement à mieux asseoir des discriminations sociales en torpillant, dès le départ, un accès véritable à une réelle égalité des chances.

Pour terminer, un dernier mot sur les femmes dites de la première génération. Présentées comme un modèle de soumission, s'il y a néanmoins une contrainte à laquelle elles ne se sont jamais pliées, c'est bien celle aux normes de la société d'accueil (individualisme, compétition, séduction à tout prix et même au prix de sa santé ou de son équilibre) et, compte tenu des conditions matérielles et morales qui ont été le lot de la plupart d'entre elles, on doit bien leur reconnaître une forme d'équilibre et une santé morale dont on ne peut que nous souhaiter à nous, leurs filles, d'hériter en bonne part.

(1) Nouzha BENSALAH, *Paroles et silences au féminin*. Introduction à une recherche. Colloque des 9 et 10.12.88, Botanique, Bruxelles, p. 5

(2) Ibidem, p. 5

(3) Ibidem, p. 11

(4) Ibidem, p. 13

(5) Colette DE TROY, *Femmes migrantes et emploi*. Séminaire communautaire. Bruxelles, 17 et 18.9.87, Rapport final, pp. 25 et 26

(6) Ibidem, p. 13

les femmes et la littérature

jean-maurice rosier

« Il faut que la femme se mette au texte comme au monde et à l'histoire. »
Hélène Cixous

Il semblerait aujourd'hui, avec l'élection de Marguerite Yourcenar à l'Académie Française, que le problème de la littérature féminine ne se pose plus et qu'aucune barrière sociale, matérielle ou psychologique n'interdit plus aux femmes l'accès au royaume des lettres. Au début du XX^e siècle, la carrière d'écrivain était encore fermée aux femmes, sauf pour celles qui acceptaient de se cantonner dans la littérature populaire au sens large, et de dissimuler leur identité sous des pseudonymes masculins comme René D'Anjou, Daniel Lesueur ou Jean Vézère, toutes inconnues actuellement⁽¹⁾. A l'évidence, leurs collègues masculins de romans-feuilletons comme Leblanc ou Le Rouge ont acquis une autre notoriété. En effet, la littérature de second rayon réservée aux hommes - le roman d'aventures ou le récit policier - est moins dévalorisée ou déclassée (sinon plus du tout) que les ouvrages sentimentaux, consommation privilégiée du public féminin.

Ainsi, si le lecteur de notre siècle est d'abord une femme, celle-ci se voit confinée dans un ghetto lacrymal et passionnel dont la collection Harlequin est présentement l'échantillon le plus révélateur.

A lire la presse dite féminine, on s'aperçoit des limites du territoire que la république des lettres concède aux femmes : frivolité, biographie sentimentale et délicatesse du coeur. L'histoire littéraire enseignée dans les écoles renforce ces stéréotypes en ne prenant pas en charge le problème de l'exploitation ou de la manipulation des lectrices. Elle réserve des chapitres à la littérature féminine sans jamais référer la spécificité de cette production littéraire à la spécificité de la condition féminine du temps. Les écrivains féminins sont présentés comme des exceptions, cantonnées de par leur nature (sexuelle) à une littérature du manque ou de l'excès⁽²⁾ : manque d'originalité et de logique, excès de digression et de sentiments bien sûr.

Dans le champ littéraire, la littérature écrite et lue par les femmes possède un statut ambigu semblable à celui de la littérature prolétarienne ; elle tend à la singularité mais n'existe que dans un rapport négatif à la norme littéraire. Ainsi se construisent les hiérarchies où la parole féminine ne peut dire, par essence, que le souvenir de la mère et la frustration des sentiments⁽³⁾.

C'est pourtant à l'émergence d'une littérature féminine que certains mesurent le progressisme d'une époque. Aragon a beaucoup écrit sur le sujet, revalorisant le Moyen Age parce que les troubadours étaient aussi des femmes et qu'on leur doit la création d'un idéal laïque où la femme joue un rôle important : la courtoisie. On rappelle que l'histoire officielle et volontiers chrétienne accorde une place aux femmes dans la recension des discours mystiques ou hystériques. Au contraire, René Nelli écrit après Engels et Aragon : « *C'est que les femmes du Moyen Age ne revendiquaient pas une certaine égalité, elles revendiquaient la supériorité, peut-être parce qu'elles considéraient que pour être les égales des hommes il fallait d'abord être leur supérieur sur un certain plan qui était celui de l'amour* »⁽⁴⁾.

Mais si nous revenons à Marguerite Yourcenar, que précèdent de Beauvoir ou Duras, ne peut-on parler d'une littérature qui nie les oppositions hommes/femmes même si les écrivains féminins confessent avoir plus de difficultés que les écrivains masculins pour accéder au succès et à la légitimité ? La réponse vient des socio-linguistes qui contestent cette vision unitaire du champ littéraire, et leurs travaux contribueront à lancer l'idée d'une écriture-femme ou écriture du corps, et d'une critique littéraire féministe baptisée parfois la gynocritique⁽⁵⁾. Pour une linguiste comme Marina Yaguello qui diffusa ces théories dans un large public, le langage n'est pas un tout homogène mais un code symbolique qui reflète le statut social de l'homme et de la femme. Ce rapport différent au langage est d'origine culturelle et se manifeste à tous les niveaux : genre où le masculin l'emporte sur le féminin, noms d'agents exclusivement masculins, injures et jurons dépréciatifs à caractère sexuel, identité sociale définie par le père, usage de la langue polie réservée aux femmes, ...

Ces diversités syntaxo-sémantiques autant que morphologiques ne peuvent être, dit Marina Yaguello, assimilées aux diverses formes de la discrimination sociale, mais elles rendent encore plus difficile le combat de l'ensemble des dominés contre l'exploitation⁽⁶⁾.

Dès lors, la voie est tracée pour une littérature authentiquement féminine. Dire les différences, tel est le but que vont s'assigner des



auteurs comme Chantal Chawaf, Hélène Cixous ou Monique Wittig. Vont naître ainsi contre le mâle adulte, maître du langage et des institutions, des textes qui tentent de rompre avec les fantasmes masculins, par la cadence, le choix des mots, des textes qui se donnent à entendre autant qu'à lire et qui font accéder les écrivains-femmes au statut d'écrivain d'avant-garde. Ces écrits ont donc ce mérite institutionnel, outre qu'ils postulent une autre féminité et qu'ils constituent des jalons possibles pour construire une liberté future. On est loin, à les parcourir, de la critique des stéréotypes de la littérature féminine, et proche souvent d'une illusoire libération par l'écriture comme le pensaient déjà utopiquement les surréalistes. Afin de poser la question de la relation entre écriture et identité sexuelle, il convient sans doute d'explorer toutes les possibilités du langage et d'en faire une activité spécifique, transformatrice et libératrice comme dénegation d'un type de fonctionnement du langage lié à l'idéologie dominante. Rappeler sans cesse la matérialité du langage, et s'écarter de la littérature expression d'un moi ou représentation d'un monde, sont des nécessités évidentes pour qui veut dévoiler la complicité du système symbolique avec une formation économique et sociale oppressive. On se méfiera par contre de toute recherche d'authenticité non médiatisée par le social, et d'un rapport possible entre la parole et le corps. Tout dérèglement formel n'est pas, par essence, révolutionnaire⁽⁷⁾, et l'institutionnalisation des mouvements d'avant-garde est là pour nous le rappeler.

La littérature étiquetée de gauche n'a pas à rougir de ses interventions dans ce domaine. Des mains de Marie-Jeanne à Rosa Luxemburg, de Rimbaud à Louis Aragon, elle a célébré lyriquement la naissance de la femme, avenir de l'homme. La littérature de gauche a cherché l'absolu dans la femme, c'est à dire la révolution. Pour cela, il lui sera beaucoup

pardonné de n'avoir pas trouvé, comme le souhaitent les écrivains-femmes, des mots pour le corps ou le sexe. La littérature de gauche a répété en effet que la seule mesure de l'égalité politique entre l'homme et la femme, c'est l'égalité devant le travail, c'est à dire l'égalité proposée par le socialisme, puisqu'en définitive c'est la lutte des classes qui conditionne la lutte des sexes⁽⁸⁾.

(1) Cf. Anne-Marie THIESSE : *Le roman du quotidien*, Ed. Le Chemin Vert, Paris, 1984, pp. 183 et suivantes.

(2) Cf. Béatrice SLAMA : « De la littérature féminine à l'écrire-femme », dans *Littérature* n° 44, décembre 1981.

(3) Cf. les extraits de littérature féminine dans *Textes français - Histoire littéraire, 20^e siècle*, de Bernard LECHERBONNIER, Ed. Nathan, 1984.

(4) Entretien avec René NELLI, dans *Action Poétique*, n° 75, septembre 1978, p. 10.

(5) Cf. Jeannette LAILLOU SAVONA : « Le féminisme et les études littéraires en France et en Amérique du Nord », dans *Littérature* n° 69, février 1988.

(6) Secondairement, se trouve posé le problème du langage comme forme idéologique. Sur le sujet, cf. Didier DUPONT : « Langage et idéologie », dans *Cahiers Marxistes* n° 89, décembre 1980, pp. 50-58.

(7) Sur ce problème des femmes et l'écriture, cf. Danielle SCHWARTZ dans *La Nouvelle Critique*, n° 116, août-septembre 1978, pp. 18 et suivantes. Comme nous avons tracé un parallèle entre littérature féminine et prolétarienne, nous signalons les livres importants de François BON. Les titres parlent d'eux-mêmes : *Sortie d'usine* (1982), *Décor ciment* (1988), aux Editions de Minuit.

(8) La littérature de gauche braque ainsi le projecteur sur la femme-prolétaire.

science et femmes, femmes de science : la force de l'utopie

un entretien avec :
isabelle stengers

« L'art de la solitude, l'affirmation de la singularité, l'acceptation de la marginalité qui rend tant de scientifiques littéralement fous, elle les avait appris pour devenir femme de science, pour conquérir ce qui lui aurait été donné naturellement si elle avait été un homme. Peut-être est-ce là la véritable leçon de sa vie pour ceux qui s'intéressent aux rapports entre les femmes et l'activité scientifique. Non pas la découverte d'une « autre » raison, mais l'exploration de ce que peut la raison si elle est libérée des modèles disciplinaires qui la normalisent. L'exploration des raisons effectives que l'on peut avoir, alors même que l'on en a le goût, de ne pas se sentir « à l'aise » dans les sciences. La tentative, non plus isolée mais solidaire et explicite peut-être, de résister à l'irrationalité sociale des sciences. »

Elle, c'est Barbara McClintock, prix Nobel de médecine, dont Evelyn Fox Keller a écrit la biographie. En avant-propos de cette biographie, Isabelle Stengers a rédigé un texte intitulé « Une science au féminin ? », republié aux éditions La Découverte dans un ouvrage qu'elle cosigne avec Judith Schlanger (Les concepts scientifiques). La citation ci-dessus est la conclusion de ce texte. Elle nous a donné envie d'en savoir davantage et d'en discuter avec Isabelle Stengers, plaisir que celle-ci nous a accordé le plus gentiment du monde.

CM - On peut se demander si partir de Barbara McClintock pour poser le problème des femmes face à la science, ce n'est pas fausser d'emblée la discussion, puisqu'elle est une femme qui a réussi - prix Nobel -, alors que précisément le nombre de femmes qui arrivent à ce niveau est dérisoire ?

IS - Les féministes se sont saisies de l'exemple de Barbara McClintock pour prouver la validité de leurs thèses. Elle n'est pas un prix Nobel comme les autres. Elle a commencé sa carrière en fanfare, par un succès retentissant : en même temps que Morgan qui travaillait sur la mouche drosophile, elle a mis en évidence, en étudiant le maïs, que les chromosomes étaient le support de l'hérédité, alors que la génétique était seulement formelle, mendélienne, jusqu'alors. Elle avait donc un nom dès cette époque, ce qui lui a permis de poursuivre sa carrière scientifique à sa guise. Elle a alors divergé des courants dominants qui étudiaient les bactéries, elle s'est accrochée au maïs, et elle a été marginalisée par ses collègues généticiens, biochimistes, biologistes moléculaires. Elle a subi toutes sortes d'avaries, allant jusqu'à se faire traiter de vieille folle. Ce n'est que bien plus tard, lorsque la génétique s'est attaquée à des phénomènes plus complexes que ceux observables sur les bactéries, qu'on s'est rendu compte qu'elle avait anticipé des découvertes majeures, et elle a alors été considérée comme une pionnière du champ de recherche qui s'ouvrait et qui s'est avéré très productif, engendrant une véritable descendance de prix Nobel (celui de 1989 étant le dernier en date), ce qui lui a valu le sien : une manière de légitimer le champ lui-même en quelque sorte. L'intérêt des féministes n'allait pas au prix Nobel en tant que tel, mais à la femme qui, bien que grande scientifique, avait essuyé le mépris de ses collègues durant toute sa vie.

CM - *Il s'agissait donc, pour les féministes, de souligner le parallèle avec la situation de domination que connaissent la plupart des femmes dans leur vie.*

IS - Oui, mais aussi de poser une autre question : pourquoi le type de recherche qu'elle menait devait être mal vu. Et en filigrane, d'en arriver à mettre en accusation le caractère machiste des courants dominants de la science.

CM - *Acceptes-tu ce genre de formulation ?*

IS - Non. Mais ça me force à une longue analyse, parce qu'il y a un niveau auquel je pourrais être tentée de l'accepter. Les féministes ont élaboré un discours sur la science - au moins au début de leur mouvement - qui la caractérise comme un travail essentiellement agressif, réducteur; pour elles, la science résume le monde à une représentation destinée à dominer, à manipuler, c'est donc l'oeuvre de mâles à laquelle les femmes sont parfaitement étrangères. Aujourd'hui, ce discours est controversé, y compris parmi les féministes, mais il a parfois mis des

femmes scientifiques, notamment dans certains congrès féministes, en situation vraiment difficile, accusées de trahison, sommées qu'elles étaient de choisir entre leur être-femme et leur être-scientifique. Vraiment dévastateur comme situation !

Ce type de caractérisation de la science, ce n'est pas la première fois qu'on le rencontre. Il a aussi été produit par la philosophie heideggerienne; pour Heidegger, l'essence de la science était la manipulation, au sens où la science ne s'adresse qu'à un monde défini a priori comme manipulable, à un monde qui a à se soumettre à l'activité humaine de prévision, qui doit se mettre au service de la raison. Je suis convaincue qu'entre Heidegger et le féminisme, toute convergence ne peut qu'être l'effet d'un malentendu. La philosophie d'Heidegger est fondamentalement réactionnaire, je dirais même techniquement réactionnaire, en ce sens qu'elle considère toute l'histoire moderne comme un dérapage, comme un drame que seul le retour à une sagesse immémoriale pourra corriger. Or pour moi, l'histoire du féminisme est partie intégrante de cette histoire moderne, le féminisme est porté par l'histoire qu'Heidegger condamne. Je ne fais pas l'apologie de cette histoire parce qu'elle nous a donné le féminisme, mais je m'en sens solidaire en tant que femme portée au féminisme. Ne fût-ce que parce que cette histoire permet aujourd'hui à des femmes d'en parler, elle n'est certainement pas globalement condamnable.

Autre exemple de discours comparable : j'ai été invitée en 1984 à Tsukuba, au Japon, à un colloque organisé par France-Culture sur « Les voies de la connaissance », dont l'objectif était de confronter Japonais et occidentaux (Atlan, Thom et moi, notamment), Iraniens, orthodoxes, bref, un public très varié. J'y ai découvert que seul le dialogue avec les occidentaux intéressait les Japonais, et qu'ils voyaient dans ce dialogue une rencontre entre les dominateurs d'aujourd'hui, les occidentaux, et eux-mêmes, l'avenir. Ils nous analysaient dans des termes qui sont ceux de Heidegger et des féministes : les occidentaux, comme promoteurs de la science, représentent la rationalité dominatrice, calculante, alors qu'eux, Japonais, envisagent la nature comme une partenaire; il est dans leur tradition de la respecter, et c'est pour cela qu'ils nous vaincraient. Ici aussi, à l'évidence, il ne peut y avoir entre la tradition japonaise et les féministes qu'un gigantesque malentendu !

Je suis donc extrêmement méfiante à l'égard de ce type de dénonciation globale de la science comme manipulatoire, parce que cette critique réunit des gens qui n'ont rien à voir les uns avec les autres. C'est un piège !

CM - *Mais tu avais aussi parlé d'un niveau auquel tu étais prête à adhérer - prudemment, sans doute - à une formulation aussi brutale.*

IS - C'est que ce piège est tentant, pour deux raisons. D'abord, certaines descriptions de la science, qui ont cours notamment depuis Kant, du genre « Le scientifique n'a pas à se présenter comme élève devant la nature, mais comme un juge qui pose les questions qu'il a décidé de poser » implique une attitude éminemment agressive, qui éthiquement n'est pas neutre. Les féministes y retrouvent le type d'attitude qu'elles ont l'habitude de condamner chez les hommes - entendons les mâles de l'espèce humaine.

Ensuite, les valeurs sociales qui organisent l'institution scientifique depuis le XIX^e siècle sont largement les mêmes que les valeurs et les impératifs qui régissent la société mâle, et cette identification va croissant à l'heure actuelle. Ce sont des impératifs de mobilisation et de compétition. L'organisation sociale de la science participe des valeurs de la société comme telle. Je rejoins les féministes dans la dénonciation de ces valeurs. Mais je retrouve à ce sujet les mêmes difficultés que j'éprouve face à la situation des hommes-mâles : je ne sais pas plus ce qu'est un homme-mâle qui ne serait pas pris par cette mobilisation - tous pour un, tous dans la même direction, chacun devant démontrer qu'il y arrivera plus vite et mieux que les autres -, que je ne sais ce que pourrait être la science indépendamment des institutions qui l'organisent socialement et historiquement. Ce qui me gêne dans le discours féministe, ce qui fait qu'il converge aussi facilement avec les dénonciations quasi métaphysiques heideggérienne et japonaise, c'est que ce discours se refuse à faire la différence entre les possibles de la science, qui apparaissent déjà dans toutes les tensions qui la traversent, et la science institution dominante qui impose à ceux qui y participent certaines valeurs, comme la compétition et la productivité.

CM - *Mais ceci ne revient-il pas à dire que le discours féministe à propos de la science trouve sa justification lorsqu'il repère dans les structures sociales de la science les soubassements de l'oppression féminine en général, mais qu'il ne faut pas chercher de spécificité particulière, d'un point de vue féministe, à l'activité scientifique ? En quelque sorte, il n'y aurait pas plus de femmes prix Nobel qu'il n'y a de femmes ministres, entre autres parce qu'il est extrêmement difficile d'obtenir un prix Nobel (ou de faire une carrière politique) en élevant des enfants.*

IS - Bien sûr, mais les féministes vont quand même au-delà de ce simple

constat. L'éducation des filles intervient pour beaucoup dans cet état de fait. Les féministes ont d'ailleurs été, et sont très précieuses pour montrer que c'est encore plus à l'implicite, plutôt qu'explicitement, que fonctionne la transmission des valeurs. On serine aux filles depuis qu'elles sont toutes petites qu'il est bon de ne pas prendre la place des autres, de se sacrifier pour les autres, de les aider et de ne pas se porter au premier rang. Ce que j'appelle la mobilisation, c'est l'inverse de cela, et c'est dans cette perspective que sont élevés les hommes. Il s'agit pour eux de se mettre ensemble en visibilité, et toutes ces valeurs - compétition, lutte pour le prestige - ont remarquablement pénétré la science depuis le XIX^e siècle, depuis l'institution de l'Université moderne, depuis que la science se fait en masse, par de nombreux scientifiques. Par contre, les femmes apprennent que ce n'est pas bien de faire ça, qu'il convient d'être modeste, qu'il faut tout faire pour que les choses se passent bien, mais sans se mettre en avant. C'est ce que les femmes non-féministes expriment à leur manière quand elles disent qu'elles ont tout le pouvoir qu'elles veulent pourvu que l'homme avec qui elles vivent ne s'en rende pas compte. Ces comportements, je les ai aussi appris, et j'ai toujours eu horreur de me retrouver dans une situation où je devais prouver que j'étais meilleure que quelqu'un d'autre. Ceci dit, je ne regrette pas d'être comme je suis, parce que je n'ai aucune nostalgie face à ces valeurs de compétition, mais cela a marqué ma carrière. J'ai dû faire avec. Tu as donc raison quand tu dis que c'est quelque chose de très général, mais qui est d'autant plus marqué que le champ social auquel on s'intéresse est plus marqué par la compétition. La science est un de ces champs privilégiés.

CM - *De ce point de vue, la carrière de Barbara McClintock représente un bel exemple, puisqu'elle s'est retirée de la compétition.*

IS - En effet. La simultanéité de sa découverte avec celle de Morgan ne doit rien à la compétition, elle est fortuite, et ensuite, elle a poursuivi son travail dans une indifférence qui réclame une force de caractère exceptionnelle. Indépendamment du jugement formulé sur elle, et qui l'a été à partir des valeurs de la compétition : elle ne fait pas comme tous les autres, elle est folle. Elle ne s'intéresse pas aux bactéries, alors que c'est évidemment à celles-ci qu'il faut s'intéresser pour être au goût du jour. Elle a continué dans son coin, à cultiver son petit champ de maïs, à Cold Spring Harbor, dans le haut lieu de la biologie moléculaire, et elle a accepté que les autres rient d'elle. Pour moi, cela ne la désigne pas avant tout comme femme, mais comme un être humain doué d'une force de caractère extraordinaire.

CM - *Est-ce qu'aujourd'hui, la situation n'est pas pire, au sens où il serait peut-être encore plus difficile de s'extraire de la compétition, la pression passant par l'obtention d'un poste et de crédits ?*

IS - Des crédits, il ne lui en fallait pas beaucoup, puisqu'elle n'avait pas de stratégie d'extension, de recrutement d'élèves. Elle voulait seulement survivre. Mais elle a pu le faire grâce à son succès initial, ce qui constitue un coup de chance, si on veut. Des circonstances de ce type, coup de chance plus personnalité hors du commun, sont, je crois, encore possibles à l'heure actuelle. D'ailleurs, quand je discute avec des scientifiques, j'en vois un certain nombre qui pourraient opter pour ce type de comportement, qui pourraient survivre hors de la compétition. Ils devraient évidemment faire preuve de force de caractère, mais ils ne me semblent pas avoir besoin autant qu'ils le prétendent de faire comme tous les autres, si survivre en travaillant est ce qu'ils demandent. Je ne vise pas tellement les jeunes scientifiques, totalement dépendants du jugement qu'on a d'eux, mais ceux qui ont déjà conquis une position stable - sauf si leur sujet de recherche se situe dans la Big Science, et qu'ils aient, par exemple, besoin d'utiliser des accélérateurs de particules. Les pressions à se conformer sont finalement d'autant plus redoutables qu'elles contraignent le scientifique dans son imagination beaucoup plus longtemps qu'elles ne pourraient le faire matériellement. Les valeurs de compétition, de prestige, etc., sont éminemment structurantes dans les activités scientifiques parce qu'elles pèsent sur l'imaginaire et la liberté concrète des chercheurs. Barbara aurait eu tous les arguments du monde pour justifier un éventuel renoncement.

CM - *Faut-il trouver dans ce que tu dis l'idée qu'il est vain de spéculer sur ce que pourrait être une science débarrassée de ces valeurs aliénantes ?*

IS - Pas du tout. Formuler de tels projets, cela a un sens utopique, où l'utopie doit être comprise comme ce qui fait bouger les choses. Il se fait que la mise à l'avant-plan de la mobilisation est plus « naturelle » dans certains champs de recherche que dans d'autres. Ainsi, le CNRS français est en train de supprimer des unités d'éthologie, où le scientifique se présente en élève face à la nature, au profit d'unités de neurophysiologie, où il se présente en juge.

On observe donc une tendance forte à privilégier les champs scientifiques où le chercheur s'avance en juge, pour des raisons multiples et convergentes. Multiples parce qu'elles tiennent autant à l'image que les scientifiques se font de la science qu'aux intérêts sociaux et économiques dominants, et cela produit de belles convergences stables. On

peut donc dire que les tendances dominatrices triomphent en science à l'heure actuelle, et ajouter qu'on en est fort marri, ce qui ne sert à rien qu'à conforter ce qu'on condamne. Ce qui me paraît nettement plus intéressant, c'est de garder bien présente dans l'imagination l'idée que ceci n'est pas la science dans son essence éternelle, qui d'ailleurs n'existe pas, mais bien la science de notre époque, ou encore ce que notre époque tend à faire de la science. Il s'agit alors de jouer sur tout ce qui peut aviver les contradictions de cette situation.

Lorsque j'avance publiquement ce genre d'idées, il y a toujours dans la salle des réactions qui m'intéressent : des scientifiques, minoritaires certes, qui ont tenté autre chose, ou voudraient faire autre chose, se sentent un peu moins isolés en m'entendant. L'utopie permet à ces chercheurs de se reconnaître, de trouver de nouveaux arguments face au refus qu'on leur oppose, et de ne pas se laisser écraser isolément.

CM - *On en revient à notre point de départ. Est-ce cette utopie que recouvre ton titre, une science au féminin ?*

IS - Avec un point d'interrogation, s'il te plaît ! La question initiale, c'est : quelle est la singularité de Barbara McClintock ? A-t-elle produit une science différente des autres parce qu'elle était une femme ? Je réponds plutôt que non. On ne peut certainement pas dire que la science qu'elle faisait respectait le maïs, ce qu'on entend parfois dans la bouche de féministes. Elle a parfois parlé de s'identifier au maïs, mais elle s'identifie au maïs comme le chasseur s'identifie à sa proie. C'est comme cela qu'un scientifique travaille face à son objet, lorsque celui-ci s'y prête ; il s'efforce de le penser de l'intérieur. On ne trouve donc pas là de valeur spécifiquement féminine.

CM - *Le féminisme a aussi proposé un autre angle d'attaque, qui serait lié à la nature des préoccupations des chercheurs, plus concrètes lorsque ces chercheurs sont femmes, ainsi du maïs pour McClintock - après tout, le maïs se mange, et les bactéries pas ?*

IS - Je n'y crois pas. Ce que Barbara McClintock a avant tout vu dans le maïs, c'est un matériau d'une richesse génétique extraordinaire, pour des raisons scientifiques intrinsèques. Les grains d'un même épi sont tous différents, et ont suivi des trajets génétiques différents. Mais ce qu'on peut dire, c'est qu'elle ne s'est pas intéressée au maïs en tant que représentant n'importe quel être vivant, en général, au contraire de Monod, qui, étudiant la bactérie, disait que ce qui est vrai pour la bactérie

l'est aussi pour l'éléphant. Le choix de son objet par Monod correspondait à son ambition de parler du vivant en général. Le projet de McClintock, à l'inverse, met une insistance toute particulière sur la différence de grain à grain : ce qui est vrai pour l'un ne l'est pas pour l'autre. Pour elle, comprendre le vivant ne consistait pas à comprendre une vérité générale, mais bien à cerner le type d'intelligibilité qui pouvait éclairer la diversité des histoires de tous ses grains de maïs, pourtant de même origine. Schématiquement, le projet de Monod conduit à juger le vivant, l'étude du maïs par McClintock permet de raconter les histoires du vivant qui vont en se multipliant à chaque grain. Cette idée-là peut être mise en rapport avec mon titre.

Les deux attitudes sont légitimes, et il me paraîtrait présomptueux de dire que l'une est plus scientifique que l'autre, ou que l'autre est plus « féminine » que l'une. La même tension entre les deux stratégies habite la plupart des disciplines. Quand la stratégie du type bactérie réussit, ce qui n'est pas toujours le cas, elle débouche sur un pouvoir social et théorique extraordinaire. L'histoire de la physique est scandée de réussites de cette stratégie : partant d'un objet, on en arrive à juger un paysage inattendu. Mais d'autres sciences sont scandées par de nombreux échecs de tentatives analogues. Les avatars de l'évolution darwinienne, toutes les hérésies auxquelles la descendance du darwinisme a donné lieu, dont la socio-biologie est la dernière en date, sont des tentatives de juger. Et la belle histoire de l'évolution darwinienne, elle est tissée par des gens qui ont appris à raconter.

Je crois utile de mettre l'accent sur la diversité des chemins de la science, sur leurs fécondités respectives, et de refuser la tendance actuelle qui les hiérarchise quand elle n'écrase pas : sciences dures au-dessus des sciences molles, Monod au-dessus de McClintock.

CM - *Une science au féminin, surtout si on oublie le point d'interrogation, ça peut aussi évoquer une autre dichotomie redoutable en son temps : science bourgeoise/science prolétarienne. Qu'en penses-tu ?*

IS - Mais le parallèle est fondé ! Nous n'en sommes pas conscients parce que l'impact du féminisme a été moindre, dans les milieux scientifiques, chez nous que dans le monde anglo-saxon, mais on a connu une répétition de la problématique science prolétarienne/science bourgeoise à l'intérieur du féminisme. Si tu relis l'article princeps « science prolétarienne/science bourgeoise », tu verras qu'il est structuré en deux parties, et que la première, celle qui traite de la science bourgeoise, n'est pas mal du tout. On y dénonce, à juste titre, que dans

ce que nous appelons science, les déterminations de type valeurs bourgeoises pèsent considérablement. Le drame, c'est que cette première partie a été totalement déconsidérée par la seconde, où l'on se réfère à une science prolétarienne, construction mythique censée indiquer la voie et la solution du problème.

De la même manière, les féministes n'ont pas tort de dénoncer les valeurs qui habitent la science à laquelle elles ont affaire, et pas tort non plus de s'en sentir exclues au sens où elles, femmes, n'ont pas été formées pour se sentir chez elles au sein de ces valeurs. Mais ce au nom de quoi elles affirment cette dénonciation, à savoir une science féminine, c'est le piège. Une critique féconde sait qu'elle se situe à l'intérieur de l'Histoire, et à ce titre, elle ne peut prétendre définir les essences de l'Homme et de la Femme, comme s'ils existaient indépendamment de notre histoire, comme s'ils n'en étaient pas le produit. Le piège se referme lorsqu'on perd ce fait de vue. C'est ce qui arrive lorsqu'on attribue la position dite mâle à l'intérieur de cette histoire à une essence de l'Homme, et la position dite féminine à une essence de la Femme. On débouche alors sur de jolis duos, respect/agression, empathie/manipulation, etc., toutes choses complètement stériles. C'est pour cela que la question « Que pourrait être la science ? » est à la fois une question sans réponse et bonne à poser. L'idée qu'elle pourrait être autre chose que ce qu'elle est constitue un puissant levier pour vaincre la passivité et le défaitisme.

CM - *Ce qui serait extrêmement dangereux, ce serait de définir a priori un modèle construit par opposition à ce qui existe aujourd'hui, et auquel on sommerait le nouveau développement scientifique de se conformer...*

IS - Exactement. Ce qui serait dramatique, ce serait de voir un groupe de recherche féminin proposer un projet méthodologiquement nul mais illustrant merveilleusement les valeurs de la féminité. Non merci !

L'histoire de McClintock est un beau contre-exemple à ce mauvais scénario. Elle a véritablement traqué le maïs, comme un chasseur solitaire, et elle a été une très bonne scientifique. Le problème que son histoire permet de bien poser consiste à mettre le doigt sur les facteurs qui ont permis de la marginaliser, elle pourtant bonne scientifique. Sa vie est presque une expérience de pensée qui montrerait ce que peut la science contre les pressions qui rendent difficile ce qui pourtant est possible. Cette expérience relève donc de l'utopie dont je parlais à l'instant, et elle a en plus le mérite d'avoir existé.

Je concluais sur Barbara McClintock en disant qu'elle est arrivée à prolonger à l'intérieur de la science la singularité qu'elle a vécue comme femme devenant scientifique, ne se conformant pas à ce qu'on attendait d'elle, et acceptant la marginalité. C'est peut-être là qu'on peut trouver un point de rencontre entre son être-femme et le type de travail scientifique qu'elle a produit.

Propos recueillis par Pierre Gillis

femmes en zigzag

brèves, plutôt noires
(mais telle n'est pas la réalité ?)

rassemblées par rosine lewin

Tchécoslovaquie

Monika Pajerova, 24 ans, est étudiante en philosophie à l'Université Charles de Prague. Elle est mère d'une petite fille de deux ans. Elle a fait ses armes dans la presse étudiante. A l'automne dernier, pendant quelques semaines, sa vie s'est fondue dans l'Histoire de son pays : porte-parole des étudiants, particulièrement actifs dans le mouvement qui a jeté bas la bureaucratie au pouvoir, elle a plongé dans la clandestinité une dizaine de jours durant, en novembre 1989, pour défendre la liberté d'expression. *Le Monde* du 25 janvier explique qu'elle a changé de domicile chaque soir alors qu'une voiture de police l'attendait sans désespérer devant son propre logement. Sa petite fille avait été confiée à sa mère. « *Je me suis sentie terriblement responsable vis-à-vis de ma fille, raconte-t-elle. Mais nous ne devons pas nous faire prendre, car personne ne pouvait prendre notre place à la tête du mouvement.* » Elle pense aujourd'hui que la liberté nouvellement acquise est une chance pour la nation. Mais aussi qu'« *il existe un danger que les jeunes se précipitent sur tous les attributs matériels du capitalisme en oubliant les choses importantes* ». A circonstances exceptionnelles, comportement exceptionnel... Doublement difficile, sans doute, pour une jeune mère. Les qualités qui lui ont permis de jouer ce rôle seront-elles reconnues durablement par la société qui se cherche à Prague ? Ou bien, comme pour d'autres avant Monika, ces qualités s'engluèrent-elles dans le machisme ordinaire ?

France

Madame Evelyne Prouvost-Berry, PDG de *Marie-Claire*, a mérité le titre de « femme d'affaire de l'année » pour 1989. Sa réussite paraît incontestable. En effet, en treize ans, elle a redressé la situation des journaux féminins du groupe Prouvost, alors que cette situation était, à

l'époque, désastreuse. Sa carrière a été, dit-on, contrariée par son grand-père, Jean Prouvost, patron notamment de « La Lainière de Roubaix » et de plusieurs journaux et magazines. Tout de même, en tant qu'héritière, elle a pu se faire quelques relations et gagner entre autres l'appui du PDG de « L'Oréal »...

Ces avantages ont fait défaut à quelques autres Françaises : un bilan dressé au CNRS en octobre 1989 acte que « *les plans d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, prévus par une loi du 13 juillet 1983, sont loin d'avoir atteint les résultats escomptés* ». La loi visait à créer une dynamique égalitaire... Las ! Seulement vingt-quatre entreprises ont présenté un plan d'égalité. Et le CNRS estime que dans certains cas, il ne s'agissait que d'un simulacre de plan destiné surtout à bénéficier de subventions. Exemples d'application dévoyées de la loi de 1983 : à Bull-Angers, on a licencié un certain nombre de femmes et on a parallèlement signé un plan d'égalité pour les rescapées. A la Sofinco, sur 148 candidates à la formation, 15 furent retenues et les autres déclarées « inaptées pour l'égalité »...

Kerrya

Dans les faubourgs de Nairobi, un home catholique accueille des écolières enceintes, ou plutôt une sélection parmi les milliers d'adolescentes chassées de leur école pour cause de grossesse. La plupart d'entre elles ne retrouvent plus le chemin de l'école. Les cas de suicide et d'infanticide sont nombreux, mais bien évidemment personne ne connaît les dimensions exactes du phénomène, en pleine extension. L'absence quasi totale d'éducation sexuelle et la recrudescence des viols étaient retenues comme causes essentielles par *Le Monde* (21 novembre 1989) qui faisait état de fillettes de neuf ans, « mères au berceau ».

Japon

Aux prises avec une spectaculaire vague de scandales, le parti libéral au pouvoir a trouvé une parade inattendue : nommer une femme secrétaire-général et porte-parole du gouvernement. Ancien haut fonctionnaire, Madame Moriyama fut la première femme admise à l'Université de Tokyo au lendemain de la guerre. Sa réputation de droiture devrait exorciser la mauvaise image du parti au pouvoir. Presqu'en même temps, mais dans un tout autre contexte, le parti socialiste a appelé une femme à sa présidence. C'est un événement sans précédent.

Suède

Depuis les élections législatives de septembre 1988, le Parlement suédois compte 38 % de femmes ; depuis 1976, les gouvernements qui

se sont succédé incluent 25 à 30 % de femmes. Par ailleurs, presque toutes les Suédoises sont économiquement actives. La Constitution elle-même dispose que le secteur public doit assurer des droits égaux aux femmes et aux hommes. Un rapport de l'Institut suédois (juin 1989) constate que les hommes restent les principaux décideurs, les *system-builders of politics*, alors que les femmes actives en politique assument surtout des responsabilités en matière sociale, éducative et culturelle. C'est de 1980 que date la loi sur les chances égales (*Equal Opportunities Act*). Il semble bien que son application suscite des critiques, car les mesures concrètes qu'elle a provoquées sont trop prudentes et peu efficaces. A l'évidence, des tensions demeurent entre les pôles égalitaire et individualiste au sein de la société suédoise.

Belgique

Un passionnant cycle d'histoire de la condition féminine au XIX^e siècle a été organisé à l'ULB, dans le cadre de la chaire Suzanne Tassier (voir aussi l'article d'Eliane Gubin dans ce numéro des *CM*). C'est Michèle Perrot, professeur à l'Université de Paris VII et spécialiste de l'Histoire des femmes qui a occupé quatre lundis de suite la tribune de l'auditoire Dupréel. Un constat central : l'histoire des femmes est restée longtemps une question incongrue et on ne l'étudie vraiment que depuis une vingtaine d'années.

Grèce

Les élections parlementaires de juin 1989 n'ont pas changé le quota de représentativité des femmes au Parlement d'Athènes, même s'il y a maintenant treize députées au lieu de onze sur trois cents, soit 4,3 %. Maria Damanaki, députée de la coalition Gauche/Progrès, a été élue vice-présidente du Parlement.

Europe

Les élections au Parlement européen ont fait progresser de plus de deux pour-cent par rapport à 1984 la proportion des femmes : elles sont 90 sur un total de 518. Mais leur présence à des postes de responsabilité est en diminution, note le bulletin *Femmes d'Europe*. Sur les quatorze vice-président(e)s du Parlement, on ne compte que deux femmes, Nicole Pery (socialiste, France) et Nicole Fontaine (PPE, Espagne). Sur les dix-huit présidences des commissions parlementaires, trois femmes sont présentes : Heidi d'Ancona (socialiste, Pays-Bas) aux Affaires sociales, Christine Crawley (socialiste, Royaume-Uni) aux Droits de la femme, et Viviane Reding (PPE, Luxembourg) pour les pétitions.

USA

Un reportage de *Libération* révèle l'ampleur des sévices sexuels

commis par des pères sur leurs enfants. Un réseau clandestin bénévole aide les mères qui fuient le foyer conjugal avec leurs enfants. Deux mille cinq cents familles ont déjà rejoint ce réseau « *Underground railroad* ». La police les recherche pour kidnapping. Si les procès-verbaux de sévices sexuels ont été multipliés par vingt en dix ans aux Etats-Unis, les juges locaux siègent à huis clos dans ce genre d'affaire, et les condamnations des coupables sont très rares.

Ouzbekistan

*Les suicides par le feu sont devenus fréquents dans notre république (...) Pourquoi les femmes choisissent-elles une forme aussi horrible de protestation ? Tout le fardeau des soins que réclame le coton, qui est la plus capricieuse des cultures, repose sur les frêles épaules des femmes et des enfants (...) Dans le passé, l'agriculteur le plus nécessaire n'aurait jamais forcé son épouse à trimer dans les champs. La femme était alors enfermée, privée de la lumière du jour. Il n'empêche : les garçons portaient les repas aux pères et aux frères aînés occupés aux champs. Aujourd'hui, nos hommes assurent les tâches les moins pénibles après s'être débarrassés des « survivances » d'un passé qui a bon dos. Notre présent, c'est une réalité incontournable : la majorité écrasante des suicidées est composée de villageoises employées dans les plantations de coton.» (Adyl Jakubov, dans *Literatournaia Gazeta*, 19/8/87, repris du recueil *Une dernière chance à l'Est*)*

Europe (bis), ou incertitudes

Selon le dernier rapport de la Commission européenne sur le marché de l'emploi, l'Europe de 1993 réservera aux femmes peu de sécurité. Le rapport considère comme éléments favorables pour les femmes la croissance du secteur des services ainsi que le développement du travail « *temporaire et atypique* ». Par contre, les pertes d'emplois attendues pour la main d'oeuvre non qualifiée dans la décennie 1990 risquent de toucher particulièrement les femmes.

BOULEVERSEMENTS EN EUROPE DE L'EST

Tout le monde en parle et spéculé sur l'avenir. Chacun s'efforce de se faire sa place dans les anthologies de demain à coups de conclusions définitives et péremptoires. Notre approche, qui n'est sans doute pas celle de tous les commentateurs, nous amène à émettre aussi quelques avis sur la question, avis qui ne se veulent ni définitifs ni péremptoires, mais dont nous espérons qu'ils pourront éclairer une question brûlante.

RDA, Pologne, URSS, Hongrie: quels changements, quelles perspectives ? Le prochain numéro des CM, le 173^e, sortira début mai et sera presque entièrement consacré à ce thème.

Sur le même sujet, le Monde Diplomatique nous propose le 7^e numéro de *Manière de voir* (février 1990), intitulé «Du communisme réel à l'ambition démocratique», organisé en trois chapitres (Vivantes sociétés, Comment sortir du système, Cette lancinante question nationale). On y rencontre les signatures de Claude Julien, Jean-Marie Chauvier, Marie-Françoise Alain, Francis Pisani, Ignacio Ramonet, Roland Lew, Ivan Samson, Jean-Michel De Waele, Bernard Frederick, Eva Toulouze, Jean-Philippe Béja, Alain Gresh. Ces noms constituent un label de qualité, avant même tout compte-rendu de lecture que nos délais de parution ne nous autorisent pas à vous offrir !

la clé de la troisième phase de la réforme de l'état :
**la régionalisation de
l'enseignement**

andré beauvois

au milieu du gué

L'an I du fédéralisme issu des lois de 1988 se termine. Les appareils des partis politiques, les syndicats, les groupes de pression commencent à en tirer les premiers bilans.

Chacun, selon ses intérêts à court terme, commence à donner de la voix et propulse à l'avant-scène ses chevaux-légers.

Le sentiment que je dégage prioritairement de cette cacophonie est double.

Les uns, qui n'ont jamais accepté la victoire politique obtenue par les fédéralistes, inventent de « nouveaux vieux » concepts-freins. Les autres, héritiers récents d'un petit pouvoir, souhaitent participer au gel de ce qui leur est acquis aujourd'hui.

La troisième phase de la réforme de l'Etat, la phase de parachèvement, s'entame sous les pires auspices loin de l'intérêt social, économique et culturel de la Wallonie dans l'Europe.

Mon constat brutal de cette année 1989 s'étaye de plusieurs aspects de la réalité.

Au coeur souvent des événements, nous avons pu constater que **la loi de finance** a, comme prévu, confectionné au niveau wallon et au niveau de la Communauté française des costumes trop petits, sans commune mesure avec les besoins. La logique de la « dotation-soumission » a régné en maître.

De l'attitude de tutelle provinciale de la Région Wallonne face aux problèmes des villes et communes, au comportement de la Communauté française en matière de convention collective 1990, les logiques

frileuses et étriquées ont triomphé du souffle nécessaire à une relance et à l'ébauche d'un projet novateur capable de sortir les deux entités de l'inférieure spirale déflatoire où elles se sont engagées.

A situation constante, il n'est pas faux de déclarer que « cela ira plus mal demain ».

les porteurs du changement

L'Etat central, encore budgétairement très puissant (68,3 % du budget courant), a conservé les fonctions d'autorité mais aussi toute la cellule sociale, les pensions... C'est une logique qui mériterait un autre débat.

Les Communautés et les Régions se partagent très inégalement les matières et donc les politiques les plus concrètes et les plus susceptibles d'intervenir sur le terrain des changements.

Il appartient à la Région et à la Communauté de répondre principalement aux transformations, aux adaptations à un monde... à une Europe dont le visage se modifie tous les jours à une vitesse inimaginable il y a un an à peine.

Si la troisième phase n'a certes pas prévu un cadre large (la conclusion des traités internationaux, le transfert par l'Etat de compétences résiduelles et la réforme du Sénat font l'objet de la corbeille à négocier), il est d'importance de déborder ce cothurne étroit et d'ouvrir un large débat susceptible de sortir la Wallonie du carcan que l'on veut lui imposer.

politiquement et budgétairement, la clé est l'enseignement

Par son importance budgétaire (126 milliards) et politique (former les citoyens de demain), l'enseignement est au centre du débat.

Il est évident que lors de la répartition des compétences entre Région et Communauté, il a été procédé à une séparation totale des matières *économiques* et des matières *d'enseignement et de formation*.

Face à ces réalités, quels sont les positionnements des partis politiques ?

Celui du PRL est bien connu : la fusion des exécutifs.

Le PSC de Gérard DEPREZ joue au Salomon avec le concept « Communauté Wallonie - Bruxelles » porteur non de solidarité mais d'ambiguïté.

Le PS, s'il déclare, par son Bureau, qu'il faut achever le fédéralisme et que la troisième phase ne peut être prétexte au re-centralisme, reste muet lors d'interventions inquiétantes de certains des siens.

La Communauté française, rendue « INCAPABLE » de lever des moyens financiers par l'impôt et soumise à une dotation programmée à la décroissance, montre souvent son désarroi. Si dans cette logique elle n'affame pas ses agents, elle ne pourra survivre que dans la paupérisation de ses missions.

La Région bruxelloise a deux discours : celui de la nécessaire solidarité des Wallons pour maintenir une force culturelle à Bruxelles, celui de l'autonomie à son profit quand il s'agit de démontrer le rôle de *pool* que l'ULB peut être chargée de jouer aussi en Wallonie.

La cacophonie se fait donc plus douce, le complot contre la Wallonie semble être possible... le « bon sens » nous mènera à un certain recentrage... si les Wallons ne prennent garde à leur fâcheuse tendance à la culture de la dépendance.

plaidoyer pour la régionalisation de l'éducation et de la formation

Ce ne sont cependant ni les faits ni les arguments qui manquent en faveur d'un élargissement très important des compétences et des moyens d'éducation vers la Région wallonne.

*** école reflet ou école projet**

S'il existe un projet politique wallon autre que la gestion de la crise par l'austérité, il apparaît urgent de lier le projet éducatif au projet économique.

La Wallonie a une économie passée et présente très spécifiques.

C'est sur ses grands techniciens qu'elle a bâti son essor économique. Tout au long du sillon Sambre et Meuse, il reste un savoir-faire unique au monde, c'est sur ces traditions techniques que la reconversion doit s'opérer.

Le projet wallon n'est pas le projet bruxellois.

Il est important que la maîtrise totale de la programmation en matière d'enseignement appartienne à l'Exécutif wallon. Pour ce faire, il est nécessaire que la décision ne puisse faire l'objet d'un compromis communautaire.

L'acte de programmer en matière d'enseignement est des plus importants : enlever les branches mortes des formations dépassées, greffer et faire bourgeonner les formations porteuses, sont des actes politiques qui doivent être décidés en pleine connaissance du projet de développement économique et social qui a été débattu.

Il est simple, par deux faits puisés dans le passé, de faire comprendre à chacune et chacun l'impact des décisions en matière de rationalisation et de programmation... et l'importance de l'autonomie.

Par une série d'arrêtés numérotés pris à Val Duchesse, il apparaît clairement que hors une fusion en intercommunale, il n'y avait plus d'enseignement public de l'architecture en Wallonie.

Si la CGSP Enseignement n'avait pas pris ses responsabilités à l'époque, tout était rayé d'un trait de plume.

Mieux encore dans l'air du temps... suite à une norme non atteinte à l'ISIL (Enseignement supérieur industriel non universitaire), la section Biotechnologie doit être supprimée... elle est la seule de ce niveau en Wallonie... et sur le site du Sart-Tilman, des entreprises viennent de s'installer car elles ont l'assurance, disent-elles, de trouver, dans la région liégeoise, à la fois les universitaires et les grands ingénieurs de ces matières...

Le crime n'a pu être perpétré, grâce là aussi à une intervention énergique de la CGSP Enseignement de Liège... ouf !

La vie quotidienne d'un responsable syndical est parsemée de ce genre d'exemples... du dénigrement des formations Coupe-couture... quand « la mode devient belge », à l'inutilité de suivre des formations vers les professions de l'enseignement alors qu'on en manque cruellement à divers niveaux...

Il appartient aux Wallonnes et aux Wallons de définir eux-mêmes les finalités et les moyens qu'ils veulent mettre en oeuvre pour insérer leur Région dans l'Europe de demain. Les besoins en sont spécifiques et le projet éducatif et formatif *a fortiori*.

L'important est que, tenant compte des caractéristiques géographiques, humaines, sociales et historiques, les aspirations démocratiques de la région puissent être prises en compte pour que les projets novateurs s'incorporent à ses racines et à sa culture.

* identité - citoyenneté

L'homme ou la femme du 21^e siècle est plus citoyen dans le monde

que citoyen du monde. Il est pourtant Etre concret, les pieds dans une réalité géographique, historique et sociale.

Le trait le plus commun aux Wallons, bien au-delà de leurs différences, est cette histoire du 19^e et du 20^e siècle, qu'ils ont prise à bras-le-corps. Nous ne sommes ni d'ailleurs, ni de nulle part.

Si nous voulons faire des enfants de Wallonie, des adultes d'ici et d'Europe, il y a un besoin urgent de leur donner les outils et les moyens d'affirmer leur identité.

Voir l'Europe de la Wallonie n'est certes pas nombrilique mais nécessaire. La géographie économique peut seule nous redonner la conscience de l'importance de notre région dans le transit nord-sud et est-ouest, dans les possibilités des industries à développer au coeur de l'Europe occidentale. De son centre (Namur - Charleroi) à ses versants (Mons - Brabant wallon - Liège - Luxembourg), chaque sous-région a ses pôles attractifs complémentaires les uns des autres.

Si nos histoires ont divergé pendant près de mille ans, l'Histoire récente a soudé les Wallons. Ils ont un vécu original des luttes sociales de la fin du 19^e siècle, ils ont par exemple une vision différente de l'Affaire royale... Les Wallons sont majoritairement porteurs d'un projet politique propre. Il doit leur appartenir de mettre en oeuvre les programmes et les méthodes critiques susceptibles de réassurer le minimum de racines avec les aspirations et les luttes de leurs prédécesseurs. Sans racines l'arbre meurt, sans racines les Wallons risquent d'être satellisés par l'Europe de demain.

L'identité si nécessaire ne se forgera que par une approche toute empreinte d'ouverture des espaces géographiques, historiques et culturels. Il y a un besoin d'appréhension des réalités par le concret, par le vécu. Il y a nécessité de connaître et de comprendre notre histoire, notre culture, notre géographie.

* l'apprentissage des langues étrangères

Alors que récemment le Ministre hollandais de l'Enseignement, Jo RITZEN, décidait d'encourager l'anglais comme première langue dans l'enseignement supérieur, nous nous sommes laissé imposer le néerlandais comme seconde langue dans l'enseignement primaire...!

La Wallonie devrait au contraire utiliser la diversité des cultures qu'elle a accueillies et en faire un axe-force.

Dans l'Europe de demain, au-delà de l'anglais, n'aura-t-on pas plus besoin de l'italien, de l'espagnol, du grec,... de l'arabe que du néerlandais ?

Pour décider que la langue d'origine devienne deuxième ou troisième langue, il faut une autonomie que la Communauté française ne nous libère pas. Pourquoi Bruxelles, dont il est aisé de comprendre l'intérêt, soumet-il les Wallons à son propre projet, à ses propres intérêts... ?

notre fédéralisme doit être organisé en fonction des objectifs que nous lui assignons

Pour que la Wallonie vive, il faut qu'elle soit en mesure de dégager un projet mobilisateur propre.

S'attacher à reconstruire notre Région exige, comme le déclare déjà J. VERDIN dans le n° 174 du *Bulletin de la FAR*, de « s'arc-bouter sur un socle social et culturel fiable. Nous sommes porteurs de valeurs de démocratie, de solidarité, de création, de chaleur humaine, de dignité, qui sont constitutives d'un riche substrat culturel. Le monde du travail doit être le garant de ces principes et les porter haut dans un projet wallon, ouvert sur le monde. »

La nécessaire solidarité avec les francophones de Bruxelles est étrangère à toute la problématique wallonne de la reconversion industrielle.

L'enseignement ne peut à la fois ni être isolé des autres secteurs de la vie en société ni être « sous-traité » par l'entité Communauté française.

Pour développer sa « recherche scientifique européenne intégrée », son projet éducatif, sa formation professionnelle, la Wallonie a besoin de rassembler l'ensemble des moyens budgétaires et humains dont elle pourrait disposer. La Wallonie doit exiger de régionaliser l'ensemble de la problématique de la formation, de l'instruction et de l'éducation de ses citoyennes et de ses citoyens.

Puissent les forces sociales lucidement converger dans ce combat contre tous les conservatismes frileux.

Bibliographie

- « Enseignement : communautarisation ou régionalisation ? », *Bulletin de la FAR* n° 174
- « Fédéralisme », *Bulletin de la FAR* n° 179.
- J.-Cl. PICCIN, « Régionaliser l'enseignement et non le communal », *TOUDI*.
- « Les structures de l'enseignement et de la formation », *Bulletin régional CGSP Enseignement Liège* n° 4, avril-mai 1985.

IF YA GOT SOMETHIN'
IT'S CAUSE YOU'RE GOOD

IF YA GOT NOTHIN'
IT'S CAUSE YOU'RE
BAD...

ASK SANTA
CLAUS



R. COBB

SI TU AS QUELQUE CHOSE C'EST PARCE QUE TU ES BON
SI TU N'AS RIEN C'EST PARCE QUE TU ES MAUVAIS...
DEMANDE AU PERE NOEL

la dette latino-américaine entre dictature et démocratie

marcelo ossandon (*)

l'amérique latine, d'abord un combat médiatique

Depuis quelques mois, une partie non négligeable du monde occidental baigne dans une vague d'euphorie contagieuse. Le socialisme dit réel serait en pleine déconfiture. Il bat presque partout en retraite, et partant, le modèle libéral occidental aurait définitivement remporté la victoire idéologique.

L'engouement pour les extraordinaires bouleversements en Europe de l'Est est certes justifié. Tout débat portant sur l'extension de la démocratie, le pluralisme et la participation accrue de la population civile, interpelle tout démocrate et progressiste et mérite une attention particulière dépassant les propos de cet article. N'oublions pourtant pas qu'il s'agit précisément des valeurs que les démocrates latino-américains défendent de manière acharnée, souvent face aux dictatures militaires qui n'ont jamais ménagé leurs efforts de répression.

Notre démarche vise notamment à remettre à l'ordre du jour l'épineux problème de l'endettement extérieur de l'Amérique latine dont on parle trop souvent au passif, comme si elle était condamnée à la pauvreté et à la violence, à la domination des Etats-Unis, à la brutalité des militaires. Nous voulons donc entamer une course contre la montre afin d'éviter l'éventuelle relégation au second plan de ce continent, relégation qui pourrait être un effet second de la brèche ouverte dans le mur séparant l'Ouest et l'Est de l'Europe.

(*) Chercheur à l'Université de Mons-Hainaut et président de la coordination des organisations chiliennes en Belgique

A notre avis, les problèmes du capitalisme tant au coeur des pays les plus riches que dans les faubourgs du monde occidental gardent une dramatique actualité. Partout, des gens sont au chômage, incertains de tout avenir, et de ce point de vue, tous les pays connaissent peu ou prou les mêmes maux. Il suffit de rappeler que dans l'Europe des Douze, il y a 44 millions d'exclus. Chiffres officiels reconnus par la Direction générale de la CEE. En clair, 44 millions en dessous du minimum vital ⁽¹⁾ qui attendent encore le développement de l'Europe sociale.

Mais alors que les pays industrialisés arrivent à adapter leur économie, à secourir des chômeurs, à faire face tant bien que mal aux dossiers inhérents à la « nouvelle pauvreté », les pays sous-développés, eux, subissent de plein fouet toutes les conséquences négatives de la crise capitaliste. On réclame d'eux des ajustements structurels, c'est-à-dire qu'ils sont sommés de s'adapter à leur environnement en équilibrant leurs comptes extérieurs. Pour ce faire, un préalable : écraser la demande intérieure.

l'exemple communal de liège

La notion d'ajustement structurel s'applique aussi à des situations bien plus locales. Pour l'anecdote et toute proportion gardée, prenons la situation de la ville de Liège, et la mise en disponibilité des agents communaux visant à assainir les finances communales.

Sans remonter trop loin dans l'histoire du dossier, l'on entend dire que Liège aurait été et serait encore « privilégiée » par rapport aux autres et que le pouvoir communal liégeois se serait conduit de manière « irresponsable ». Polémique, cette accusation laisse dans l'ombre le fait que le gouffre financier de la ville, les importantes imputations des rémunérations du personnel communal, le haut niveau de la fiscalité locale, la dégradation des services, le bradage du patrimoine immobilier, tout cela se retrouve dans les milliards d'intérêts qui ont été versés dans les caisses des banques publiques et privées ⁽²⁾.

Résultat des courses : la mise en disponibilité d'agents nommés des services publics a été votée, dans le cadre d'un plan d'assainissement. Un plan, selon les dires de C. Remacle, qui choisit la voie de la privatisation de services et de la liquidation de l'enseignement communal liégeois, ainsi que de toute la structure sociale d'accompagnement comme des crèches, garderies, bibliothèques, etc... ⁽³⁾.

Rappelons enfin que les agents communaux ont entre-temps été privés de leur salaire et que les robinets de l'argent ne se sont rouverts qu'après que le conseil d'administration du Crédit Communal se fût assuré de l'approbation des mesures d'assainissement ⁽⁴⁾.

En fait, la comparaison entre les politiques d'ajustement structurel appliquées au niveau des pays endettés et l'exemple local de Liège, porte notamment sur le rôle des organismes financiers sur l'équilibre des comptes proposés, ainsi que l'un de ses corollaires : le désengagement de l'Etat, teinté de privatisations, et l'impact social qui s'ensuit en termes de chômage.

En tout état de cause, les principales victimes de l'ajustement communal, en l'occurrence les agents communaux, « bénéficient » d'un contexte social infiniment plus favorable que les travailleurs du Tiers-Monde frappés par ces mêmes politiques. Inutile d'insister encore sur l'absence, dans les pays sous-développés, des allocations de chômage, de l'assurance maladie-invalidité et de toute la couverture sociale caractérisant les sociétés développées. De surcroît, les coupes sombres budgétaires touchent prioritairement les dépenses sociales, pouvant bénéficier aux couches les plus défavorisées.

Bref, l'exemple liégeois a comme seul intérêt de nous faire mieux comprendre les mécanismes d'ajustement structurel au niveau des pays endettés. Ceux-ci, pour s'adapter, doivent s'incliner devant les dictats des organismes financiers supranationaux (FMI ou BM) au moyen des politiques économiques imposées de l'extérieur.

les ajustements et les théories dominantes

En dépit des tentatives de concertation des pays débiteurs, des menaces de répudiation des intérêts de la dette, la séquence institutions de Washington - club de Paris - club de Londres a permis de maintenir les pays dans la « légalité financière », de traiter au cas par cas la dette, de conduire à des rééchelonnements et à des refinancements, alors que partout les recettes d'assainissement ont été identiques. Les banques quant à elles, ont prêté de l'argent frais permettant de faire tourner les compteurs des intérêts.

En 1988, sur 600 milliards de créances bancaires, 256 ont été restructurées par le club de Londres et sur 200 milliards de créances publiques, 81 milliards de dollars l'ont été par le club de Paris ⁽⁵⁾.

Les fondements théoriques des politiques d'ajustement découlent des modèles utilisés par le FMI à partir d'une optique essentiellement monétariste et financière de la balance des paiements.

En clair, des efforts plus ou moins réussis pour s'adapter aux contraintes d'une économie mondiale dominée par les grands pays industrialisés ont pris la place des choix stratégiques de développement à long terme.

Ainsi, on assiste à un impressionnant réalignement idéologique des organisations internationales (FMI, BM, CEE) autour de la nécessité d'un ajustement aux réalités de l'économie du marché. Chose alarmante, nous assistons à la disparition de toute proposition de rechange, de toute politique qui n'emprunterait pas les chemins battus de celle-ci, alors que de telles alternatives avaient été évoquées dans les années 70⁽⁶⁾.

Le désengagement de l'Etat, thème central des thérapies FMI-BM dans les ajustements structurels proposés, a pris différentes formes : de la réglementation des marchés à la cession des actifs de l'Etat dans les entreprises publiques.

Ce que l'on oublie dans la recherche de la compétitivité extérieure fondée sur l'approche financière, ce sont les rapports entre la rentabilité privée, qui se dessine à travers le système de prix, et la rentabilité sociale qui tient compte de considérations non marchandes, telles que l'équité de la répartition existante du revenu et des priorités accordées aux objectifs collectifs.

Il n'est pas question de nier la nécessité de mesures d'ajustement pour des pays enregistrant des déséquilibres financiers explosifs. Toutefois, si des résultats ont été obtenus au niveau des déficits courants des balances des paiements, les progrès en matière de croissance sont dans l'ensemble faibles, et fortement négatifs pour des services sociaux essentiels.

Les politiques d'ajustement semblent impuissantes à estomper une dette qui s'autonomise⁽⁷⁾.

De toute façon, la question est de savoir s'il faut ajuster les économies du Tiers-Monde à un univers mondial instabilisé, ou stabiliser cet environnement.

les facteurs explicatifs de la dette ⁽⁶⁾

Les chocs pétroliers ont provoqué une abondance de liquidités (pétro-dollars), qui a incité les banques à consentir des prêts aux pays sous-développés. Ces prêts ont parfois financé certains investissements, ont parfois été affectés à l'achat d'armements destinés à la répression de « l'ennemi intérieur », ou ont tout simplement enrichi des oligarchies financières corrompues.

Après une longue période de forte croissance, l'Amérique latine s'enfonce, à partir de 1981, dans une crise si violente que beaucoup de pays voient leur niveau de vie reculer de quinze ou vingt ans.

L'augmentation vertigineuse de la dette, au début des années 80, s'explique en grande partie par l'augmentation du taux international d'intérêt, qui provient avant tout du déficit fiscal nord-américain, par la détérioration des termes de l'échange, par les restrictions apportées par les pays industriels à l'entrée des produits du Tiers-Monde et par la perte de pouvoir d'achat de ces pays, et pour beaucoup d'entre eux, par la hausse du prix du pétrole. Depuis lors, l'endettement de tous les pays latino-américains atteint des niveaux qui paralysent tout effort de récupération, entraînant une augmentation brutale du chômage ainsi qu'une forte chute des rémunérations réelles.

La crise qui éclate à partir de 1981, coïncide avec le fléchissement du volume des prêts nets. C'est à partir de 1982 qu'un renversement de tendance s'opère. Comme le montre le tableau ci-après, il s'agit d'une caractéristique touchant l'ensemble du Tiers-Monde.

	1980	1981	1982	1983	1984	1985
AFRIQUE						
Nouveaux prêts	10.0	8.8	14.0	8.0	4.2	-0.8
Service de la dette	14.6	14.1	15.5	17.4	19.1	20.7
Flux nets de capitaux	-4.6	-5.3	-1.5	-9.4	-14.9	-21.5
AMERIQUE LATINE						
Nouveaux prêts	42.6	56.3	41.6	12.0	15.0	12.7
Service de la dette	42.1	56.6	61.1	51.0	55.2	55.1
Flux nets de capitaux	+0.5	-0.2	-19.5	-39.0	-40.2	-42.4
ASIE						
Nouveaux prêts	80.0	90.0	86.7	45.4	37.9	40.8
Service de la dette	77.6	97.2	106.3	101.8	110.8	114.4
Flux nets de capitaux	+2.4	-7.2	-19.6	-56.4	-72.9	-73.6

Source : IMF, *World Economic Outlook*. April 1986 ⁽⁶⁾

Les charges de leur remboursement sont devenues telles que le flux des capitaux qui correspond à des remboursements dépasse l'apport des capitaux privés ou ceux transférés au titre de l'aide des pays industriels aux pays sous-développés. C'est donc un mécanisme inverse qui s'est installé : ce sont les pays du Sud qui financent les pays du Nord ⁽¹⁰⁾.

Dans ce contexte, l'Amérique latine est touchée de plein fouet. Mais cette crise ne peut pas être expliquée sans prendre en compte des facteurs internes, dont la responsabilité incombe aux gouvernements et acteurs sociaux dominants.

D'abord, il y a la forte détérioration de la balance commerciale des produits agricoles. En effet, dans beaucoup de pays du continent, des cultures de subsistance sont abandonnées en faveur de cultures d'exportation (café, coton, canne à sucre) et d'un élevage extensif qui laisse des terres mal utilisées. Bref, un mode de développement qui sacrifie la capacité de production et l'indépendance économique nationale à l'attraction de marchés étrangers ou de productions permettant de se passer des travailleurs agricoles qui réclament avec force une réforme agraire ou une augmentation de leurs revenus.

Le secteur industriel s'aligne lui aussi sur la course effrénée aux exportations. Ces politiques prennent le contre-pied du modèle de substitution des importations, en faveur d'une priorité à l'exportation fondée sur le principe, élevé au rang de dogme, d'avantages comparatifs. Celui-ci entraîne surtout dans le cône sud mais aussi au Venezuela, une véritable désindustrialisation ⁽¹¹⁾. En poussant le raisonnement jusqu'au grotesque, la Bolivie serait condamnée à la production de la cocaïne transitant par la Colombie.

Ces principes ont été appliqués le plus fidèlement par les pays (l'Argentine, l'Uruguay et le Chili) qui ont mis en avant des modèles monétaristes à la sauce « *Chicago boys* », qu'on disait les meilleurs et les plus brillants. Politiquement, ces pays sont aussi ceux dont les régimes furent les plus répressifs. Même si la mise en place de ces régimes répressifs n'est pas directement liée à l'endettement, il est manifeste que le désastre a été pire là où les militaires ont pris le pouvoir au nom des grands principes économiques libéraux : assainir l'administration publique, plonger les entreprises nationales dans la concurrence internationale, le tout dans le cadre d'une croissance limitée qui a souvent aggravé les inégalités sociales et les déséquilibres régionaux.

des ripostes et des émeutes

Face à cette réalité, des « ripostes » se font entendre un peu partout en Amérique latine : les événements relativement récents du Venezuela quelques jours après la prise du pouvoir du leader social-démocrate Andrés Pérez, la révolte des ventres creux en Argentine, alors que ce pays est essentiellement exportateur de viande et de céréales !

Le danger d'explosions sociales est bien réel et il ne faut pas le sous-estimer, même dans les pays qui ont pu préserver péniblement des acquis démocratiques, et encore moins pour des pays qui ont connu des dictatures.

Par ailleurs, l'appel pressant lancé par un chef indien brésilien en tournée en Europe, relayé par le chanteur Sting, afin de sauver la forêt amazonienne de la destruction, met en évidence l'inadéquation des choix de développement à l'échelle du continent. C'est une autre conséquence de la folle course aux exportations de matières premières qui permet aux multinationales et aux oligarchies locales d'obtenir des bénéfices immédiats.

En fait, le dossier de la dette est de plus en plus perçu dans sa dimension politique alors que le caractère de confrontation entre pays créanciers et débiteurs cache mal les liens entre les projets défendus par les classes dominantes au centre et à la périphérie du système capitaliste mondial.

le poids des organismes financiers

Si la vague de l'endettement a déferlé sur pratiquement l'ensemble des pays latino-américains, c'est tout simplement dû au fait qu'une tendance générale a été respectée : l'emprise grandissante du capitalisme financier monopoliste et spéculatif au détriment d'un capitalisme industriel ou productif. En effet, l'Amérique latine concentre à elle seule près de 80 % de la dette extérieure du Tiers-Monde. Dès lors, qui tenir pour responsable de cette crise ? Certes, aucune des parties impliquées n'est innocente : ni les banques occidentales, ni les Etats industrialisés, ni les gouvernements des pays latino-américains, qu'ils soient des dictatures militaires ou pas. Bref, les torts sont partagés, bien que le poids des responsabilités soit inégalement réparti ⁽¹²⁾.

Rappelons qu'au cours de la première phase mentionnée plus haut, celle dite d'économie de crédit international, caractérisée par l'abondance d'excédents financiers, suite au recyclage des pétro-dollars,

l'image de solvabilité de la région a été renforcée. Pour les dirigeants de l'Amérique latine, notamment les dictatures militaires, cette aubaine des prêts externes a permis d'acheter les apparences du développement. N'a-t-on pas parlé de miracle économique au Brésil et au Chili ?

Ensuite, l'impulsion donnée par la réserve fédérale américaine et sa politique anti-inflationniste, n'a fait qu'aggraver le problème dans l'optique tiers-mondiste. Pourquoi ? Parce que la montée des taux d'intérêts fut avant tout le résultat de la politique des Etats-Unis, visant à couvrir leur déficit budgétaire par un marché non contrôlé d'eurodollars qui apporta, de l'ensemble du système économique occidental, des ressources financières sans augmentation d'impôts pour les citoyens nord-américains et sans réduction des dépenses pour ce pays.

Au cours du dollar élevé, aux taux d'intérêt en hausse, à une dégradation constante des termes de l'échange pour des produits exportés par l'Amérique latine, s'ajoutent enfin les mesures protectionnistes dans les pays développés dont ceux de la CEE.

La phase de surliquidité des ressources financières (la plupart d'origine privée) étant révolue, les robinets de l'argent facile ont été coupés. Depuis lors, les créditeurs ont été exclusivement préoccupés par la capacité des pays endettés de faire face à leurs obligations. Il revient au FMI et à la BM de faire pression sur ceux-ci pour qu'ils assurent le service de la dette, dans la mesure où les banques privées n'ont pas le pouvoir direct nécessaire pour y arriver.

C'est uniquement suite à l'intervention du FMI que les flux de financement peuvent se rétablir. En clair, le FMI conditionne l'accès aux nouveaux crédits, à la mise en oeuvre par les pays débiteurs des plans de redressement économique et d'austérité : dévaluations, compression salariale, contraction de budgets sociaux, constituent le lot de ces politiques. Ces plans menacent de déboucher sur de véritables cataclysmes sociaux, surtout dans les pays où le gonflement de la dette est dû à la fuite de capitaux, aux opérations spéculatives, à l'achat d'armements affectés à la guerre interne.

le rôle de l'europe des douze

La dette latino-américaine doit cesser d'être considérée comme un sujet concernant exclusivement les Etats-Unis. Les banques européennes ont augmenté leurs risques sur le continent latino-américain⁽¹³⁾. Une lente prise de conscience fait son chemin dans certains milieux politiques, scientifiques, gouvernementaux de l'Europe des Douze. D'autres voix font des propositions sous la forme de contre-projets de la CEE



visant à combler un immense vide européen sur les plans diplomatique, politique et économique. Bref, faire contrepoids aux Etats-Unis dans le but de mettre en avant des intérêts réciproques.

Toutefois, sans négociation mondiale sur les questions de la dette et des matières premières qui prenne en compte le développement des pays de l'Amérique latine, les politiques d'ajustement ne seront jamais qu'une thérapie de choc, de nature à tuer le malade plutôt qu'à le guérir.

Avant de parler d'aide, la commission européenne et les Etats membres de la CEE n'ont-ils pas pour mission d'affirmer clairement que les institutions de Bretton Woods ne peuvent gérer une crise qui résulte du dérèglement du système monétaire et financier ?

Faute de quoi, le rôle de l'Europe deviendrait celui d'un exécutant de politiques mises en place par d'autres (BM, FMI, club de Paris). Rappelons encore que l'illégitimité de ce processus est de déposséder les pays du Tiers-Monde de la gestion de leurs politiques sociales et économiques.

En fait, on a pu croire pendant longtemps que les progrès du commerce extérieur, acquis au prix de lourds sacrifices, permettraient de supporter le poids de la dette. L'ajustement récessif, en affaiblissant la capacité d'investissement et de modernisation et en augmentant les risques d'instabilité, a eu comme résultat de décourager les investissements étrangers, diminuant par là le produit sur lequel est prélevé le paiement de la dette.

Que ce soit en diminuant les intérêts, en transformant le capital en bons négociables sur le marché ou en transformant une partie de la dette en fractions du capital d'entreprise des pays endettés, on n'échappera pas à un règlement politique de la dette, d'autant plus possible que beaucoup de banques ont retiré des bénéfices considérables de la dette latino-américaine ⁽¹⁴⁾.

La question centrale est de savoir si les pays industrialisés d'Europe occidentale auront la force et la volonté d'intégrer l'Amérique latine à leur système économique, ce qui semble indispensable pour des raisons géopolitiques et qui pourrait apporter rapidement une aide considérable au développement de leurs propres économies.

Nul n'ignore le caractère particulièrement difficile de l'environnement international de l'Amérique latine. On a pu constater que parallèlement aux mesures protectionnistes touchant les productions agricoles et industrielles du continent (ou à cause de celles-ci ?), les échanges commerciaux ont tendance à se développer plutôt à l'intérieur du triangle des pays développés : Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon.

L'Amérique latine ne participe à ce grand jeu du commerce mondial que par les échanges commerciaux et financiers qui s'opèrent à l'intérieur des entreprises transnationales et ses exportations traditionnelles sont de plus en plus menacées, soit par des technologies nouvelles soit par la transformation de la demande des consommateurs.

dictature ou démocratie : l'apport de la cee

De graves menaces pèsent encore sur les libertés fondamentales du continent latino-américain, et ce en dépit du recul des dictatures militaires et des nombreux processus électoraux permettant d'élire des gouvernements civils.

Il y a d'abord la multiplication des bandes armées, qui sèment la terreur au nom d'une croisade anticommuniste ou pour le compte de potentats de la drogue notamment en Colombie.

Mais il y a surtout la menace économique qui plonge ses racines dans l'injustice sociale, la violation des droits de l'homme les plus élémentaires et la répartition inéquitable de la richesse.

Dans le désir d'obtenir un label de bonne conduite auprès du FMI et de se voir accorder de nouveaux prêts, les gouvernements locaux ont mis en oeuvre des politiques anti-populaires de compression budgétaire et salariale, imposées par la violence.

Les nouveaux gouvernements, souvent continuateurs des projets du centre ou centre-droit, doivent porter le lourd héritage légué par les régimes forts : dette, chômage, misère. Les nouvelles démocraties sont donc fragiles et instables. Ainsi, le futur gouvernement chilien, celui qui prendra le relais du combat pour la démocratie, sait pertinemment que l'apparente diminution de la dette, opérée par la dictature est le résultat de reports d'intérêts et d'échéances, et que ces reports finiront par lui retomber sur le dos.

Les nostalgiques de la manière forte pourraient faire feu de ce bois.

Est-il naïf de plaider pour un nouvel ordre économique international qui puisse stabiliser les cours des matières premières et opérer une remise en ordre des marchés ? Est-il utopique de demander la réduction du protectionnisme à l'égard des produits latino-américains ?

L'Europe des Douze est aujourd'hui une belle femme que tous désirent, aussi bien à l'Est qu'au Sud. Elle se permet de repousser des avances, notamment celles des pays ACP. Dans ce contexte, les propositions venant de l'Amérique latine pourraient paraître vouées à l'échec d'autant plus que les liaisons entre les deux continents sur le plan économique sont relativement faibles (5 % du budget total de la coopération européenne et 3 % de son commerce extérieur).

En fait, si l'Amérique latine consolide la démocratie et parvient à maîtriser les problèmes inhérents à la dette, elle peut devenir un des

continents les plus dynamiques de l'économie mondiale dans les années 90. L'Europe des Douze pourrait certainement y encourager la coopération industrielle et technologique. Il est grand temps de préparer les options industrielles et de réfléchir à des accords réciproques capables d'amorcer des processus d'innovation technologique dans la région, en faisant appel aux entreprises européennes. Pourquoi ne pas songer aux perspectives des multinationales latino-américaines à participation européenne tant publique que privée ? ⁽¹⁵⁾

A la base, c'est en Europe qu'on trouve cet extraordinaire tissu des ONG. Elles sont capables de discuter avec les Etats et elles peuvent utiliser cette capacité pour affirmer que dans une optique de développement, il ne s'agit pas de rajouter du social aux équilibres actuels mais d'inverser les séquences social-économie-finances.

Signe encourageant, ces ONG sont bien implantées en Amérique latine. « *Ce fut une grande surprise pour nos amis espagnols quand ils sont entrés dans la CEE, parce qu'ils croyaient faire entrer l'Amérique latine avec eux, alors qu'en fait, toutes les ONG étaient déjà présentes sur ce continent, et particulièrement en Amérique centrale* » ⁽¹⁶⁾.

Ainsi, pour sortir du sous-développement, il ne suffit pas d'aider, il faut investir. C'est là que la CEE peut financer des investissements qui rencontrent les intérêts des masses populaires. Outre le rôle de sensibilisation auprès des autres pays industrialisés, l'opinion publique européenne doit comprendre que la dette est impossible à acquitter et que la solution du problème passe nécessairement par des transformations profondes d'ordre économique, politique et social en Amérique latine. Comme l'a dit Fidel Castro, il ne suffit pas d'annuler la dette, il s'agit surtout d'instaurer un nouvel ordre économique international (N.O.E.I.) et d'aller à l'intégration économique régionale, sans quoi le développement indépendant de l'Amérique latine restera une utopie.

Développement indépendant qui devra rejeter des modèles. Si la gauche latino-américaine, notamment le courant marxiste, ne fait plus référence à un modèle de socialisme, la même démarche reste à faire pour la partie non négligeable des démocrates à la recherche d'une issue social-démocrate pour le continent latino-américain. Qui oserait affirmer que les pays latino-américains se revendiquant de la social-démocratie ont réussi sur les plans économique et social ? De même, quel est le bilan des pays tels que le Guatemala, le Salvador ou le Venezuela, qui furent dirigés à certains moments par des gouvernements démocrates-chrétiens ?

Le refus de l'amalgame et la prise en compte des spécificités de chacun des pays concernés ne peut nous amener à faire l'impasse sur

le rôle décisif joué par l'administration américaine. Car après tout, celle-ci n'a pas changé de nature et elle continue à considérer l'Amérique latine et notamment l'Amérique centrale comme son jardin privé.

Le dur combat du Front Sandiniste, la lutte héroïque des patriotes salvadoriens, attestent d'une intervention impérialiste flagrante. Trop longtemps ramenées par une vision réductrice à de simples enjeux locaux de la confrontation des superpuissances, « les guerres du Sud » font aujourd'hui la triste démonstration qu'elles n'ont nullement besoin d'incitants idéologiques extérieurs pour se poursuivre⁽¹⁷⁾. La récente invasion du Panama, occultée par les événements de Roumanie, en est un dramatique exemple.

Si la détente Est-Ouest se consolide, les motifs et les prétextes traditionnels utilisés par les Etats-Unis pour s'opposer aux révolutions ou aux réformes nationalistes en Amérique latine s'amenuiseront. L'administration américaine fera vraisemblablement obstacle aux transformations sociales et c'est là qu'une autre approche, celle de l'Europe des Douze, peut faire la différence.

Le message d'unité latino-américaine concernant la dette est le nouveau cri d'indépendance de ce continent. Pour avancer, la concertation des marxistes, socialistes, chrétiens progressistes et des démocrates de toute sorte est la condition sine qua non permettant de faire face aux défis politiques et économiques du moment⁽¹⁸⁾.

Les gouvernements européens, les forces sociales et politiques de l'Europe devront montrer leur solidarité en permettant que le rétablissement et l'élargissement de normes démocratiques se fasse dans un cadre économique qui respecte la dignité des peuples et le droit à leur propre développement. La dette compromet le développement et l'on ne peut pas parler de démocratie stable sans croissance et sans développement.

C'est dans ce cadre que les idéaux socialistes d'une gauche pluraliste ont en Amérique latine un bel avenir. A l'inverse, les tenants d'une liberté aveugle des marchés, qui ont servi de laboratoire aux thèses économiques néo-libérales et de camp retranché de la doctrine de la « sécurité nationale », n'ont d'autre alternative que de proposer aux peuples des cargaisons de morts, de disparus, de prisonniers politiques et d'exilés.

Ainsi, les dernières paroles d'espoir du président chilien Salvador Allende retentissent sur tout le continent : « *Ils pourront transitoirement*

nous asservir. Mais l'on n'arrête pas le progrès des peuples, ni par le crime, ni par la force. L'histoire nous appartient et ce sont les peuples qui la font. »⁽¹⁹⁾

Je tiens à remercier René De Schutter, ancien Secrétaire général du CNCD, pour les suggestions qu'il m'a faites lors de la rédaction de ce texte.

Notes et bibliographie

1. GALAND, Pierre : « L'Europe Forteresse : le marché unique et la coopération ACP/CEE », in *Lomé IV et les alternatives à l'ajustement structurel en Afrique*, Rapport final CNCD, septembre 1989, p. 73.
2. Voir « Déclaration de la fédération du PCB de Liège », in *Le Drapeau Rouge*, 17 octobre 1989, p. 4.
3. Voir J. P. KEIMEUL, in *DR*, 22 novembre 1989, p. 2.
4. Voir J. P. KEIMEUL : « Le CPAS dans le colimateur du Collège », in *DR*, 19 octobre 1989, p. 5.
5. HUGON, Ph. : « Les politiques d'ajustement dans les pays en voie de développement », in *Lomé IV... op. cit.*, Rapport final CNCD op. cit., 1989, pp. 1-16.
6. GREGA, P., CARTON, B. : *Lomé IV et les alternatives à l'ajustement structurel en Afrique*. Rapport préparatoire CNCD, février 1989.
7. HUGON, Ph., *op. cit.* p. 7.
8. DE SCHUTTER, R. : « Introduction à une réflexion sur la dette du Tiers-Monde », *Cahiers Nord-Sud*, vol. 3 et 4, ULB, 1987, p. 5.
9. Cité par CLAIRMONTE, F., CAVANAGH, J. : « Third World Debt Crisis Threatens A Collapse of World Trade and Financial Systems », in *New Perspectives in North-South Dialogue*, May/June 1987. pp. 43-52.
10. CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement) : *Une question centrale : la dette du Tiers-Monde*. Paris, juin 1989.
11. Touraine, A. : *La parole et le sang. Politique et société en Amérique latine*, 1988. Voir notamment : « La crise financière et économique », pp. 397-421.
12. OSSANDON, M. : « La dette latino-américaine ou le poids des différents acteurs », *Cahiers Nord-Sud*, vol. II, n° 5, ULB, septembre 1987, pp. 1 - 18, et OSSANDON, M., SAITUA, R. : « Chili : dette et dépendance », *Cahiers Marxistes* n° 135, septembre 1985.
13. Voir *Quartely Review* (1989) : « Financial flows to developing countries. Current developments fund », pp. 16-35. « European appeal » - Briefing Paper n° 4. « A European Response to the Debt Crisis - the need for action on commercial debt ».
14. TOURAINE, A. (1988), *op. cit.*
15. VALDÉS, G., ancien ministre chilien des Affaires étrangères sous le gouvernement DC de E. Frei, Colloque « Démocratie et démocratisation : un dialogue entre l'Europe et l'Amérique latine » Conseil de l'Europe, Strasbourg - France, 1986.
16. GALAND, P., *op. cit.*
17. SINNAVE, M. : « Les conflits régionaux à visage découvert », *DR* 2-3 décembre 1989, p. 2.
18. Rappelons qu'au Chili le candidat de l'opposition Patricio AYLWIN suscite l'unité d'un large front d'opposition.
19. ALLENDE, S., Dernier discours. Palais de la Moneda, 11 septembre 1973.

Capital scolaire et pouvoir social en Afrique

par KASONGO - NGOY Makita-Makita

L'Harmattan - Paris - 130 FF

Kasongo-Ngoy, qui fut co-auteur du dossier du CRISP *Congo 1967*, est actuellement premier assistant à l'université de Lausanne. C'est à partir d'une thèse de doctorat, soutenue dans cette université, qu'il a rédigé *Capital scolaire et pouvoir social en Afrique*.

Son objet : les relations entre université et pouvoir, plus particulièrement au Zaïre.

D'emblée, l'auteur définit l'enjeu essentiel de ces relations : « *Anti-chambre du pouvoir, l'université a pour mission fondamentale au Zaïre de sélectionner la classe dominante, ou une fraction importante de celle-ci, qui se trouve ainsi érigée en une classe qui, par la place particulière qu'elle occupe dans le processus de recherche hégémonique, peut être qualifiée de « bourgeoisie du diplôme ». Le postulat « bourgeoisie du diplôme » repose donc essentiellement sur la dévolution à l'université d'une fonction de sélection sociale déclinant de sa perception comme lieu de pouvoir.* »

Même dans les conditions d'un système d'enseignement supérieur qui « *cumule tous les effets pervers d'une université de masse* », même face au chômage croissant, la conviction demeure au Zaïre que le diplôme universitaire - et le diplôme « en soi » bien plus que la formation ou les capacités professionnelles qu'il est supposé garantir - ouvre la voie du pouvoir.

Comment est né ce curieux système de stratification sociale ? Peut-il favoriser le développement économique ? Comment Kasongo-Ngoy envisage-t-il l'avenir du Zaïre ? Voilà trois questions que soulève Benoît Verhaegen dans sa préface de l'ouvrage.

L'analyse du « système zaïrois » à laquelle se livre Kasongo-Ngoy fournit la réponse à la première question. Ce système, il le caractérise par la surdétermination de l'économique par le politique, par la puissance des mécanismes de patronage et de clientélisme, par les positions de monopole et leurs effets sur le profit.

A la deuxième question, l'auteur répond par la négative : la formation d'une importante bourgeoisie du diplôme s'est accompagnée d'une très forte dégradation de la situation économique et des services publics. S'il y a actuellement plus de 50.000 Zaïrois diplômés de l'enseignement supérieur (contre une vingtaine en 1960), tous ceux qui ont accès au pouvoir de l'Etat bénéficient d'un système de prébendes et de rançons. C'est tellement vrai que Kasongo-Ngoy parle d'une économie de prébendes, laquelle est fondée sur des positions de monopoles liées au sous-développement. Les ponctions que la bourgeoisie du diplôme prélève sur l'économie ne résultent pas d'une accumulation de capital productif ; elles sont parasitaires. Or, souligne Benoît Verhaegen, une économie de prébendes a ses limites, puisqu'au lieu de renouveler son capital, elle le consomme. Dès lors on peut sans grand risque prédire que le point de rupture du système zaïrois se situe dans la capitale et les grandes villes, dans et autour des universités. C'est dire que pour l'auteur comme pour son préfacier, ce système est condamné à s'auto-détruire.

Une analyse lucide, et des problèmes graves sur lesquels les *CM* auront l'occasion de revenir.

*De la pucelle à la minette*Yvonne Kniebierler, Marcel Bernos,
Elisabeth Ravoux - Rallo, Eliane Richard

Messidor, Temps actuels - Paris - 1989 - 99 FF

De la pucelle à la minette : quatre auteurs - dont trois historiens - ont travaillé pendant trois ans au sein de l'Université de Provence à écrire une histoire de la jeune fille, en France, depuis le Moyen Age.

Entrecoupé d'intermèdes littéraires - l'Agnès de l'*Ecole des femmes*, la Silvia du *Jeu de l'amour et du hasard*, la Camille d'*On ne badine pas avec l'amour* et l'Electre selon Giraudoux -, l'ouvrage se lit agréablement.

Comment définir la jeune fille ? Quel espace occupe-t-elle ? C'est le report de l'âge du mariage - d'abord conclu à l'heure de la puberté (dès douze ans) - qui va faire place à la jeune fille.

Vers la fin du 16^e siècle, les médecins commencent à plaider contre les mariages précoces et recommandent de ne marier les filles que vers 16 ou 18 ans. L'Eglise s'était prononcée dans le même sens. Aussi, dès le 18^e siècle, la plupart des filles se marient-elles au-delà de leurs vingt ans. Ainsi huit à dix ans séparent la première menstruation du mariage : c'est le temps où la fille devient jeune fille, personne et personnage. A vrai dire, ce sont surtout les fantasmes masculins qui vont se déployer autour de la jeune fille, créant des types littéraires, théâtraux, plastiques, cinématographiques... qui à leur tour façonnent la réalité.

Le mariage d'antan ou le couvent : deux formes d'enfermement ? Comment les jeunes filles trouvaient-elles leur futur conjoint ? Comment entraient-elles en religion ? Quelle instruction recevaient-elles ? Quels métiers leur étaient accessibles ? Les auteurs apportent à toutes ces questions divers éléments de réponse souvent précis et imagés.

R.L.

revue

Chronique Féministe

Place Quételet, la - 1030 Bruxelles

150 F le numéro

Le numéro 33 de *Chronique Féministe* est consacré aux adolescentes, un sujet qui draine volontiers des clichés. On n'en trouvera pas ici. Le propos de l'Université des Femmes est d'éclairer des aspects de l'expérience des adolescentes pour avancer dans la compréhension de l'inégalité sexuelle, pour avancer aussi dans l'élaboration des stratégies de changement.

Ce qui frappe, c'est la rapidité à laquelle évolue le mode de vie des adolescentes. Par exemple les filles qui ont aujourd'hui 14 ou 16 ans trouvent la pilule contraceptive « rétro » parce que c'est une conquête de leurs mères. Et cependant plus de la moitié des adolescentes sexuellement actives ont des notions vagues de leur physiologie.

Le paradoxe - clé des adolescentes d'aujourd'hui - tient, comme l'expliquent Françoise KRUYEN et Patricia PIRON, dans une fécondabilité plus précoce, alors que la dépendance par rapport aux parents est sensiblement allongée. Ces parents admettent une réalité - celle de relations sexuelles précoces - mais leur discours s'accompagne de mises en garde contre le risque de grossesse. Ce discours est mal reçu et la contraception est « *relativement peu fréquente* ».

Gynécologue et praticienne du planning familial, F. KRUYEN analyse les difficultés des adolescentes qui mènent une grossesse. Il arrive que l'école « se protège » en excluant l'écolière pécheresse. Cette marque de rejet aggrave l'isolement de la future mère. Le mariage précipité n'est pas une meilleure formule, estime F. KRUYEN.

Interviews et témoignages concordent : il n'est pas facile d'être une ado bien dans sa peau, équilibrée, autonome. Et on découvrira peut-être avec surprise qu'en cette fin de 20^e siècle, dans nos pays développés, même le monde sportif est un monde masculin. Lydie WILLEM souligne l'importance des jouets et exercices stimulant la motricité des filles dès la petite enfance : là aussi, là déjà les filles sont défavorisées...

R.L.

LES BONNES AFFAIRES, C'EST L'AFFAIRE DE LA CGER.

Un véritable partenaire, qui veille à vos intérêts? A la CGER, c'est ainsi que nous envisageons notre rôle. Des spécialistes toujours prêts à vous écouter et à vous conseiller: voilà un des services bancaires que vous trouverez chez nous, en particulier si vous sollicitez un prêt. Car la CGER offre un large éventail de formules dans ce domaine: des crédits à court ou à long terme, du "prêt à porter" au "sur mesure," calculés selon les besoins de votre entreprise. Et, cela va de soi, les taux de la CGER pour ce genre d'emprunt sont parmi les plus intéressants du marché. Quelle que soit votre situation, venez nous en parler. Il vous suffit de faire appel à nos experts en crédit via votre agence CGER.

CGER 
nous sommes à vos côtés

Les Cahiers Mandstes sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER
rue du Midi 162
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44
passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

F.N.A.C.
City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO
rue de la Régence 53
4000 Liège

PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LIBRAIRIE ANDRE LETO
rue d'Havré 9
7000 Mons

LE LIVRE INTERNATIONAL
bd. Lemonnier 171
1000 Bruxelles

L'ILE LETTREE
6914 Rødu

LIBRAIRIE LEFEBVRE
rue des Colonies 7-9
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE DERIVE
rue des Augustins 17
5200 Huy

TROPISMES
galerie des Princes 5-11
1000 Bruxelles

CLUB ACHILLE CHAVEE
rue Abelville 34
7100 La Louvière

LIBRAIRIE L'AVENIR
rue St Léonard 102
4000 Liège

Editeur responsable : FREE asbl
20 av. de Stalingrad - 1000 Bruxelles - Tél : 02/514.53.52

Revue bimestrielle
Membre de l'Association
des revues scientifiques et culturelles (ARSC)

150 F